5.e TRIMESTRE.	4.e TRIMESTRE.

été distribué de nouveau le 1.er janvier 1812. Cette nouvelle distribution sera inscrite à la date du 1.er juin 1811, qui se trouve postérieure de cinq mois à l'époque de la première distribution, attendu que dans l'hypothèse, les effets sont restés cinq mois au magasin.

EXPOSITION SINCÈRE
DES RAISONS ET DES MOTIFS
QUI ENGAGÈRENT
S. M. C. LE ROI FERDINAND VII
A FAIRE LE VOYAGE DE BAYONNE EN 1808;

DANS laquelle on voit la candeur et la loyauté aux prises avec la perfidie et la mauvaise foi, et les trames ourdies par NAPOLÉON, pour attirer le ROI dans le piége qu'il lui avait préparé; suivie des pièces justificatives et des entretiens très-curieux qui eurent lieu à Bayonne entre NAPOLÉON et l'Auteur, et d'autres détails intéressans et non publiés jusqu'à présent sur cette malheureuse et mémorable affaire;

ADRESSÉE EN ESPAGNOL AU PUBLIC D'ESPAGNE ET DE L'EUROPE,

Par Son Exc. Don JUAN ESCOIQUIZ, *ancien Gouverneur de S. M. C. le Roi* FERDINAND VII, *son Conseiller d'État, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre de Charles III, Archidiacre d'Alcaraz, Chanoine de Tolède, etc.;*

TRADUITE EN FRANÇAIS,

Augmentée de Notes, et suivie d'une Lettre du Traducteur à l'Auteur,

Par Don JOSEPH-MARIE DE CARNERERO.

A TOULOUSE,
De l'Imprimerie de J.n-M.eu DOULADOURE, rue St.-Rome.
1814.

INTRODUCTION.

Brulant d'un saint amour pour la nation espagnole, dont la gloire accrue, s'il est possible, par les derniers événemens, vole de bouche en bouche dans tout l'univers; et mettant le plus grand prix à l'honneur d'en être membre, je dois conserver, dans toute sa pureté, ce noble caractère comme le bien le plus précieux.

Que l'on juge donc de mon chagrin pendant six années de captivité en France, lorsque j'appris que des bruits vagues, injurieux à ma réputation, ainsi qu'à celle des autres individus qui composaient le conseil privé du Roi à l'époque du voyage de S. M. à Baïonne, en avril 1808, circulaient en Espagne; non que l'on osât nous accuser de trahison; le plus ignorant n'aurait pu hasarder cette ridicule inculpation; mais on nous reprochait de la légèreté, de la précipitation, de l'ignorance ou de l'imprudence dans nos délibérations sur ce fatal voyage.

Il est vrai que ces rumeurs diminuèrent, à mesure que les circonstances qui ont précédé,

accompagné ou suivi ce voyage, ont été plus connues : j'appris même alors que don Pedro Ceballos et le duc de l'Infantado, entièrement lavés de ces odieuses inculpations, avaient mérité une telle confiance en Espagne, qu'ils occupaient, pendant la guerre, les emplois les plus importans. Ces mêmes nouvelles me firent connaître que, malgré la justification complète de la conduite politique de ces deux individus, celle du duc de Saint-Charles, et plus encore la mienne, quoique nous fussions absolument dans le même cas, étaient taxées, par différentes personnes, d'imprudence et de faiblesse.

Je n'en fus point surpris ; l'on connaît trop l'axiome trivial que les absens ont toujours tort. En effet, ignorant les griefs qu'on leur impute, ils ne peuvent les détruire ; et la justification de ceux qui, impliqués dans la même affaire, ont le bonheur d'être présens, et de pouvoir se défendre en personne, quelque scrupule qu'ils apportent d'ailleurs à ne point s'écarter des règles de l'équité, manque rarement de se faire, jusqu'à un certain point, aux dépens de ceux qui n'ont pas le même avantage.

Sans doute, en supposant la faute commune,

les personnes présentes ne peuvent se justifier, sans justifier en même temps les absentes ; mais s'il reste quelque léger nuage de faiblesse, elles le rejettent sur celles-ci, et le public, qui n'a entendu que les premières, conserve ses préventions contre les autres. Telle est en général la marche des ignorans dans leurs jugemens ; ils ne savent calculer la prudence des gouvernans que sur les résultats heureux ou funestes de leurs mesures, qu'elles aient été bien ou mal prises.

Souvent le temps manque pour les détromper entièrement, et pour les amener à rendre à tous une justice égale. Leurs préventions diminuent, il est vrai, mais il reste toujours à leurs yeux quelqu'ombre sur la réputation de ceux qui, forcés à garder le silence, n'ont pu se justifier comme les autres.

Nous serons probablement dans ce cas, nous tous qui jusqu'à présent n'avons pu retourner en Espagne, ni par conséquent défendre notre conduite politique dans les affaires dont je parle : et comme en matières d'honneur, et particulièrement dans celles qui intéressent la patrie, tout honnête homme ne doit pas souffrir la moindre

tache sans la laver, personne ne pourra s'étonner, et encore moins s'offenser, si je profite du premier moment de liberté pour entreprendre ma défense et me justifier aux yeux de ma respectable nation : ce que je ne peux ni ne veux faire, sans entreprendre en même temps la justification de tous ceux dont S. M. daigna prendre l'avis dans les affaires soumises à nos délibérations.

Pour mettre, dans des matières aussi délicates et aussi intéressantes, l'ordre nécessaire, je diviserai ma narration apologétique en six chapitres, qui sont les suivans.

CHAPITRE PREMIER.

DONNÉES qu'avait le Roi, son Conseil privé, et moi en particulier, sur les intentions de l'empereur des Français, depuis l'époque de mon arrivée à Madrid jusqu'au 10 avril de la même année, jour où Sa Majesté quitta sa Capitale pour entreprendre son voyage à Burgos.

JE ne dirai rien de Don Emmanuel Godoy, prince de la Paix, cause première des maux horribles que l'Espagne a soufferts; et je me porterai d'abord à l'époque à laquelle cet homme, parvenu au comble de l'élévation, fit bientôt craindre à tous les espagnols, et sur-tout au prince des Asturies, que son ambition démesurée ne tendît à s'emparer du trône; ce qui détermina Son Altesse, privée comme elle était de tout autre appui, à me charger d'employer tous les moyens possibles pour prévenir cet attentat, se servant, pour me faire parvenir sa lettre datée d'Aranjuez dans les premiers jours de mars 1807, de la voie secrète par laquelle depuis deux ans Son Altesse correspondait avec moi, sans autre but que de me confier ses peines et de recevoir mes conseils.

En conséquence, je me rendis, sans perdre un instant, à Madrid, où je fis les démarches dont on peut voir les détails dans les déclarations que je fis dans le fameux procès de l'Escurial (1).

L'une de ces démarches fut de traiter avec le comte de Beauharnais, ambassadeur de France, en conséquence de quelques propositions secrètes d'amitié faites de la part de l'Empereur son maître au prince des Asturies, relativement au projet de marier Son Altesse avec une princesse de son sang.

Les explications de cet ambassadeur, que je scrutai avec le plus grand soin, me parurent sincères, et l'étaient en effet de sa part, soit que son gouvernement eût ou non d'autres intentions; et je reste convaincu que ledit ambassadeur était et croyait son gouvernement de bonne foi dans ses propositions.

Elles me paraissaient d'autant plus probables, qu'elles étaient confirmées par l'opinion alors générale en Espagne, que l'empereur Napoléon, irrité contre la perfidie de Don Emmanuel Godoy,

---

(1) Ce fameux procès de l'Escurial dont parle M. Escoiquiz, est connu de tout le monde. Tous les journaux de l'Europe en parlèrent dans le temps. Le roi Charles inculpa le prince des Asturies d'avoir voulu le détrôner, en attentant à ses jours. Ce prince fut mis aux arrêts, aussi bien que le duc de l'Infantado, M. Escoiquiz, et beaucoup d'autres personnes de marque. Le favori craignait et détestait l'héritier de la couronne, et malgré la prépondérance qu'il exerçait dans toutes les affaires, il ne put empêcher que le jeune prince ne fût absous et déclaré innocent par les magistrats qui jugèrent cette importante affaire. (*Note du traducteur.*)

(qu'il regardait avec raison comme l'auteur de la proclamation virulente et intempestive faite contre lui quelque temps avant la bataille de Jéna), et prenant en pitié le ridicule engouement du roi Charles IV pour le favori, avait résolu de détromper ce monarque, d'ôter au prince de la Paix toute son influence, d'éloigner des affaires publiques la reine, encore plus préoccupée en faveur de Godoy que son époux, afin de réchauffer dans le cœur du Roi l'amour paternel et la confiance que méritait son fils le prince des Asturies; espérant par ces moyens s'assurer de la fidélité de l'Espagne dans son alliance.

Toutes mes observations et les rapports qui me parvenaient me confirmèrent que ce bruit était fondé, et par conséquent que les ouvertures que faisait le gouvernement français par son ambassadeur, étaient sincères. En effet, il ne pouvait adopter un système plus favorable à ses intérêts bien entendus, que d'éloigner un ennemi déclaré, acquérir une entière influence sur un roi ami, et se préparer dans son héritier un allié inséparable, puissant et nécessaire, sur l'amitié duquel il pourrait d'autant plus compter, qu'il en aurait resserré les liens par des services importans, et par une union de famille.

Tel fut le fondement de la confiance que la nation espagnole partagea alors avec moi sur la bonne foi des intentions du gouvernement français.

Cette confiance s'accrut encore par la constante inimitié de l'ambassadeur français contre le prince de la Paix, et par sa conduite en faveur du prince des Asturies, et de tous les individus compliqués dans le procès de l'Escurial, et subsista jusqu'à l'époque de la révolution d'Aranjuez et de l'abdication que fit de la couronne le roi Charles IV.

Le roi Ferdinand VII monté sur le trône, se trouvait à Aranjuez entouré de toute la garnison de Madrid, et n'ayant pour conseillers que les ministres de l'ancien roi. Touché des vœux ardens que lui manifestait le peuple de Madrid, qui désirait posséder son roi, quoique le grand duc de Berg à la tête de l'armée française entrât dans la capitale à cette époque, après en avoir fait occuper militairement les environs, il se décida à y aller, ayant donné, pour preuve de plus grande confiance, à une partie de la garnison de Madrid, une autre destination. Bien éloigné sans doute de concevoir des soupçons, il se livra innocemment au piége qu'on lui avait tendu.

Je ne puis pas répondre, si j'eusse été alors auprès du Roi, que j'eusse pu reconnaître le danger et lui conseiller de l'éviter; je me trouvais encore dans mon exil *du Tardon* (1), et par une intrigue

(1) Le prince de la Paix, jaloux des lumières et du crédit du zélé gouverneur du prince des Asturies, parvint à le faire exiler à 80 lieues de la capitale. *(Note du traducteur.)*

du ministre de la justice, marquis Caballero, le courrier porteur de l'ordre de mon rappel fut retardé quatre jours, sous le ridicule prétexte de ne se servir que d'un seul courrier qui dut apporter les dépêches à Monsieur *d'Asanza* (1) avant de me les apporter à moi-même : manége qui, à présent que l'on voit un peu plus clair, paraît avoir été employé pour retarder au moment de cette crise l'influence de mes conseils bons ou mauvais. Je n'arrivai donc à Madrid que le 28 mars, et j'y trouvai Sa Majesté entourée de l'armée française.

Je sus alors que l'ambassadeur de France, ainsi que tous les français, refusaient absolument de reconnaître le nouveau roi, sous le prétexte de ne pouvoir le faire sans un ordre exprès de sa cour ; que l'on attendait l'Empereur à Madrid ; que le duc de Berg avait pris sous sa protection le roi Charles IV et son épouse, et qu'il avait envoyé à Aranjuez, lieu de leur résidence, un corps nombreux de ses troupes pour leur garde. J'appris aussi que l'ambassadeur français et le duc de Berg faisaient de continuelles instances,

---

(1) Don Miguel-Joseph d'Asanza, ancien vice-roi du Mexique, qui était exilé dans les derniers temps du règne de Charles IV. Un des premiers actes de l'administration du roi Ferdinand fut de rappeler auprès de lui M. d'Asanza, qui jouissait de l'estime et de la considération publiques, qu'il s'était justement acquises par son mérite, et par les grands services qu'il avait rendus à l'Espagne dans toutes les places importantes qui lui avaient été confiées.

(Note du traducteur.)

et même des menaces, pour que l'on mît, sans lui faire son procès, à la disposition de l'Empereur le prince de la Paix. L'on ajoutait encore que, quoique avec des manières plus polies, on insistait fortement pour déterminer Sa Majesté à aller le plus loin possible au-devant de l'Empereur.

Ces choses me donnèrent, ainsi qu'au public, les plus violens soupçons que toutes ces démarches irrégulières cachaient des intentions dangereuses au Roi et à la nation ; mais quels étaient les projets ultérieurs du gouvernement français ? C'est ce qu'il m'était impossible de deviner. Tous les membres du conseil privé du Roi étaient de la même opinion (1).

Parmi tous les membres du Conseil, un seul (2) nous était, avec raison, suspect d'intelligence avec le gouvernement français et avec l'ancien roi, que nous avions de puissans motifs de croire avoir protesté contre son abdication. La reine d'Étrurie et le grand duc de Berg étaient probablement les intermédiaires de cette correspondance.

Cela produisait la plus grande méfiance dans

(1) Le conseil privé du Roi se composait alors des ministres Ceballos, le marquis Caballero, Asanza, Olaguer Felin, Gil de Lemus, des Ducs de l'Infantado et de Saint-Charles, et de M. Escoiquiz.

(2) Le marquis Caballero.

les séances du Conseil ; mais S. M. une fois informée de ce qui se passait, éloigna Caballero, et donna le porte-feuille du ministère de grâce et justice à Don Sebastian Piñuela.

Nous étions dans cet état lorsqu'arriva un courrier de Paris, envoyé par le conseiller d'état Don Eugène Yzquierdo (1) au prince de la Paix, avec la lettre cotée n.° 1 (pièces justificatives). Ce courrier trouvant à son arrivée la nouvelle inattendue de l'arrestation de Godoy, et de l'avénement au trône de Ferdinand VII, remit ses dépêches au ministre d'état Don Pedro Ceballos. Elles étaient de nature à confirmer les soupçons du conseil du Roi, mais sans pouvoir les fixer sur les véritables et secrètes intentions de l'Empereur.

Le projet de traité qu'elles contenaient, pro-

---

(1) Don Eugène Yzquierdo, conseiller honoraire d'état, avait été envoyé à la cour de Napoléon. C'était l'homme de confiance et l'agent de tous les manéges du favori. C'est lui qui signa le traité secret, conclu entre S. M. C. et l'empereur des Français, par lequel on stipulait tout ce qui était relatif au sort futur du Portugal. Le second article de ce traité portait que la province d'Alentejo et le royaume des Algarves seraient donnés en toute propriété et souveraineté au prince de la Paix. C'est aussi par ce traité que l'Etrurie fut cédée à Napoléon. Le même Yzquierdo signa la convention secrète relative à l'entrée des troupes françaises en Espagne. M. Ceballos, ministre alors des relations extérieures, dit dans son exposition des faits qui préparèrent l'usurpation de la couronne d'Espagne : « *Ce qui est très-digne de remarque*, c'est que dans le ministère d'état dont j'étais chargé, on n'avait pas la moindre connaissance des démarches faites à Paris par Yzquierdo, non plus que de sa nomination et de sa correspondance, de ses instructions, etc., etc. »

(Note du traducteur.)

posé de la part de l'Empereur par le prince de Bénévent audit Yzquierdo, lorsque le gouvernement français ne pouvait avoir la moindre connaissance de l'arrestation de Godoy, de l'abdication du roi Charles IV, de l'avénement au trône de Ferdinand VII, (événemens inopinément arrivés à Aranjuez cinq jours auparavant) (1); ce projet de traité devait se considérer comme une explication d'autant plus franche qu'elle était plus dure pour le roi Charles et son favori, et par conséquent comme l'*ultimatum* des vues et des prétentions de l'empereur des Français sur l'Espagne. En effet, les demandes excessives qu'il contenait, suffisaient pour expliquer l'occupation de Barcelonne, de Pampelune, et des autres places frontières par les troupes françaises, l'arrivée de celles-ci jusqu'à Madrid, et la résistance de l'ambassadeur et du duc de Berg à reconnaître le nouveau roi. Il était impossible pourtant que le gouvernement français se dissimulât qu'il ne pourrait faire accepter que par la force des propositions aussi révoltantes.

Ces demandes étaient entr'autres que l'on cédât à la France les provinces situées sur la rive gauche de l'Ebre, et la France en compensation cédait à l'Espagne le Portugal, ou dans

(1) Les événemens d'Aranjuez eurent lieu le 19 mars 1808, et les dépêches d'Yzquierdo étaient datées du 24 mars de la même année.

(*Note du traducteur.*)

le cas que cette cession ne pût avoir lieu, l'Empereur maître alors du Portugal par droit de conquête, exigeait de l'Espagne un chemin militaire pour communiquer avec ledit royaume. Il paraissait aussi, par un article de cette note, que le gouvernement français tenait essentiellement à ce qu'on lui cédât la Navarre.

D'un autre côté, comme il résultait de la même note que le gouvernement français, après avoir posé ces bases, et celles d'un traité de commerce avantageux, consentait à ce que le roi d'Espagne prît le titre d'Empereur, pour établir une parfaite égalité d'étiquette avec la nouvelle dynastie française, et dans les cérémonies du mariage proposé entre le prince des Asturies et une princesse du sang impérial, il ne pouvait rester aucun soupçon d'une arrière-pensée aussi injuste qu'impolitique. Ce lien était au contraire le gage assuré d'une étroite et sincère amitié entre les deux gouvernemens, et de leur indépendance respective, sans que l'article obscur sur la succession à la couronne d'Espagne pût, d'après les données précédentes, faire craindre d'aucune manière qu'il contînt rien de contraire aux droits incontestables du prince des Asturies à être reconnu héritier légitime du roi son père. Le sens véritable que présentait cet article était, ou de reconnaître le droit des femmes à la succession, droit qui paraissait douteux d'après quelques décrets de nos rois, ou quelques idées con-

traires à l'ordre de la succession entre les mâles, calomnieusement attribuées au roi Charles IV, et détruites par l'explication donnée par Yzquierdo.

Tel fut le motif d'après lequel le conseil du Roi se persuada que le pire que l'on eût à craindre du gouvernement français, était un échange des provinces au-delà de l'Ebre contre le royaume du Portugal, ou la demande d'un chemin militaire depuis la frontière de France jusqu'à ce royaume, ou peut-être la cession de la seule Navarre. Cette opinion fut aussi la mienne, malgré les bruits vagues et sans fondement qui commençaient à se répandre dans le public, et qui paraissaient seulement l'effet de la haine nationale récemment éveillée, et d'une méfiance générale qui ne se fixait encore sur aucun objet déterminé.

Nous allons voir à présent dans quelle situation se trouvait la Cour, et les dangers qui environnaient le nouveau roi.

CHAPITRE SECOND.

Situation de la Cour et de la Capitale, et dangers qui environnaient le Roi à mon arrivée à Madrid le 28 mars 1808.

LA position dans laquelle se trouvait la Cour à cette époque était peut-être la plus précaire et la plus périlleuse dont l'histoire fasse mention. Quarante mille français occupaient tous les points militaires qui entouraient Madrid. Ces troupes composées d'anciens soldats de toutes armes, pourvues de toutes les munitions de guerre et même d'artillerie, comme pour la guerre la plus active, étaient commandées par les généraux les plus expérimentés, aux ordres du grand duc de Berg. Ce prince, logé, ainsi que son état-major, avec une garde nombreuse, et quelques pièces d'artillerie de campagne, à deux cents pas du palais royal, dans la maison vacante de Don Emmanuel Godoy, avait en outre à Madrid dix mille hommes dans les différentes casernes. Cette armée, composée de cinquante mille hommes, avait sa communication directe avec Bayonne par le moyen de différens corps français disposés en échelons sur la route, et

qui formaient une chaîne de trente mille hommes qui pouvaient successivement et en peu de jours se réunir à l'armée pour la soutenir. Ajoutons que toutes les places frontières, et entr'autres l'importante ville de Barcelone, avaient été livrées aux français par les ordres perfides de Don Emmanuel Godoy. D'un autre côté, une armée de trente mille hommes en Portugal aux ordres du général Junot, et le peu de vieilles troupes espagnoles que le départ du marquis de la Romana et d'autres généraux pour le Nord et pour l'Italie avait laissé dans la Péninsule, se trouvaient noyés dans cette armée française.

Le danger s'augmentait encore par les dispositions hostiles du peuple de Madrid, qui, rempli de loyauté et d'amour pour la patrie, et justement indigné du refus que faisaient les français de reconnaître le nouveau roi, se méfiait de leurs intentions, et faisait craindre à chaque instant un soulèvement et les scènes les plus sanglantes. En effet, un jour sa patience étant poussée à bout, il se porta à tuer ou blesser quelques soldats français sur la place de *la Cebada*; et le gouvernement, aidé des magistrats, des personnes les plus considérables, et soutenu des troupes espagnoles, dut employer les mesures les plus promptes et les plus efficaces pour éteindre cette étincelle qui pouvait produire le plus grand incendie.

Ce n'étaient pas seulement les ennemis des

français qui attisaient le feu. L'on ne peut se dissimuler qu'à ceux-là se mêlèrent de nombreux espions et partisans du Roi père, de Godoy et des Français eux-mêmes, intéressés à exciter la discorde pour avoir l'occasion d'effrayer toute l'Espagne par le châtiment sanglant des habitans de Madrid ; et peut-être envelopper dans leur ruine le roi Ferdinand et ses adhérens, au milieu du tumulte et de la confusion inévitable dans de pareilles émeutes.

Certes, si l'on avait pu concevoir l'espérance que le peuple de Madrid, aidé de la faible garnison espagnole de trois ou quatre mille hommes, eût pu battre et chasser les Français, ceux-ci n'eussent point été si orgueilleux, ni le Conseil du roi si embarrassé pour prendre un parti.

Ici j'en appelle au jugement de tous les hommes de bon sens, et sur-tout des militaires. Pouvait-on espérer qu'une population de 130 mille âmes, telle qu'était celle de Madrid, qui par conséquent pouvait offrir à peine quarante mille hommes en état de porter les armes, lesquels embarrassés plutôt qu'aidés, par une foule de vieillards, de femmes et d'enfans, sans bonnes armes, sans machines de guerre, sans ordre, sans discipline, sans aucunes provisions, même de pierres (car la moindre démarche hasardée pour s'en procurer, eût été à l'instant prévenue par une attaque générale de l'armée française) : pouvait-on, dis-je, espérer qu'une telle masse, protégée par trois

mille soldats, excellens, il est vrai, mais sans autres munitions que celles nécessaires pour une parade, pût résister à cinquante mille hommes préparés pour la guerre, et postés aussi avantageusement que nous l'avons dit plus haut ?

Et que l'on ne me dise pas que le gouvernement pouvait faire venir de dehors des munitions et des troupes, puisque, à l'exception d'un régiment suisse qui était à Tolède, et dont la fidélité était suspecte, il n'y en avait point dans les environs de Madrid, et bien moins encore pour contre-balancer les énormes avantages de l'armée française. Le grand duc de Berg, qui avait ses espions répandus partout, et ses patrouilles dans tous les environs, faisait saisir par elles la moindre arme; empêchait de recevoir une livre de poudre que l'on aurait cherché à introduire dans la ville; faisait rétrogader tout détachement espagnol qui s'y présentait, et fatiguait le Roi de plaintes sur une conduite qu'il appelait injuste, intolérable et injurieuse à la bonne foi du gouvernement français, qui certainement en considérerait la continuation comme un acte d'hostilité.

Quoi qu'il en soit, désirant, ainsi que tout le Conseil, connaître s'il nous restait quelque moyen de sortir de l'état d'oppression dans lequel nous étions, je demandai moi-même dans une de nos séances, au ministre de la guerre, Olaguer Feliu, tous les renseignemens qu'il pourrait nous

donner sur le nombre des troupes effectives qu'avait alors le royaume, et sur les points qu'elles occupaient ; à quoi il me répondit qu'il n'en savait absolument rien ; que Don Emmanuel Godoy s'était exclusivement réservé ces détails, et qu'il ne permettait point que ni lui ni les employés de ses bureaux s'en occupassent : mais qu'il pensait, avec tout le public, qu'excepté quelques faibles garnisons dans les ports et à Saint-Roch, le peu de troupes qui restaient, étaient celles qui se trouvaient en Portugal aux ordres du général français Junot.

Le plus embarrassant était que l'ambassadeur de France venait de donner officiellement l'avis que l'Empereur était sorti de Paris pour se rendre à Madrid, et que le duc de Berg et lui renouvelaient à chaque instant leurs instances mêlées de menaces, pour déterminer le Roi à aller à sa rencontre. Dans une telle disette de ressources, manquant du temps suffisant pour prendre une détermination quelconque, nous craignions, avant d'être en mesure, de voir éclater une rupture qui paraissait très-prochaine, et qui dans les circonstances eût été le plus funeste de tous les événemens.

Cependant le Roi et son Conseil, sur les données dont j'ai déjà fait mention, et d'après les plus solides raisons que je détaillerai plus bas, persuadés que les menaces des Français n'avaient pour objet que de se faire accorder l'une des pré-

tentions alternatives contenues dans le traité (1) envoyé par Yzquierdo, et de s'assurer, en sondant les dispositions du roi Ferdinand avant de le reconnaître, s'ils pouvaient ou non trouver en ce prince un allié constant et fidèle ; devait nécessairement se flatter qu'une conduite franche et amicale, et que l'influence de la nièce de l'Empereur, une fois que son mariage avec le Roi serait décidé, apporteraient des modifications à ces demandes excessives. En tout cas la liberté que les termes même du traité laissaient à S. M. d'opter pour la voie militaire du Portugal, l'évacuation de Barcelone et des autres places, le départ de l'armée française, conséquences nécessaires de ladite cession, la guerre qui paraissait devoir très-procbainement s'allumer au nord, mille autres accidens imprévus, enfin le rétablissment de la tranquillité et des forces du royaume, devaient précisément préparer le moment de secouer le joug.

Si, dans cet état de crise et de faiblesse, l'on donnait quelque motif de rupture aux Français, ceux-ci, assurés de tirer du roi Charles IV tout le parti qu'ils voudraient, et de colorer aux yeux des puissances étrangères, peu instruites des faits, leur perfidie, sous le spécieux prétexte de dé-

---

(1) C'est-à-dire, la cession des provinces de la rive gauche de l'Ebre, ou peut-être de la seule Navarre, ou du chemin militaire pour le Portugal.

fendre contre un fils rebelle un père détrôné, tenteraient sans doute de rétablir celui-ci, de s'emparer du roi Ferdinand, entièrement à la disposition des troupes françaises, et de le livrer à son père. La résistance que le peuple et la faible garnison espagnole de Madrid pouvaient opposer à ces entreprises, n'avait d'autre résultat probable que la perte de la capitale, et peut-être au milieu de cette horrible boucherie la mort du roi Ferdinand, et celle des personnes royales qui accompagnaient S. M. Quand même ce prince eût eu le bonheur d'échapper à la mort et à la prison, le renouvellement du procès de l'Escurial et l'exhérédation de Ferdinand qui en était le but, livraient le royaume à une guerre civile et étrangère, dont le seul terme eût été sa totale destruction.

En effet, il n'était pas douteux que Napoléon aurait eu la politique d'éloigner des affaires la reine et le prince de la Paix, dont on aurait feint de suivre le procès ; et le roi Charles qui n'était point personnellement haï d'une grande partie de la nation, pourrait se former un grand parti, à l'aide des troupes françaises ; ressaisir son autorité, et après les malheurs et les dévastations inséparables d'une lutte aussi sanglante livrer pour toujours l'Espagne au joug de ses usurpateurs.

Telle était l'horrible perspective qui se présentait, si l'on rompait avec les Français ; malheur si effrayant, que quels que soient les maux que

l'Espagne a soufferts par suite de la détermination du Roi, ils ne peuvent entrer en comparaison avec ceux qui auraient alors eu lieu, puisqu'en dernière analyse, l'indépendance du royaume, la liberté de notre jeune et bien-aimé monarque, et une gloire immortelle désormais inséparable du nom espagnol, en sont les heureux résultats.

Examinons à présent s'il ne restait aucune ressource pour éviter les mêmes maux dont nous venons de parler.

Ce n'était sûrement pas, comme nous l'avons vu, de rester à Madrid, en supposant même connu le projet, que nul homme raisonnable n'eût pu concevoir alors, de changer la dynastie; puisque, à moins de considérer l'Empereur comme le plus impolitique des hommes, il ne pouvait moins, pour cacher son ambition aux autres puissances, que de rétablir sur le trône Charles IV, qui n'ayant ni la liberté ni le pouvoir de lui rien refuser, eut bientôt, par une cession authentique, consommé le malheur de l'Espagne et légitimé l'usurpation de son perfide allié.

De même si le Roi, poussé par des soupçons vagues, eût adopté le parti difficile de s'échapper, et qu'il fût parvenu à se fortifier dans quelque province, il n'eût pas davantage évité la guerre civile et étrangère, ni les funestes conséquences qu'elles entraînent.

J'ai dit que le projet de fuite offrait de grandes

difficultés, parce que le palais était rempli des créatures et par conséquent des espions du Roi père et des français. L'étiquette mettait le Roi dans l'impossibilité d'être un seul instant sans témoins, et tout changement, tout mouvement étranger aux usages de la Cour, eût éveillé les soupçons du duc de Berg, qui, comme je l'ai dit, logé à deux cents pas du palais, eût bientôt pris ses mesures pour que le prince tombât entre les mains de ses troupes qui cernaient Madrid; et cette démarche eût probablement déterminé et rendu plus terrible la catastrophe que l'on craignait.

Ce que je viens d'exposer devait être d'un si grand poids pour tout homme sensé, que quand même j'aurais eu des soupçons fondés du projet de changer la dynastie, à moins d'une certitude entière et absolue sur ce point, je ne me serais point hasardé à conseiller au Roi de fuir, et encore moins de rester à Madrid. Que serait-ce donc si l'on réfléchit que, bien loin d'avoir non-seulement la conviction, mais même l'idée de l'existence de ce plan, le Roi et son Conseil avaient les plus solides raisons pour le croire impossible ?

CHAPITRE TROISIÈME.

Motifs très-graves qu'avait le Roi et son Conseil pour ne point soupçonner les vues secrètes de Napoléon.

Indépendamment des motifs dont nous venons de parler, nous avions encore les suivans pour nous rassurer sur de pareils soupçons.

Jusqu'à cette époque la politique et le système de l'Empereur n'avaient point été de s'emparer des états des princes ses ennemis, ni de les réunir à la France. Il paraissait se contenter d'exercer sur eux une domination réelle qu'il devait aux forces énormes dont il disposait, et aux nouvelles frontières qu'il avait données à la France, et qui la rendaient en quelque sorte inexpugnable : je veux parler des Alpes, du Rhin, etc. Ainsi pouvant, après les batailles d'Austerlitz et de Jéna, détrôner l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, il se contenta de les dépouiller de quelques provinces, non pour les réunir à son empire, mais pour agrandir le royaume de Bavière, former celui de Westphalie, boulevards qu'il élevait contre ses deux ennemis, et sur-tout contre les russes, plus puissans et plus dangereux.

S'il réunit le Piémont à la France, l'on pourrait dire en sa faveur qu'il avait trouvé ce trône vacant, et que cette province lui était nécessaire, comme la porte de l'Italie, dans le cas où les allemands envahiraient cette contrée.

On remarqua même que, quoique la Suisse fût à sa bienséance, comme le seul point faible par lequel il pouvait être attaqué, il se contenta de resserrer les liens de son alliance avec elle, et qu'il respectait son indépendance.

Enfin sa politique, et certes la plus convenable à ses intérêts, paraissait se borner à trois points; savoir : agrandir et récompenser ses alliés aux dépens de ses ennemis vaincus, ne point dépouiller entièrement ceux-ci quoique à sa discrétion, et former, de ce qu'il leur enlevait, des états plus ou moins considérables pour ses parens des deux sexes, liés à sa fortune, et intéressés à la défense de son empire.

C'est ainsi qu'on le vit donner le titre de roi aux souverains de la Bavière et de Wirtemberg ses alliés, et augmenter leurs possessions, et celles de plusieurs princes de la confédération du Rhin, son ouvrage, des états enlevés à l'Autriche et à la Prusse; former les royaumes de Hollande et de Westphalie pour deux de ses frères, celui d'Italie pour passer après sa mort à un prince de sa maison; donner la principauté de Lucques et le grand duché de Berg à deux de

ses sœurs ; enfin le royaume de Naples à un autre de ses frères, et tout cela aux dépens de ses seuls ennemis, si l'on excepte la Hollande.

Encore, s'il ôta son gouvernement révolutionnaire à celle-ci, il est évident que ce fut en raison des liaisons de ce gouvernement avec l'Angleterre, qui portaient à la France le plus grand préjudice, et sur-tout à la demande de la majorité des Hollandais, qui voyaient que leur gouvernement ne pouvait subsister.

Quant au royaume de Naples, il offre, il est vrai, l'exemple d'un roi détrôné par Napoléon ; mais les circonstances qui accompagnèrent cet événement prouvent que, bien loin de s'écarter du système que nous avons indiqué, il le suivait au contraire avec constance.

Malgré les motifs de plainte que le roi de Naples avait donnés à la France, malgré son attachement notoire aux anglais et aux autrichiens, l'empereur Napoléon, après l'avoir vaincu, ayant une armée puissante dans ses états, et pouvant non-seulement le dépouiller, mais encore se rendre maître de sa personne et de sa famille, loin de songer à de pareilles mesures, fit évacuer son royaume, dont il lui assura la possession par un traité solennel, sous la seule condition de garder une neutralité sincère entre lui et ses ennemis. Que l'on voie donc, s'il est possible, de donner une preuve plus convaincante de sa persévérance dans le système dont

nous avons parlé, de ne point priver entièrement de leurs états ses ennemis les plus déclarés.

Il est vrai qu'il ne tarda point à changer de conduite avec ce prince ; mais pouvait-il faire autrement ? Aussitôt que l'armée française quitta le royaume de Naples, à peine le Roi avait-il signé la paix, que par une infraction au traité, il ouvrit les portes aux ennemis de Napoléon, les reçut dans sa capitale, et unit ses forces aux leurs pour lui faire la guerre ; ce qui força l'Empereur à renoncer dans cette circonstance à son système, et à ôter au roi de Naples sa couronne, qu'il donna à son frère Joseph.

En conséquence de tous ces faits, qui prouvent la constance de Napoléon à suivre son système de ne point détrôner même ses ennemis ; pouvait-on supposer qu'il en changeât et en suivît un diamétralement opposé avec un roi son allié, avec une nation amie qui s'était sacrifiée pour lui, avec un jeune monarque qui désirait ardemment s'unir avec une princesse de son sang, auquel on avait promis cette alliance, et qui dans l'espoir de l'obtenir venait se mettre entre ses mains ? Pouvait-on croire qu'étant certain que Ferdinand, devenu par ce lien membre de la famille impériale, oublierait tous les intérêts des autres branches de la maison de Bourbon depuis long-temps abandonnés par son père, pour ne s'occuper que de ceux de la nouvelle famille, et être pour l'Empereur un fils obéissant et un allié

inséparable ? pouvait-on croire, dis-je, que Napoléon voulût en le détrônant, et avec lui sa nièce, sa future épouse, répandre des torrens d'or et de sang, pour mettre à sa place un autre prince de sa propre maison, soulever ainsi toute l'Europe, donner une force nouvelle aux suggestions des anglais qui suscitaient à la France des ennemis partout, et révéler à tous les cabinets un phénomène d'artifices, d'ingratitude et d'ambition qui devait précisément les réunir contre lui ? Une telle imprudence se pouvait-elle supposer dans un prince qui jusqu'alors avait pris tant de soins pour faire croire que sa politique suivait des maximes toutes contraires, sans doute pour prévenir cette coalition de toutes les nations qui pouvait lui devenir si fatale, n'ayant besoin pour les dominer que de les affaiblir en les divisant ?

L'invraisemblance d'un changement de système se confirmait encore par les funestes conséquences qui devaient avoir pour la France elle-même un changement de dynastie en Espagne. 1.° Il en coûterait pour obtenir un succès au moins douteux, une guerre d'extermination qui ne se terminerait que par l'anéantissement des trésors et des forces du royaume, et qui au lieu d'un allié utile, sur-tout contre les anglais, ne laisserait à la France qu'une terre morte dont elle serait encore forcée de soutenir le nouveau Roi par des subsides. 2.° Celui-ci donné par force à la nation, serait l'objet de sa

haine éternelle : il ne pourrait conserver le sceptre que par la présence d'une nombreuse armée française, et par l'établissement d'un gouvernement militaire presque tout composé d'étrangers, ce qui porterait jusqu'au désespoir la haine toujours croissante du peuple, et amènerait infailliblement une explosion qui renverserait tout cet échafaudage au moment où la France, occupée par une autre guerre, se trouverait distraite des affaires d'Espagne. 3.° Une conduite aussi maladroite devait donner à l'Angleterre une grande prépondérance, et la disposition des espagnols faire de cette guerre interminable un chancre rongeur pour la France, qui, une fois affaiblie, verrait tomber sur elle toutes les puissances de l'Europe scandalisées et craignant d'être victimes à leur tour d'une ambition aussi démesurée. 4.° Une conséquence nécessaire d'un changement de dynastie en Espagne était la perte infaillible de l'Amérique et de ses autres Colonies, celle de son commerce et de sa marine ; et la France qui, par les produits de son industrie, faisait la plus grande partie de ce commerce, devait en ressentir les plus fâcheux contre-coups. Cette mesure ouvrait dans ces colonies un immense et exclusif débouché aux productions de l'Angleterre, à raison de sa prépondérance maritime, ce qui la laisserait fort indifférente au projet de fermer à ses vaisseaux les ports de l'Europe ; elle restait maîtresse des précieuses productions

de ces riches contrées, d'y mettre un prix arbitraire, et d'en priver les Européens pour qui une partie de ces articles était devenue un objet presque de première nécessité. Quel effroyant accroissement de puissance n'en devait-il pas résulter pour l'Angleterre déjà maîtresse de toutes les richesses de l'Inde ? 5.° Les métaux de l'Amérique qui, jusqu'à cette époque, circulaient chez toutes les nations de l'Europe par leur commerce avec l'Espagne, n'auraient plus le même débouché, et le numéraire cessant d'être alimenté, retomberait au même état où il était avant la découverte du nouveau monde. 6.° L'Angleterre propriétaire de ces riches métaux, et dont l'opulence augmenterait en raison de la rareté du numéraire, atteindrait bientôt un tel degré de puissance qui la mettrait à même d'acheter facilement toutes les nations de l'Europe, de les armer contre la France, et de les entretenir jusqu'à ce qu'elles en eussent triomphé.

Telles étaient les raisons convaincantes, calculées sur les véritables intérêts de l'Empereur, qui me faisaient regarder comme impossible le projet de détrôner la dynastie des Bourbons en Espagne.

Tous les individus du Conseil du roi, et même les plus savans diplomates qui s'y réunirent à Bayonne, partageaient la même opinion ; et ce qui est bien plus fort, c'est qu'après même que l'Empereur eût déclaré formellement qu'il voulait détrôner

détrôner la dynastie des Bourbons, Labrador (1), Onis et Vallejo, à l'exemple de Ceballos, persistèrent à n'en rien croire, persuadés que Napoléon en énonçant cette intention, ne pouvait avoir d'autre but que celui de faire accéder plus facilement le Roi à quelques-unes des prétentions moins exigeantes, que contenait le traité envoyé par Yzquierdo.

Que l'on juge donc si des gens de ce mérite, qui dans le moment même où le duc de Saint Charles, Don Pedro Macanaz (2), moi, et beaucoup d'autres étions déjà détrompés, persistèrent dans leur opinion, en eussent émis une autre avant les nouvelles données qui venaient de nous dessiller les yeux.

Je dis ceci pour prouver que tout le Conseil du Roi croyait avec moi qu'il était impossible que l'Empereur voulût détrôner la dynastie des Bourbons, et que plusieurs des individus qui le composèrent, soit à Madrid, soit à Bayonne, et des plus versés dans la politique, tenaient encore plus fortement que moi à cette opinion.

A Dieu ne plaise que je veuille les blâmer de n'avoir pu croire à un plan aussi absurde. Je veux seulement faire voir qu'il l'était réellement, et que tous se sont au moins autant trompés que moi, ce qui prouve la solidité des bases de notre incrédulité.

(1) Ambassadeur actuel d'Espagne à la cour de France.
(2) C'est le ministre actuel de grâce et justice d'Espagne.

A tous ces motifs de confiance se joignaient les expressions les plus rassurantes de la lettre que S. M. reçut de l'Empereur à Vittoria. Les paroles d'honneur les plus solennelles, données par l'ambassadeur de France, par le grand duc de Berg et le général Savary, sur les dispositions favorables de leur maître, assuraient qu'au moment de son arrivée à Bayonne, Ferdinand serait reconnu roi légitime d'Espagne. Ils protestaient aussi, avec la même solennité, ce que nous étions loin d'espérer, c'est-à-dire, que l'Empereur ne voulait pas enlever même le moindre village au territoire espagnol.

Le Roi et son Conseil se convainquirent par cette foule de motifs, et par les avis reçus à Vittoria les 17 et 18 avril de ses agens à Bayonne, qui confirmaient les bonnes et franches dispositions de l'Empereur, duquel il était impossible de craindre la moindre perfidie, puisque ce prince, par sa lettre, engageait le Roi à venir à Bayonne régler avec lui leurs intérêts à l'amiable. On considérait aussi, qu'environnés comme nous l'étions à Vittoria de huit mille hommes de troupes françaises, une noble confiance était le moyen de tirer le meilleur parti de Napoléon, dont l'orgueil serait flatté d'affermir la couronne sur la tête d'un des plus puissans monarques du monde, et de donner le premier à l'Europe l'exemple de le reconnaître. A la gloire d'une conduite aussi désintéressée, il réunissait le double

avantage de s'assurer d'un allié puissant, et d'acquérir des droits éternels à l'amour et à l'admiration de la nation espagnole : le Roi et son Conseil pensèrent donc que le parti le plus sûr et le plus avantageux était d'aller à Bayonne, se concerter avec l'Empereur.

Cette résolution fut prise dans la nuit du 18 du mois d'avril, et le départ fixé au lendemain matin, ce qui empêcha d'éclater la terrible catastrophe qui dans ce moment, et sans que nous nous en doutassions, menaçait non-seulement la liberté, mais même les jours du Roi ; car les troupes françaises, comme nous l'avons appris depuis avec certitude à Bayonne, dans le cas où S. M. eût voulu différer son voyage, avaient déjà reçu l'ordre de l'enlever, ainsi que toute sa suite, cette nuit-là même ; ce qui, vu la disposition des esprits, n'aurait pu s'exécuter sans une grande effusion de sang, et sans un extrême désordre, dans lequel il était probable que le prince eût perdu la vie. Le général Savary, informé de ce que le Roi s'était enfin décidé à entreprendre ce voyage, fit, en sortant de l'appartement de S. M., un signe convenu à un de ses aides de camp pour que celui-ci allât contremander les troupes.

Est-il donc étonnant que le Roi et son Conseil, pénétrés de tant et de si solides raisons inconnues au public, regardassent comme une insigne folie, dont on ne pouvait soupçonner l'Empereur, le

projet de changer la dynastie d'Espagne, et qu'ils ne se rendissent point aux clameurs du brave peuple de Vittoria, qui, par des soupçons vaguement conçus contre une nation étrangère, voulait s'opposer à son départ pour Bayonne ? Par malheur les suites ont prouvé que celui qui juge témérairement et sans principes, rencontre quelquefois plus juste que celui qui ne se décide que d'après les règles de la prudence ! Mais faudra-t-il conclure de cette exception que le calcul des événemens doit être livré au hasard et à l'indécision, au lieu de le soumettre aux lois d'une saine logique qui, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, nous mettent dans la bonne voie ? Dieu seul peut connaître les événemens futurs qui doivent s'éloigner de ces règles, mais les hommes n'en peuvent juger que d'après elles ; et toutes les fois qu'ils s'y seront conformés, quel que soit d'ailleurs l'événement, ils ne peuvent rien avoir à se reprocher.

Le Roi et son Conseil, d'après l'opinion qu'ils avaient de l'Empereur, opinion que tout le monde partageait alors, pouvaient-ils croire que, quelqu'ambitieux que fût ce prince, il serait capable de se livrer aveuglément à un acte d'une aussi insigne démence que celui de changer la dynastie d'Espagne, aux dépens de ses vrais intérêts et de sa réputation, sans qu'il en résultât le moindre avantage pour lui, et au risque (comme l'expérience vient de le démontrer) de sa ruine totale ?

CHAPITRE QUATRIÈME.

CONDUITE du Roi et de son Conseil à Bayonne ; la mienne en particulier, et les raisons qui la motivèrent.

LE Roi arriva à Bayonne le 20 avril 1808, à dix heures du matin, avec la triste nouvelle que ses agens lui avaient fait parvenir, lorsqu'il était déjà engagé de deux lieues dans le territoire français, que la véritable intention de l'Empereur était de détrôner la maison de Bourbon en Espagne. A peine rendue au logement qui lui avait été préparé, S. M. reçut de cet homme perfide une courte visite, qui se passa entièrement en complimens d'usage. Six heures après, le Roi avec toute sa suite, fut à la maison de campagne de Marrac, où résidait l'Empereur, pour lui rendre sa visite. Le Roi, l'Infant Don Carlos, Don Pedro Ceballos, les ducs de l'Infantado et de Saint-Charles, et moi, fûmes introduits dans le cabinet de Napoléon. Il n'y fut question, comme dans l'entrevue du matin, que de complimens ; et au moment de prendre congé, l'Empereur me dit en secret de rester, parce qu'il voulait me parler en particulier. Je demandai l'agrément du-

Roi, qui me l'accorda; et après le départ de S. M., l'Empereur me fit entrer dans son cabinet, où il eut avec moi une longue conversation, que l'on verra au N.° 2, ainsi que d'autres postérieures, dans lesquelles il reproduisit les mêmes idées à Don Pedro Ceballos, et aux deux ducs, soit en ma présence, soit en mon absence. Ces Messieurs calquèrent, autant que possible, leurs réponses sur celles que j'avais déjà faites, et ajoutèrent ce qui leur parut de plus convenable dans les circonstances.

Par ces réponses, et celles de ma première conférence sont rendues littéralement, l'on verra que dès cette époque nous prévoyions les suites funestes que devait avoir pour l'Empereur lui-même un projet aussi mal calculé, et qu'en conséquence de notre manière de voir, dont l'expérience a démontré la justesse, il était impossible que nous crussions qu'il y pensât sérieusement.

En effet, les raisons qui combattaient son plan étaient d'une telle force et si palpables, que l'Empereur, malgré son caractère entier, et quoiqu'il eût commencé sa première entrevue avec moi par me dire qu'il ne voulait plus que la maison de Bourbon régnât en Espagne, resta contre son habitude indécis, et me dit qu'il n'avait pas encore tout-à-fait résolu d'exécuter son projet; qu'il y réfléchirait, et que le lendemain il me ferait connaître sa détermination.

Je fus à l'instant rendre au Roi et à son Conseil réunis, un compte fidèle de toutes les circonstances de mon entrevue avec l'Empereur, et entr'autres de la seconde partie de son projet, qui était, dans le cas de la cession à lui faite par le Roi de ses droits au trône d'Espagne, de lui donner en échange, à titre de royaume pour lui, ses successeurs et héritiers, la souveraineté de l'Étrurie. Mais comme, d'après sa dernière réponse, nous espérions encore dans ces momens qu'il se désisterait de la première partie, nous crûmes inutile de nous occuper de la seconde.

Malheureusement le lendemain ayant fait appeler Ceballos, Saint-Charles, l'Infantado et moi, il nous dit qu'il y avait bien pensé, que son projet était irrévocablement pris de changer la dynastie, et nous proposa de nouveau l'Étrurie en compensation.

Nous employâmes vainement toutes les raisons que nous avons déjà détaillées, pour lui faire comprendre combien pouvait être funeste à la France une telle violation du droit des gens. Tout fut inutile : il resta inébranlable, et nous fûmes rendre compte au Roi de ce fatal résultat.

Je ne m'arrêterai point à décrire les nouveaux et inutiles efforts que l'on tenta dans les différentes sessions qui eurent lieu, soit avec l'Empereur, soit avec le ministre des relations extérieures, M. de Champagny, les jours suivans, et avant l'arrivée à Bayonne du roi Charles IV

et de la reine. Ce serait sans fruit fatiguer le lecteur.

Mais je dois dire que, voyant la chose sans remède, le Roi et son Conseil, pour concerter plus mûrement les réponses à donner à la proposition de l'échange de la couronne d'Espagne contre celle d'Étrurie, pensant que parmi les personnes instruites qui composaient sa suite, il s'en pouvait rencontrer de capables d'ouvrir quelques avis importans sur ces matières, et dans l'intention de rendre plus notoire la violence qu'on lui faisait, en multipliant les témoins, décidèrent que lesdites personnes seraient dorénavant admises au Conseil, pour y donner leurs avis dans toutes les séances où l'on traiterait dudit échange.

Comme l'Empereur dans ces dernières conférences avait signifié que si le roi Ferdinand n'acceptait point les propositions avant l'arrivée du roi Charles, déjà en chemin pour se rendre à Bayonne, il traiterait directement avec celui-ci, et romprait toute négociation avec le roi Ferdinand, qui dans ce cas ne devait s'attendre à aucune indemnité, ce nouveau et nombreux Conseil fut assemblé plusieurs fois en présence du Roi et de l'Infant Don Carlos, sans pouvoir convenir d'une réponse. Nous avions de fortes raisons de soupçonner que dans le nombre de nos collègues il y avait au moins un traître qui rendait à l'Empereur un compte exact de tout ce

qui se passait au Conseil, ce qui gênait la liberté des opinions ; mais c'était dans les circonstances un mal inévitable.

Il serait inutile d'entretenir le lecteur de toutes les idées ingénieuses, ridicules et triviales, des discussions et projets d'un si grand nombre de votans ; mais il est certain que les motifs qui prouvaient de quel danger était pour la France en général, et pour l'Empereur en particulier, le projet de détrôner Ferdinand, paraissaient si puissans, que la plus grande partie, entr'autres le ministre d'état Ceballos, Labrador, Vallejo, Onis et Bardaxi, non-seulement se flattaient, mais même soutenaient avec la plus grande obstination que l'Empereur ne pouvait sérieusement penser à détrôner le Roi, que tout ce qu'il faisait n'avait d'autre but que d'obtenir une meilleure composition, et qu'en tenant ferme, on le verrait renoncer aux provinces de la rive gauche de l'Ebre, et peut être de la Navarre, pour se contenter de quelque colonie. Quelque détrompés que nous fussions déjà, l'opinion de gens aussi versés dans les affaires nous faisait aussi balancer. L'effet de ce rêve, qui était lui-même effet du zèle et d'un jugement droit, fut de perdre en inutiles contestations avec l'Empereur et ses ministres le peu de jours qui s'écoulèrent jusqu'à l'arrivée du roi Charles IV. Dans la nuit du jour qui précédait celui où on l'attendait, l'Empereur m'ayant fait appeler, me chargea de signifier au roi Fer-

dinand, que dès ce moment toute négociation avec lui était rompue, et que désormais il ne traiterait qu'avec le Roi son Père : nouvelle qui dissipa entièrement l'illusion de ces bons espagnols, qui, dans leur confiance excessive, auraient conseillé au Roi de déployer une noble fermeté, et cela dans un pays dont la politique suivait des maximes bien différentes. Ils furent confus et honteux de leur crédulité, assurément bien naturelle ; et les séances du Conseil général cessèrent en même temps que l'espérance de traiter avec l'Empereur.

Mais comme dans les délibérations qui eurent lieu pour discuter si le Roi devait accéder ou non à l'échange de sa couronne contre celle d'Etrurie, je fus, avec un très-petit nombre, d'un avis opposé à celui de la presque totalité du Conseil ; je crois devoir justifier que mon opinion ne fut ni légèrement énoncée, ni l'effet du caprice, quoique, après tout, elle ne pourrait être un motif d'inculper ma conduite politique, puisque je finis par me ranger du parti de la majorité, dont l'avis fut de ne point admettre l'échange proposé.

L'avis que j'avais ouvert d'accepter, vu les circonstances, l'échange dont il est question, s'appuyait sur les réflexions solides que je vais développer.

1.° L'unique objet que nous dussions nous proposer dans l'état de captivité dans lequel se

trouvait le Roi, était d'en adoucir la rigueur par tous les moyens compatibles avec son honneur et avec les intérêts de l'Espagne, et de sauver sa personne; puisque, jeune comme il l'était, il pouvait se flatter de voir s'opérer dans les événemens humains des changemens qui lui offriraient l'occasion de récupérer son trône.

2.° L'admission du traité conciliait ces deux choses, puisqu'un contrat arraché par une force à laquelle il était impossible de rien opposer, ne pouvait être obligatoire, ni faire aux yeux de l'univers, instruit d'une telle violence, la moindre tache à l'honneur de S. M. Ainsi l'on vit que François I.er, roi de France, dont la franchise et la bravoure chevaleresque sont passées en proverbe parmi ses sujets, ne fut jamais accusé par eux d'avoir manqué à l'honneur, pour n'avoir point accompli les conditions du traité qu'il signa à Madrid, dans un état de captivité, bien moins critique sans doute que celui dans lequel se trouvait l'infortuné Ferdinand VII.

D'un autre côté, ni ce traité, ni tout autre, quelque revêtu qu'il eût été de toutes les formalités requises, ne pouvait ni ne devait empêcher la nation espagnole de faire tous les efforts que lui dicteraient sa fidélité et son courage pour secouer le joug étranger, et travailler à reconquérir son roi légitime, dont la captivité à Bayonne était publique, circonstance qui frappait de nullité tout acte, de quelque nature

qu'il fût, que S. M. signerait tant qu'elle se trouverait dans cette situation.

3.° Une fois posé que l'admission du traité ne blessait ni l'honneur du Roi, ni les droits de la nation, l'on verra qu'elle procurait à l'un et à l'autre les avantages suivans : « Elle conservait » à Ferdinand VII le titre de Roi, reconnu par » Napoléon, qui par conséquent n'ayant plus » d'autorité légale ni apparente sur lui, ne pou» vait attenter à sa liberté, ni le punir des efforts » qu'il ferait pour la recouvrer, ni même traiter » comme coupables les sujets de sa suite qui » l'aideraient de leurs conseils et de leurs moyens » pour lui échapper; car enfin, arrêter le Roi » eût été aux yeux de l'Europe un acte d'une » trop révoltante tyrannie. »

4.° Le caractère de Roi obligeait Napoléon à le traiter avec plus d'égards et de respect, sous peine de se rendre odieux et méprisable aux yeux de l'Europe et à ceux même de son peuple; et quoique l'on ne pût douter qu'il le retînt en France jusqu'à la soumission de l'Espagne, au moins ce serait avec des chaînes dorées, et non enfermé dans quelque château fort, où la misère et les mauvais traitemens termineraient ses jours et ceux de ses augustes frères.

5.° Il n'était pas douteux que si le Roi n'accédait point au traité proposé par Napoléon, celui-ci exécuterait la menace qu'il avait faite de traiter avec le Roi père, qui certainement lui

céderait avec ses droits à la couronne son autorité sur ses fils déshérités et réduits à la condition de sujets de l'Empereur. Ces princes, quelles qu'eussent été les conditions de cet arrangement, habitant le sol français, demeuraient soumis à l'autorité légale de Napoléon, qui, sous quelque prétexte facile à trouver, eût pu en disposer, en trompant l'opinion publique; ce qui s'exécuta réellement, puisque l'accord de Bayonne leur donna le rang de princes de la maison impériale, et par conséquent les mit dans la classe de sujets de Napoléon.

6.° Dans le cas que l'Espagne aidée de l'Angleterre, et peut-être de quelque autre puissance, parvînt, comme nous l'espérions, à triompher des efforts de l'Empereur, il était avantageux d'avoir un gage aussi précieux que la Toscane à céder, pour que Ferdinand rentrât dans ses droits légitimes et se rendît à ses états.

7.° Dans le cas que l'Espagne fût assez malheureuse pour être vaincue dans cette lutte, et pour ne point secouer le joug de l'oppresseur, il restait pour le moins aux princes espagnols un asile honorable et indépendant.

8.° Enfin, le même Napoléon, qui ne colorait sa conduite oppressive contre l'Espagne et contre le roi Ferdinand que de la nullité supposée de l'abdication du roi Charles IV, se contredisait et la reconnaissait comme valide en ne traitant point avec celui-ci, mais avec Ferdinand comme légi-

time possesseur de la couronne, aveu d'autant plus précieux que, dans tout traité entre lui, l'Espagne et ses alliés, il devait être aux yeux du monde entier un argument invincible contre ses prétentions, et la preuve la plus convaincante de la fausseté des motifs allégués par lui pour l'opprimer, et de la justice de la cause de Ferdinand, dont la cession était sous tous les rapports d'une nullité notoire et absolue.

Que l'on juge à présent si ces raisons n'avaient pas la plus grande force, sur-tout quand les circonstances nous faisaient connaître que, malgré le refus de la Toscane, le roi Ferdinand n'en serait pas moins forcé de céder, sans indemnités, ses droits à la couronne, et de rester sujet de l'Empereur.

N'était-il pas visible en effet, qu'une fois arrivé à Bayonne, Charles IV, après avoir protesté contre son abdication en accusant son fils d'usurpation, commencerait d'accord avec l'Empereur à exiger que Ferdinand en reconnût la nullité, et lui fît une rétrocession de la couronne? Et comment sans cette formalité préalable eût-il pu transmettre à l'Empereur ses droits au moins équivoques?

Les choses se passèrent ainsi. Charles IV fit venir son fils seul dans son appartement, et lui intima en présence de la Reine et de l'Empereur l'ordre qu'avant six heures du matin du jour

suivant, il lui restituât la couronne par un écrit, en termes simples, sans aucune condition ni motifs, et signé de sa main : à défaut de quoi, lui, ses frères et toute sa suite seraient considérés et traités comme émigrés, ce qui fut appuyé par l'Empereur qui dit à Ferdinand qu'il se verrait forcé à soutenir cette mesure, ou toute autre que voudrait prendre un père et un roi malheureux, offensé par un fils rebelle. Le roi Ferdinand, malgré sa surprise, essaya de répondre; mais son père, aveuglé par ses préventions, l'interrompît avec fureur, cria qu'il avait voulu le détrôner et l'assassiner, l'accabla d'invectives, et même le menaça en se levant de son siége, sans laisser proférer une seule parole à son fils, devénu muet par l'excès de son respect filial, et non par défaut de caractère.

Que l'on réfléchisse à présent à l'extension que dans ces derniers temps l'on a donnée à la qualité d'*émigré*, et l'on verra que ne point accéder aux volontés d'un père furieux et trompé qui les tenait en son pouvoir, c'eût été réellement compromettre la vie du roi Ferdinand et celle de ses frères.

En effet, les membres du Conseil de Ferdinand furent tous de l'avis unanime que ce serait une folie de ne point faire dans cette délicate circonstance la cession demandée, dont la nullité d'ailleurs sauterait aux yeux de tout le monde.

En conséquence de l'abdication du roi Ferdi-

nand, le roi son père fit la sienne, tant pour lui que pour ses héritiers au trône d'Espagne en faveur de Napoléon et de la nouvelle dynastie qu'il choisirait : ce qui se fit par le moyen d'un traité signé à Bayonne le 5 de mai de la même année 1808, par le grand maréchal Duroc, et par le prince de la Paix, et depuis ratifié par Napoléon et par Charles IV; traité qui, entre beaucoup d'autres nullités, contenait celle qu'on n'avait pas plus consulté la nation espagnole que si elle n'eût pas existé.

Quelques jours après, l'on proposa en des termes encore plus menaçans, au roi Ferdinand et aux Infans Don Charles et Don Antoine de renoncer, le premier comme prince des Asturies, et les deux autres comme Infans d'Espagne, à tous leurs droits à la succession du trône; ou pour mieux dire, on exigeait d'eux l'adhésion pure et simple à l'acte par lequel Charles IV les avait précédemment dépouillés. Napoléon leur signifia, en leur parlant tête à tête, qu'il fallait opter entre l'obéissance et la mort.

Le maréchal Duroc ayant depuis réitéré les mêmes propositions aux trois princes, ceux-ci, sans avoir consulté ni moi, ni aucun autre membre du Conseil, prirent la sage résolution de condescendre à cet acte, aussi nul que les précédens, sous les conditions d'un traité, que par leur ordre je signai à Bayonne le 10 mai de la même année, avec ledit maréchal Duroc,

et

et que LL. AA. signèrent, et ratifièrent deux jours après à Bordeaux où elles passaient pour se rendre à Valençai.

J'ai dit que cette résolution était sage. En effet, par sa notoire nullité et par les circonstances dans lesquelles elle fut prise, elle n'entâchait point l'honneur des princes, et pouvait encore moins refroidir la valeur et la fidélité des espagnols qui ne pouvaient que rire d'un pareil traité, sur-tout quand ils eurent connaissance de la proclamation par laquelle le Roi et les Infants annonçaient à l'Espagne la prétendue renonciation : proclamation que je fis dans l'appartement, et en présence du grand maréchal Duroc, et que je présentai à l'Empereur, sans qu'à ma grande surprise ils remarquassent l'artifice avec lequel elle était rédigée; car elle était tournée de façon à ce qu'aux yeux du lecteur le plus ignorant elle devait bien plutôt paraître une protestation contre la violence qui l'avait arrachée, et une exhortation faite pour enflammer les espagnols et les appeler à la guerre, qu'une exhortation à recevoir une nouvelle dynastie.

(Voyez les pièces justificatives, n.° 6.)

CHAPITRE CINQUIÈME. [1]

(*Suite du précédent.*)

De cette exposition courte et sincère des faits et des raisons, qui déterminèrent la conduite

(1) J'ai cru devoir supprimer dans ce chapitre quelques paragraphes destinés uniquement à combattre des calomnies contre M. d'Escoiquiz, publiées à Cadix, dans un sermon prêché pendant la captivité de S. M., par Don Blas d'Ostolaza.

Ce monsieur d'Ostolaza est un prêtre qui, à Vittoria ou à Bayonne, d'après ce que dit le même monsieur d'Escoiquiz, se réunit à la suite du Roi pour lui dire la messe, et qui depuis fut le confesseur de ce Prince. De retour en Espagne, et devenu député aux Cortès, il prêcha le sermon, objet des paragraphes que je supprime comme sans intérêt pour le public de France, et comme interrompant le fil de la narration. La politique et la justice défendent également de publier une foule d'assertions sottes, ridicules et injurieuses à la famille et à la personne d'un seigneur français, aussi connu par ses grands talens diplomatiques, que digne de l'estime générale par les services qu'il a rendus à sa patrie, et par le poste éminent auquel l'a élevé S. M. le Roi Louis XVIII, pour reconnaître le zèle, l'amour et le respect dont il a donné de si éclatans témoignages à l'auguste dynastie des Bourbons. Par les mêmes motifs, je supprime également une lettre de ce même Ostolaza, qui, dans l'original, est réunie aux pièces justificatives : mais il est juste de dire que cette lettre est une rétractation formelle du sermon, qu'il y donne entière et complète satisfaction à M. d'Escoiquiz, et qu'il déclare s'être trompé dans le jugement précipité qu'il avait porté sur la famille et la personne du seigneur dont je viens de parler. M. Ostolaza s'excuse sur le peu de temps qu'il est resté en France, sur son ignorance absolue de la langue de ce pays, et enfin sur la chaleur de son zèle pour le maintien des bonnes mœurs, et de la piété de S. M. C. et de LL. AA. les Infants d'Espagne. *(Note du Traducteur.)*

politique du Roi, de ses conseillers, et la mienne en particulier, depuis l'époque à laquelle S. M. monta sur le trône, jusqu'à celle du traité de Bayonne et de sa ratification à Bordeaux le 12 mai 1808, lorsque les princes se rendaient à Valençai, je crois qu'il résulte pour tout lecteur impartial et raisonnable la conviction que si le succès qui dépend en grande partie du hasard, ou pour mieux dire des desseins d'une providence impénétrable, ne fut pas heureux, du moins le Roi, tous ses conseillers et moi avions, pour réussir dans les circonstances, épuisé toutes les ressources de la prudence humaine.

Pour me restreindre à ce qui me regarde personnellement, non dans l'intention de faire mon éloge, mais de repousser les inculpations de légèreté et d'ignorance, je demande quelle autre conduite pouvait-on attendre d'un homme que les circonstances et son faible mérite avaient appelé au maniement des affaires publiques, et qui était sans ambition (ce qu'il prouva par sa conduite, à son retour de l'exil du *Tardon*, lorsque son auguste et jeune Roi voulut l'élever aux plus éminentes dignités); d'un homme qui, devenu gouverneur du prince, se sacrifia pour la nation, en se hasardant à faire, en 1797 et 1798, à la reine et même au roi Charles les représentations les plus énergiques, de vive voix et par écrit, sur les maux qui désolaient la monarchie, sans en espérer d'autre

fruit que de perdre son emploi, et d'être exilé de la Cour ? Quelle autre chose pouvait-on croire de l'homme qui fut la seule égide du prince contre la tyrannique oppression de Godoy, qui mit en œuvre tous les moyens compatibles avec la fidélité qu'il devait au roi régnant pour renverser ce colosse, et sauver l'auguste prince et sa chère patrie, au hasard imminent de perdre la tête sur un échafaud ? Ces faits prouvés au procès de l'Escurial sont connus de toute la nation, dont les suffrages et l'attachement furent une si douce récompense de mes travaux et de mon zèle. Quelle autre conduite pouvait tenir un homme, qui, à Bayonne même, s'exposa plusieurs fois aux plus grands dangers, soit par la noble liberté avec laquelle il défendit devant l'Empereur les droits du Roi et ceux de la patrie, soit par l'amertume bien juste et bien fondée, sans doute, avec laquelle, dans une circonstance où l'on avait manqué essentiellement au respect dû au Roi et à l'Infant Don Carlos, il dit devant plusieurs français de marque au ministre Champagny : « *A présent la force est de votre côté : tout en vous vantant d'être la nation la plus polie de l'Europe, vous venez de vous conduire avec les princes espagnols d'une manière que ne se serait point permise le peuple même le plus barbare. Les affaires de ce monde sont sujettes à changer ; et ne doutez point qu'il ne vienne un temps, peut-être bien plutôt qu'on ne le*

pense, où la nation espagnole vengera ses injures, et payera au centuple des outrages dont elle ne perdra jamais le souvenir ».

Ceci fut dit du ton de la plus vive indignation, et au milieu des baïonnettes; et je dois ajouter que j'admirai la patience de l'Empereur, qui, au lieu de m'anéantir d'un souffle, non-seulement donna satisfaction au Roi, mais encore envoya l'évêque de Poitiers pour me dire, en son nom, qu'il était infiniment sensible à l'insulte faite au Roi; que cela avait été l'effet d'un ordre mal interprété, et que l'on prendrait les mesures les plus efficaces pour que pareille erreur ne se renouvelât pas.

Enfin mes connaissances et mes productions littéraires, ma réputation, et l'extrême amour que je portais au Roi, mon élève, et qui ne peut se comparer qu'à celui d'un père; que dis-je, ma gloire, mon intérêt même, quand j'aurais été un égoïste, tous ces motifs réunis ne m'imposaient-ils pas la loi de peser avec la plus grande solidité les raisons d'après lesquelles je devais motiver mon avis dans un cas de cette importance? Toute négligence, tout oubli, toute légèreté ne devenaient-ils pas impossibles? Et à y regarder de près, qui dans ce malheur perdait plus que moi? Honoré des suffrages de l'Espagne et de l'entière confiance de mon Souverain, aurai-je été au hasard, et par une sotte crédulité, me précipiter dans un abîme de maux et dans l'esclavage? Une erreur

contre laquelle toutes les précautions de la prudence humaine ne pouvaient rien, a pu seule me faire tomber dans le piége, et tromper également tous les conseillers du Roi.

Après avoir ainsi justifié ma conduite politique jusqu'à cette époque, je me contente d'invoquer le témoignage du Roi et des Infants Don Carlos et Don Antonio, et de rappeler le traitement que j'éprouvai de Napoléon, qui, après m'avoir exilé de Valençai, me confina dans la ville de Bourges, où j'ai langui quatre ans et demi, jusqu'à mon heureuse réunion avec S. M. et LL. AA. RR.

Cependant le prince de Bénévent, quoique publiquement disgracié, quoique ayant pour le tyran une haine dont il vient de donner de si honorables témoignages par l'énergie avec laquelle il a contribué à sa chute et à la restauration du trône des Bourbons, reçut l'ordre, aussitôt que le prétendu congrès de Bayonne eut par force ou par séduction reconnu le roi intrus, de notifier à tous les individus qui avaient suivi le roi Ferdinand à Valençai, de prêter à Joseph Napoléon le serment de fidélité.

Cette proposition qui, si elle eût été rejetée, pouvait entraîner la funeste conséquence de faire éloigner de S. M. et de LL. AA. tous les Espagnols qui les avaient suivis, et de livrer ces princes à la merci des domestiques français, dont l'entier dévouement et l'aveugle obéissance à Napoléon faisaient craindre les plus grands dangers,

donna au Roi, aux Infants et aux personnes sensées de leur suite les plus grandes inquiétudes. Comme tous avaient la même répugnance à faire le serment demandé, l'on prit, de l'avis de S. M. et de LL. AA., le parti d'écrire au roi intrus une lettre que je composai moi-même, et dont je mesurai les expressions avec les plus scrupuleuses précautions.

Quelque temps après être sortis de cet embarras par le moyen évasif que je viens de rapporter, le prince de Bénévent nous donna l'avis que l'Empereur avait formé le projet d'envoyer le Roi au Mexique, ou à telle autre de ses colonies qu'il choisirait, sous les conditions de renouveler sa renonciation au trône d'Espagne, et d'emmener avec lui, non-seulement les Infants, mais le Roi père et la reine, l'Infant Don Francisco, l'Infante Doña Marie-Louise avec sa famille, et autant de princes de la famille de Bourbon qu'il pourrait en réunir, leur offrant des états dans ces vastes contrées, dans l'espoir sans doute d'avoir autant d'ennemis de moins en Europe. Nous demandâmes et obtînmes l'agrément du roi, le duc de Saint-Charles et moi, pour aller à Paris suivre cette affaire.

L'Empereur avait réellement conçu ce projet, qui, s'il eût été mis à exécution, aurait rendu au Roi sa liberté, et l'eût mis à même de retourner en Espagne, du moment qu'il se serait trouvé au milieu de ses sujets d'outre-mer (bien

entendu que toutes cessions faites par le prince sur le territoire français étaient nulles par le fait même). Aussi nous empressâmes-nous de nous rendre à Paris, pour voir si la folie de Napoléon irait jusqu'à exécuter un projet aussi absurde.

Par malheur il en connut lui-même les conséquences. Il gagnait du temps ; mais dans l'intervalle il nous faisait traiter par ses ministres, quant au cérémonial, comme de vrais ambassadeurs. Il est vrai qu'il retardait toujours l'audience que nous demandions ; jusqu'à ce qu'enfin, après avoir insisté, il donna l'ordre que nous lui fussions présentés par le duc de Frias, ambassadeur de l'intrus Joseph ; et, désespérant sur notre refus constant et absolu, de nous amener à ses vues, il nous exila de cette ville.

Notre séjour pourtant ne fut inutile ni au Roi ni à l'Espagne ; car malgré l'active vigilance avec laquelle la police faisait épier toutes nos démarches, nonobstant les dangers auxquels le moindre soupçon nous eût exposés, nous eûmes le bonheur d'avoir, soit chez M. le prince de Bénévent, soit dans d'autres maisons où nous allions, des entretiens secrets avec les ambassadeurs d'Autriche, de Russie, de Prusse, et de plusieurs états de la Confédération du Rhin, que nous excitions, par tous les moyens possibles, à ce qu'ils déterminassent leurs souverains respectifs à reprendre les armes contre Napoléon, avant qu'il eût achevé d'opprimer entièrement

l'Espagne, dont la ruine devait avoir pour eux les conséquences les plus funestes.

Un des fruits que produisirent ces insinuations fut d'accélérer la rupture de l'Autriche avec la France; laquelle, malgré son issue malheureuse, ne laissa pas de soulager l'Espagne, par l'utile diversion qu'elle fit aux projets et aux forces de l'ennemi commun.

D'ailleurs nos réflexions ne contribuèrent-elles pas à jeter dans l'esprit de ces ministres les germes qui devaient, dans le temps, produire cette mémorable coalition qui vient de porter le coup mortel au tyran? Sans le bonheur que nous eûmes de lui cacher nos démarches, nous eussions payé notre zèle bien cher; car, à son retour d'Erfurt, sur une ombre de soupçon, il témoigna la plus vive indignation au prince de Bénévent et à M. Fouché, ministre de la police, les accusant de conspirer en faveur des Bourbons.

Je terminerai cet écrit, en donnant, dans le chapitre suivant, une courte analyse de ce qui se passa à Valençai lors de l'arrivée du comte de Laforest, et depuis le commencement de l'heureuse négociation qui a rendu notre roi chéri à sa patrie et à son trône.

CHAPITRE VI.

Dernière époque de la captivité du Roi, depuis le commencement de la négociation pour son retour en Espagne, jusqu'à son départ de Valençai.

Ce chapitre, qui n'est autre chose qu'un extrait fidèle d'un journal très-exact, rédigé sur cette affaire par la main la plus auguste, non-seulement mérite d'être lu avec attention par ce motif, mais encore parce qu'il met en lumière les sublimes et royales qualités de Ferdinand VII, et celle des Infants qui partagèrent la captivité de ce monarque.

Ces trois princes, que la tyrannie de Napoléon avait séparés de tous les espagnols de leur suite, isolés au milieu de domestiques français, desquels, sous aucun rapport, ils ne pouvaient attendre un conseil, avaient déja passé quatre ans et demi dans cette triste solitude, toujours environnés de soupçons, et quelquefois exposés à des tracasseries désagréables, suscitées par la politique mesquine d'un gouvernement aussi cruel que méfiant, lorsque, le 17 novembre 1813, M. le comte de Laforest, sous le nom de M. du *Bosque*, envoyé à Valençai par Napoléon,

se présenta à S. M. et à LL. AA., et remit au Roi la lettre suivante :

« Mon cousin, les circonstances dans lesquelles » se trouvent actuellement mon empire et ma » politique, me font désirer de terminer d'une » seule fois les affaires d'Espagne. L'Angleterre » y fomente l'anarchie et le jacobinisme, et tra- » vaille à anéantir la Monarchie et à détruire » la noblesse, pour établir une république. Je » ne pourrais voir qu'avec la plus grande peine » la destruction d'une nation si voisine de mes » états, et avec laquelle j'ai tant d'intérêts ma- » ritimes communs.

» Je désire donc ôter tout prétexte à l'in- » fluence anglaise, et rétablir les nœuds d'amitié » et de bon voisinage qui ont existé si long-temps » entre les deux nations.

» J'envoie à V. A. R. le comte de Laforest » sous un nom supposé ; et V. A. doit ajouter » foi à tout ce qu'il lui dira. Je désire que V. A. » soit persuadée de la sincérité des sentimens » d'amitié et d'estime que je lui ai voués.

» Mon cousin, cette lettre n'étant à d'autre » fin, je prie Dieu qu'il accorde de longues » années à V. A. Saint-Cloud, 12 novembre » 1813. Votre cousin. NAPOLÉON.

S. M. et LL. AA. RR. se retirèrent pour lire cette lettre, et rentrèrent après avoir réfléchi un instant sur son contenu. Alors le comte de Laforest dit au Roi (auquel, parce qu'il n'avait

pas été reconnu par l'Empereur, il ne donnait comme celui-ci que le titre d'Altesse Royale) : « Monseigneur, l'Empereur qui a voulu que » je me présentasse sous un nom supposé pour » que cette négociation fût secrète, m'a envoyé » dire à Votre Altesse Royale que, désirant » rétablir la bonne harmonie entre le père et le » fils, il fit tout ce qu'il pût à Bayonne pour » y parvenir ; mais que les anglais ont tout » détruit en introduisant l'anarchie et le jacobi» nisme en Espagne, dont le sol est ravagé, la » religion renversée, le clergé perdu, la noblesse » abattue, la marine sans existence, les colonies » d'Amérique insurgées et séparées de la mère » patrie entièrement ruinée. Ces insulaires n'ont » d'autre but que de changer la monarchie en » république, quoique pour tromper le peuple » ils mettent le nom de V. A. R. à la tête de » tous leurs actes publics. Je sais bien, Monsei» gneur, que V. A. R. n'est pour rien dans tout » ce qui s'est fait dans ces derniers temps ; mais » ils ne s'en servent pas moins du nom de V. » A. R. qu'ils ont toujours à la bouche.

» Cela n'empêche pas qu'il ne règne en Espa» gne une grande anarchie ; car, tandis que les » Cortès qui sont à Cadix paraissent vouloir un » Roi, ils n'ont d'autre but que d'établir la répu» blique. Les véritables espagnols en gémissent, » et désireraient voir renaître avec l'ordre, dans » leur patrie opprimée, la sûreté de leurs pro-

» priétés. L'Empereur, touché de ces désordres, » m'a chargé de faire connaître à V. A. R. le » funeste état des choses, afin qu'elle daigne m'in- » diquer les moyens qui lui paraîtront les plus » efficaces, soit pour concilier les intérêts des » deux nations, soit pour rendre la tranquillité » à un royaume qui a tant de titres à la con- » sidération générale, et qui mérite d'être gou- » verné par une personne du caractère, et de » la dignité de V. A. R. L'Empereur donc, eu » égard à ma longue expérience dans les affaires, » (puisque depuis quarante ans je suis la carrière » diplomatique, et que j'ai été envoyé dans toutes » les Cours), m'a honoré de cette commission, » dont j'espère m'acquitter à sa satisfaction et à » celle de V. A. R. Il est essentiel que cette affaire » se traite dans le plus grand secret; parce que, si » par hasard les anglais venaient à s'en douter, ils » mettraient tout en œuvre pour la faire échouer; » et en conséquence, connu comme je le suis » de tant de personnes, qui ne tarderaient » point, si elles me voyaient, à soupçonner la » vérité, j'emploîrai toutes les précautions pour » garder le plus sévère incognito : et je supplie » VV. AA. RR. de vouloir bien contribuer à » rendre le plus secret possible mon séjour ici ».

Le comte de Laforest ayant terminé ce discours, S. M. lui répondit « qu'une proposition » aussi sérieuse et aussi imprévue demandait » beaucoup de réflexions et de temps pour y

» répondre, et que quand elle s'y serait pré- » parée, elle le ferait appeler ».

Malgré cela, et sans attendre l'avis du Roi, le comte de Laforest demanda le jour suivant une audience dans laquelle le Roi l'ayant interrogé sur les intentions de l'Empereur, et sur les termes dans lesquels il pensait les présenter, ce négociateur se servit dans sa réponse à peu de chose près des expressions de la veille, toutefois avec quelque contradiction, puisque, sans répéter un seul mot des projets des Anglais de faire de l'Espagne une république, il donna à entendre que tous les Espagnols désiraient le retour de Ferdinand VII, et finit en disant : « Que si Son » Altesse acceptait le royaume d'Espagne que » l'Empereur voulait lui rendre, il était essentiel » qu'elle concertât avec lui les moyens d'en » chasser les Anglais ».

Le Roi, d'accord avec les Infants, lui répondit : « Que dans l'état et les circonstances dans les- » quelles il se trouvait à Valençai, il ne pouvait » traiter de rien, et moins encore prendre au- » cun parti sans le consentement de la Nation » représentée par la régence ». A quoi le comte de Laforest répliqua : « Qu'assurément les inten- » tions de l'Empereur n'étaient pas que S. A. fît » la moindre chose contre la volonté de l'Espa- » gne; mais que dans cette supposition-là même, » il fallait que S. A. employât les moyens les » plus prompts pour terminer cette affaire ».

Le Roi répondit à cela : « Que comme il l'avait
» déjà dit, il ne pouvait rien faire sans l'avis
» de la régence, ni prendre aucune détermina-
» tion, puisque depuis cinq ans et demi qu'il
» était absent d'Espagne, il n'avait rien appris
» de l'état dans lequel elle se trouvait, que parce
» qu'il l'avait lu dans les gazettes françaises ».
M. Laforest répliqua : « Que ce que S. A. avait
» lu était la vérité ». Et pour le prouver, il fit
un discours qui dura plus d'un quart d'heure,
dans lequel la perspicacité de S. M. lui fit re-
connaître un tissu de faits controuvés, et de con-
tradictions disposées avec le plus grand art. De
temps en temps il s'arrêtait pour étudier ses
expressions, comme si l'extrême attention et l'air
scrutateur de LL. AA. RR. l'eussent embarrassé (1).
Enfin il termina son discours par les paroles
suivantes : « Celui qui est né pour être roi, ne
» peut avoir de volonté à lui. Il doit être roi.
» Il n'est point comme un particulier qui a le
» droit de choisir le genre de vie qui lui con-
» vient. Eh ! quel est l'homme qui n'accepte pas
» à l'instant un royaume qu'on lui offre ? Ce-
» pendant, si celui qui devait porter la couronne
» disait : *Je renonce dès à présent à toute espèce
» de dignité : loin de convoiter les honneurs*,

(1) Il n'est pas étonnant que la bonne foi et l'équité de M. le comte de Laforest lutassent dans son cœur, contre l'artifice dont il devait faire usage pour obéir aux ordres du tyran ; ce qui produisait sans doute ce trouble extérieur que LL. AA. remarquaient.
(Note de l'Auteur.)

» *mon seul désir est de mener la vie d'un particulier ;* ceci changerait l'état de la question. » Ainsi, si V. A. R. était dans de tels sentimens, l'Empereur serait obligé d'employer » d'autres moyens. Mais si, comme je dois le » croire, V. A. R. est dans l'intention d'accepter » le sceptre, il est indispensable, pour commencer par poser les bases principales de la » négociation, de nommer à cet effet quelqu'un » des Espagnols qui sont en France ».

Le Roi répondit avec une grande tranquillité, « qu'il avait besoin de réfléchir à cette proposition ». A quoi l'ambassadeur répliqua : « Lorsqu'il s'agit » d'un royaume, il n'y a pas beaucoup à penser, » et la raison d'état est la seule règle que l'on » doive suivre ». La réponse de S. M. est digne de Salomon. « Loin de partager votre opinion » (dit S. M.), je pense au contraire, Monsieur » l'ambassadeur, qu'accepter une couronne est » une démarche qui ne peut trop se peser, et » je prendrai du temps pour y méditer ».

Le comte de Laforest se retira avec cette réponse, et s'étant présenté de nouveau le jour suivant, le Roi lui dit : « Ayant réfléchi mûrement, » Monsieur l'ambassadeur, à ce que vous m'avez » dit ces jours-ci, je vous répète que dans la » situation dans laquelle je me trouve, je ne » puis rien faire, ni traiter, sans l'avis de la » Nation, et par conséquent de la régence. » L'Empereur m'a mis ici, et s'il veut que je

» retourne

» retourne en Espagne, c'est à lui de négocier
» cette affaire avec la régence. Il a pour cela
» des moyens dont je suis privé, et qu'il pour-
» rait me procurer en faisant venir ici une dé-
» putation de la régence, qui me mettrait au
» courant des affaires d'Espagne, me proposerait
» les moyens de la rendre véritablement heu-
» reuse, et donnerait ainsi de la force et de la
» validité à tout ce dont je pourrais convenir
» avec S. M. I. Cette députation est d'autant
» plus indispensable, que je n'ai personne en
» France de qui je puisse me servir dans cette
» occasion (1) ». L'ambassadeur répondit à S. M. par une longue harangue, dans laquelle il prétendit prouver que les Anglais et les Portugais dominaient en Espagne ; que leur intention était de la soumettre à la maison de Bragance, en commençant par y placer sa sœur la princesse du Brésil, et termina en exigeant de S. M. qu'elle lui déclarât « si son intention, quand elle re-
» tournerait en Espagne, était d'être amie ou
» ennemie de l'empereur Napoléon ». Le Roi répondit : « J'estime beaucoup l'Empereur, mais
» je ne ferai jamais rien de contraire aux intérêts
» et au bonheur de ma Nation ; et je vous dé-
» clare solennellement que jamais rien ne pourra

---

(1) M. Escoiquiz dit dans une note, qu'il n'était pas étonnant que le Roi ne se servît pas dans cette occasion des personnes qui l'avaient suivi en France, puisque toutes ignoraient le véritable état des affaires en Espagne.

» ébranler cette résolution. Si l'Empereur veut » que je retourne en Espagne, qu'il négocie avec » la régence, et, après avoir pris connaissance » du traité, je le signerai ; mais pour cela il est » nécessaire que je voie ses députés, et qu'ils » me mettent au fait de l'état des choses. Rendez » compte de ma réponse à l'Empereur, et ajoutez » que c'est ce que me dicte ma conscience ».

En conséquence, le jour suivant, S. M. remit à M. de Laforest sa réponse à la lettre de l'Empereur.

« Sire, le comte de Laforest m'a remis la lettre » que V. M. I. m'a fait l'honneur de m'écrire en » date du 12 du courant. Je la remercie de l'hon- » neur qu'elle me fait de désirer de traiter avec » moi pour obtenir la fin qu'elle se propose, de » terminer les affaires d'Espagne.

» V. M. I. dit dans sa lettre que *l'Angleterre* » *y propage le jacobinisme et l'anarchie, et tend* » *à anéantir la monarchie espagnole. Je ne pour-* » *rais voir qu'avec la plus grande peine* (ajoute » V. M.) *la destruction d'une nation si voisine* » *de mes états, et avec laquelle j'ai tant d'inté-* » *rêts maritimes communs. Je désire donc ôter* » *tout prétexte à l'influence anglaise, et rétablir* » *les nœuds d'amitié et de bon voisinage qui ont* » *existé si long-temps entre les deux nations.*

» Je ne puis faire à ces propositions d'autre » réponse que celle que j'ai donnée de vive voix » au comte de Laforest lorsqu'il me les présenta

» de la part de V. M. I. et R. Je fais toujours » profession du même attachement et du même » respect dont j'ai donné tant de preuves à V. M. I.; » mais je ne puis rien faire sans le consentement » de la nation espagnole, et par conséquent de la » régence. V. M. m'a conduit à Valençai, et si » elle veut que je remonte sur le trône, V. M. a, » pour traiter avec la régence, des moyens qui » me manquent; ou si V. M. veut absolument né» gocier avec moi, comme je n'ai ici personne de » confiance, il est nécessaire que la régence m'en» voie des députés qui m'instruisent de l'état des » choses en Espagne, et m'aident à trouver le » moyen de la rendre véritablement heureuse, » leur présence seule pouvant donner à ce que » je traiterai avec V. M. I. une authenticité qui » le rende valable en Espagne.

» Si la politique de V. M. et les circonstances » dans lesquelles se trouve son empire ne lui » permettent pas d'accéder à ces conditions, alors » tranquillement et de bon cœur je resterai à » Valençai, où j'ai déjà passé cinq ans et demi, » et où je suis décidé à rester toute ma vie, si » c'est la volonté de Dieu.

» Je suis peiné, Sire, de parler de cette ma» nière à V. M., mais j'obéis en cela à la voix de » ma conscience. Je m'intéresse autant aux An» glais qu'aux Français; mais cependant je dois » préférer à tout la gloire et la félicité de ma na» tion. J'espère que V. M. ne verra dans cette

» exposition de mes sentimens qu'une nouvelle » preuve de ma candeur et de ma sincérité, ainsi » que du tendre attachement que j'ai pour sa per- » sonne. Si après avoir pris des engagemens avec » V. M., je me voyais forcé d'y manquer et de » faire le contraire de ce que j'aurais promis, » que penserait-elle de moi ? Elle dirait que je » suis un inconstant, se moquerait de moi, et me » déshonorerait aux yeux de l'Europe.

» Je suis très-content, Sire, de M. le comte » de Laforest, qui a manifesté beaucoup de zèle » pour les intérêts de V. M., et qui m'a traité » avec de grands égards.

» Mon frère et mon oncle me chargent de les » mettre à la disposition de V. M. I. et R.

» Je prie Dieu, Sire, d'accorder de longues » années à V. M. Valençai, 21 novembre 1813.

Signé, Ferdinand.

Telle fut la réponse du Roi, dans laquelle l'on voit briller d'un même éclat son caractère droit et ferme, sa magnanimité, son ardent amour pour son peuple, réunis à la plus noble franchise. Cette politique et prudente réponse dut d'autant plus étonner le comte de Laforest, que S. M. n'ayant auprès d'elle aucun individu verse dans ces matières ne pût consulter qu'avec les Infants, et cependant l'homme le plus instruit dans la diplomatie n'aurait pu en faire une ni meilleure ni plus sage. C'était le sublime langage, non-

seulement du cœur le plus noble et le plus pur, mais encore du jugement le plus sain : et ce langage est comme celui de la nature, que l'art ne peut jamais imiter qu'imparfaitement.

L'auguste auteur dont je traduis littéralement les notes, en en retranchant seulement quelques articles moins intéressans pour ne point rendre cet écrit trop volumineux, continue ainsi :

« Après avoir remis à Laforest la lettre pour » l'Empereur, cet ambassadeur remarqua que j'y » avais récapitulé tout ce que je lui avais dit pré- » cédemment, et ajouta que mes prétentions » étaient justes ; mais qu'il désirait savoir si je » voulais traiter avec l'Empereur avant ou après » avoir consulté avec la régence (1) ; que si » c'était après, cela ferait perdre beaucoup de » temps, et que si c'était avant, il n'était point » douteux, qu'une fois les affaires arrangées avec » l'Empereur, la régence ferait à l'instant tout ce » que je désirerais ; que si mon projet en re- » tournant en Espagne était de faire la guerre à » la France, l'Empereur, en ce cas, préférerait » me retenir en son pouvoir et la continuer dans » les mêmes termes que jusqu'alors ; à quoi je » répondis, que sans doute il avait mal compris » mes explications des jours précédens, ou que je » ne m'étais pas exprimé assez clairement ; que » c'était en somme ; *que je ne prenais nul enga-*

(1) Le lecteur reconnaîtra facilement que ce paragraphe est tiré du journal rédigé par S. M. Ferdinand VII à Valençai.

» *gement; que si l'intérêt et le bonheur de l'Es-*
» *pagne exigeaient que je fusse ami des Fran-*
» *çais, je le serais; que si au contraire les mê-*
» *mes motifs demandaient que je le fusse des*
» *Anglais, je le serais dans ce cas;* et en der-
» nière analyse, que si cela ne convenait point
» à l'Empereur, les Infants et moi nous resterions
» volontiers à Valençai, où nous avions déjà
» passé cinq ans et demi; à quoi j'ajoutai: *Et en*
» *cela, je ne fais que ce que l'Empereur ferait*
» *à ma place.* — Telle fut ma dernière réponse,
» à laquelle M. Laforest me répliqua par des rai-
» sons spécieuses, cherchant pendant long-temps
» à me ramener à sa manière de penser, jusqu'à
» ce que voyant ma fermeté il prit congé, en
» m'exhortant à y bien réfléchir ».

Ce fut ainsi que S. M. entama le traité jusqu'à l'arrivée à Valençai du duc de Saint-Charles, qui y fut envoyé par un ordre exprès de l'Empereur, afin que le Roi eût en lui un homme digne de sa confiance et qui, réunissant les qualités requises, et muni de pouvoirs suffisans, pût régulariser les commencemens de la négociation. Rien ne fut changé par l'arrivée du Duc, qui, informé des intentions du Roi, et ferme comme il devait l'être dans les mêmes principes, admira et approuva la manière dont jusqu'alors l'affaire avait été conduite.

Après différentes conférences qui eurent lieu entre S. M., LL. AA., le comte de Laforest et le

duc de Saint-Charles, il fut décidé unanimement que vu les intentions déjà connues de S. M., le duc de Saint-Charles, revêtu de ses pleins pouvoirs, et le comte de Laforest de ceux de l'Empereur, feraient et signeraient un traité le plus avantageux possible pour l'Espagne; mais qu'il ne serait regardé comme conclu, que lorsque, porté à Madrid par le duc de Saint-Charles, il aurait été ratifié par la régence, et sanctionné et ratifié par le Roi après son retour en Espagne.

Ces conditions étaient d'autant plus justes et nécessaires, que le Roi avait répété souvent qu'il ne pouvait rien faire de valide dans la situation dans laquelle il se trouvait, et sans le consentement de la nation espagnole, représentée par la régence, et que tout acte fait même avec cette dernière condition devait être soutenu par le consentement de S. M. libre et remontée sur le trône. En conséquence de cet accord et sous les conditions convenues, le traité fut conclu et signé le 8 décembre, dans les termes suivans:

S. M. C. Ferdinand VII, et S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, etc., etc., animés d'un égal désir de faire cesser les hostilités, et voulant faire entre les deux puissances un traité de paix définitif, ont nommé leurs plénipotentiaires, savoir:

S. M. Ferdinand VII, Don Joseph-Michel de Carvajal, duc de Saint-Charles, comte du Port, grand courrier des postes de l'Inde, grand d'Es-

pagne de première classe, grand majordome de S. M. C., lieutenant général de ses armées, chambellan avec exercice, grand croix et commandeur de différens ordres, etc.;

Et S. M. l'Empereur et Roi, M. Antoine-René-Charles-Maturin comte de Laforest, conseiller d'état, grand officier de la légion d'honneur et de l'ordre impérial de la réunion, etc., lesquels après avoir échangé leurs pouvoirs respectifs, sont convenus des articles suivans :

ARTICLE PREMIER.

Il y aura dorénavant, à dater de la signature de la ratification du présent traité, paix et amitié entre S. M. Ferdinand VII et ses successeurs, et S. M. l'Empereur et Roi et ses successeurs.

ART. 2.

Toute hostilité cessera entre les deux nations, tant sur terre que sur mer, savoir : pour les états du Continent, immédiatement après l'échange des ratifications ; quinze jours après, dans les mers qui baignent les côtes de l'Europe et celles de l'Afrique en deçà de l'équateur ; quarante jours après ledit échange, dans les pays et les mers d'Afrique et d'Amérique, de l'autre coté de l'équateur ; et trois mois après, pour tous les pays et les mers situés à l'orient du Cap de Bonne-Espérance.

ART. 3.

S. M. l'empereur des Français et roi d'Italie

reconnaît Don Ferdinand VII et ses successeurs comme rois d'Espagne et des Indes, conformément à l'ordre de succession établi par les lois fondamentales d'Espagne.

ART. 4.

S. M. I. et R. reconnaît l'intégrité de l'Espagne, telle qu'elle était avant la guerre actuelle.

ART. 5.

Les provinces et places actuellement occupées par les Français, seront rendues, dans le même état où elles se trouvent, aux gouverneurs espagnols et aux troupes nationales.

ART. 6.

S. M. le roi Ferdinand s'engage de son côté à maintenir l'intégrité de l'Espagne, des îles, places et forts voisins, nommément Mahon et Ceute : il s'engage aussi à faire évacuer à l'armée anglaise et aux gouverneurs de cette nation, les provinces, les places et le territoire qu'ils occupent.

ART. 7.

Un commissaire français et un espagnol feront un arrangement militaire, pour que les français et les anglais évacuent à l'instant les provinces espagnoles dans lesquelles ils sont cantonnés.

ART. 8.

S. M. C. et S. M. l'empereur et roi s'enga-

gent réciproquement à maintenir l'indépendance des droits maritimes, comme il a été stipulé par le traité d'Utrech, et comme les deux nations l'ont maintenue jusqu'à l'année 1792.

ART. 9.

Tous les espagnols du parti du roi Joseph, qui l'ont servi dans des emplois civils, politiques et militaires, ou qui l'ont suivi, seront réintégrés dans les droits, honneurs et prérogatives dont ils jouissaient avant. Leurs biens confisqués leur seront rendus. L'on accordera à ceux qui désireront rester hors de l'Espagne un terme de dix ans, pour qu'ils puissent vendre leurs biens et faire toutes les dispositions nécessaires pour un nouvel établissement. On leur conservera leurs droits à toutes les successions qui pourraient leur échoir, et ils pourront jouir et disposer de leurs biens sans être assujettis à aucun droit.

ART. 10.

Tous les biens tant meubles qu'immeubles, qui appartenaient en Espagne avant la guerre à des français ou à des italiens, leur seront restitués. Egalement tous les biens, soit en France, soit en Italie, qui appartenaient à des espagnols, et qui auraient été séquestrés ou confisqués leur seront rendus. L'on nommera de part et d'autre des commissaires pour régler et déterminer tous les différends qui surviendraient dans l'exé-

cution de cet article et du précédent. Ils prononceront aussi sur les difficultés relatives aux acquisitions qui se seraient faites pendant la guerre.

ART. 11.

Les prisonniers seront réciproquement rendus, soit qu'ils soient dans les dépôts ou partout ailleurs, soit qu'ils aient pris du service, à moins qu'après la paix ils ne déclarent devant un commissaire de leur nation, qu'ils désirent rester au service de la puissance sur le territoire de laquelle ils se trouvent.

ART. 12.

La garnison de Pampelune, les prisonniers de Cadix, de la Corogne, des îles de la Méditerranée, et ceux de tous les autres dépôts, soit qu'ils aient été remis aux anglais, soit qu'ils soient encore en Espagne, ou qu'ils aient été transportés en Amérique, seront également rendus.

ART. 13.

S. M. Ferdinand VII s'engage à payer au Roi Charles IV et à la Reine son épouse, trente millions de réaux par an, par quartier, de trois en trois mois. Après la mort du Roi Charles, il restera à la Reine veuve une pension annuelle de deux millions de francs. Tous les espagnols qui sont à leur service ont la liberté de résider

hors du territoire espagnol, partout où LL. MM. le jugeront convenable.

ART. 14.

Les deux puissances feront un traité de commerce, et jusqu'à ce qu'il soit terminé, les relations commerciales resteront sur le pied où elles étaient avant la guerre de 1792.

ART. 15.

Les ratifications du présent traité s'échangeront à Paris dans le délai d'un mois, et plutôt s'il est possible.

Fait et signé à Valençay, le 8 décembre 1813.

LE DUC DE SAINT-CHARLES.
LE COMTE DE LAFOREST.

Une fois ce traité conditionnel fait dans les termes que l'on vient de voir, le duc de Saint-Charles se prépara à le porter en Espagne. Le Roi lui donna ses lettres de créance; c'est-à-dire, une pour la régence à laquelle il ajouta une instruction ostensible pour le gouvernement français.

Dans ces deux documens (pour ne point aigrir les français, et dans la crainte de rompre par une délicatesse mal entendue une négociation qui donnait l'espérance du retour du Roi dans ses états), S. M. s'expliqua en des termes qui paraissaient exiger la ratification de la régence;

mais en même temps, et pour ne point les exposer à être interceptés en chemin par le gouvernement français, il donna au duc de Saint-Charles des instructions secrètes et verbales, par lesquelles il lui recommandait :

1.° De sonder les intentions de la régence et des cortès, et dans le cas où il les trouverait animés d'un esprit de loyauté et d'attachement à sa personne, et non de rébellion et de jacobinisme (comme S. M. ne le soupçonnait que trop), de dire avec le plus grand secret à la régence, que son intention royale était qu'elle ratifiât le traité, si toutefois les relations que l'Espagne avait établies avec les puissances coalisées contre la France le permettaient, sans manquer à la foi qu'on leur devait, et sans compromettre les intérêts de la nation; mais que, dans le cas contraire, il était bien loin de l'exiger.

2.° Si la régence pensait, qu'en mettant le gouvernement anglais dans la confidence, elle pût sans inconvénient ratifier le traité, jusqu'à ce que le retour du Roi qui en devait être une conséquence, et dont la libre approbation pouvait seule alors en compléter l'authenticité, laissât ce prince le maître de déclarer, comme il le ferait réellement, qu'il était nul, ayant été arraché par la force, et comme contenant des conditions qui pouvaient avoir pour son peuple les plus fâcheux résultats; dans cette hypothèse, S. M. désirait que la régence ratifiât le traité, puisqu'il était impos-

sible que la France pût jamais se plaindre que le Roi, d'après de nouvelles lumières acquises sur l'état de l'Espagne, et des données qu'il ne pouvait avoir dans le temps de sa captivité, refusât de donner la dernière main et sa sanction royale à un traité préjudiciable à son peuple.

5.° Si la régence était infectée d'un esprit de jacobinisme, il devait bien se garder de déclarer les secrètes intentions de S. M., et insister seulement sur la nécessité de ratifier le traité : ce qui ne pourrait d'aucune manière empêcher que le Roi, à son retour en Espagne, continuât la guerre si l'intérêt et les engagemens de la nation l'exigeaient.

Sans cette précaution il aurait pu arriver que, par une infidélité de la régence, le gouvernement français eût eu connaissance des intentions du Roi, ce qui eût tout perdu.

Le duc de Saint-Charles partit de Valençai le 11 décembre, sous le nom supposé de Monsieur Ducos, pour que l'on ne soupçonnât point le mystère de sa commission, et muni de tous les passeports nécessaires. En son absence Don Pedro de Macanaz, qui était aussi arrivé chez le Roi quelques jours auparavant par ordre de l'Empereur, resta chargé de traiter avec le comte de Laforest; dans ce temps arrivèrent à Valençai, également par ordre de l'Empereur le maréchal de camp Don Joseph de Zayas, et le lieutenant général Don Joseph de Palafox; et moi Don

Juan Escoiquiz je m'y rendis le 14 du même mois de décembre.

Depuis ce jour je fus par ordre du Roi chargé de suivre avec Monsieur Macanaz les négociations avec Monsieur Laforest, qui occupait très-secrètement un appartement dans le même château que nous habitions avec S. M.

Peu de temps après, avec l'approbation du Roi, nous proposâmes à cet ambassadeur d'envoyer à Madrid, avec un *duplicata* des mêmes instructions, Don Joseph de Palafox, afin que dans le cas où le duc tombât malade ou qu'il lui arrivât quelque accident en route, les affaires n'en souffrissent aucun retard.

En conséquence le Roi donna au lieutenant général Palafox une nouvelle lettre de créance pour la régence, accompagnée des mêmes instructions ostensibles et secrètes, et lui recommandait de voir avec les plus grandes précautions l'ambassadeur d'Angleterre à Madrid : de lui dire de vive voix, et sous le sceau du plus grand secret, combien S. M. était reconnaissante des efforts que son gouvernement faisait en sa faveur, et qu'il lui communiquât ses intentions réelles sur la négociation dans laquelle il était engagé avec l'Empereur des français, afin que le cabinet de Saint-James loin d'en prendre ombrage en facilitât autant que possible la conclusion.

Pendant l'absence des deux envoyés, le temps

se passa à se concilier la bienveillance du comte de Laforest, et à compter avec impatience les minutes jusqu'à leur retour. Nous nous flattions que l'absence du duc de Saint-Charles ne dépasserait pas les quarante-cinq jours stipulés; mais ils se passèrent, et d'autres encore, sans que nous eussions eu d'autres nouvelles de lui que celle de son arrivée aux avant-postes de l'armée espagnole de Catalogne. Ce retard fut occasionné par le déplacement de la régence et des cortès qui se transférèrent de Cadix à Madrid.

Comme nous ignorions ce qui se passait, nos inquiétudes étaient sans bornes; et nous voyions avec le plus grand étonnement la résignation et le calme de S. M. et de LL. AA., qui, au lieu de partager notre impatience, en riaient, et se possédaient beaucoup mieux que nous ne le faisions nous-mêmes.

Cependant voyant le retard excessif qu'éprouvaient le retour et même les lettres du duc de Saint-Charles, nous ne perdîmes pas notre temps, et d'après la permission du Roi, nous engageâmes le comte de Laforest à représenter à S. M. I., que, paraissant certain que la régence avait refusé de ratifier le traité, ce qui dans les circonstances convenait le mieux à l'Empereur, elle permît au Roi, pour lever toutes les difficultés, de retourner en Espagne, sans conditions, bien assurée que S. M., à moins d'obstacles insurmontables, conclurait la paix avec lui.

Nous

Nous supposions bien que les puissances alliées s'y opposeraient : mais comme à la rigueur nous n'en étions pas certains, il nous était sans doute bien permis, en traitant avec un homme d'aussi mauvaise foi, d'être d'avis d'en douter : puisque par cette innocente réserve nous obtenions le but de tous nos désirs, qui était la liberté du Roi. Tromper adroitement un homme aussi faux que Napoléon, loin d'être un crime, nous paraissait une bonne action.

Les raisons que nous proposâmes à Monsieur de Laforest, pour lui prouver que nos propositions étaient non-seulement les plus utiles pour le Roi, mais encore pour l'Empereur lui-même, sont les suivantes :

1.° Que supposé que S. M. I. désirât donner satisfaction au Roi des outrages qu'il avait reçus et se concilier sa bienveillance, le meilleur moyen était de lui montrer une confiance entière, et de le laisser retourner en Espagne, sans conditions, lesquelles d'ailleurs seraient toujours sans force, tant qu'elles n'auraient point été confirmées par S. M. en pleine liberté;

2.° Que les puissances alliées, qui avaient déjà envahi son empire, commenceraient à croire, en voyant cette démarche, que l'Empereur désirait la paix sincèrement, et que les Français eux-mêmes qui avaient toujours regardé avec horreur la guerre d'Espagne, prendraient courage en connaissant ses dispositions à la tranquillité, et réu-

uniraient leurs efforts aux siens pour chasser l'ennemi de son territoire ;

3.° Que le Roi, persuadé comme il l'était que l'intérêt de ses sujets était d'être en paix avec la France, opinion que partageaient tous les bons esprits en Espagne, pourrait facilement, une fois remonté sur son trône, la propager dans toute la Péninsule, et la faire recevoir avec plaisir;

4.° Qu'à tout prendre, quand même le Roi de retour en Espagne choisirait le parti le plus contraire à l'Empereur, c'est-à-dire celui de continuer la guerre ; comme il ne serait point de sa politique de désirer que les alliés démembrassent la France, et affaiblissent trop une puissance, seul boulevard de ses états dans le Continent, il la pousserait mollement et d'une manière illusoire, pour ne point aider à réaliser des projets qui seraient aussi préjudiciables pour lui ;

5.° Qu'en supposant même que le Roi voulût suivre la guerre avec toute l'activité imaginable, loin d'être aussi sérieuse que celle que lui faisait alors la régence, elle prendrait nécessairement un autre caractère, quand ce ne serait que par le grand nombre de changemens que devait éprouver le Gouvernement à l'arrivée du Roi ;

6.° Enfin, que la captivité du Roi et celle des Infants n'offraient à l'Empereur aucun moyen d'obtenir de meilleures conditions des puissances alliées, et lui était au contraire désavantageuse, sous le double rapport de la possibilité

de la délivrance de ces Princes d'un moment à l'autre par les troupes de ces mêmes puissances, qui étaient très-voisines, et de la dépense de trois cent soixante mille réaux par mois, qui, dans l'état de détresse des finances de la France, était une charge considérable pour son trésor, d'autant plus que dans l'hypothèse qui devait forcément se réaliser, où l'on voudrait transférer ces Princes dans un lieu plus sûr, s'il y en avait, les frais devaient s'augmenter considérablement.

Ces raisons, déjà par elles-mêmes assez solides, furent présentées à l'Empereur par le comte de Laforest avec tout le talent et l'énergie que lui donnaient sa longue expérience en diplomatie, et le désir sincère qu'il avait de réussir. Elles firent sur Napoléon une telle impression, que le retour du même courrier apporta à l'ambassadeur l'ordre de dire à S. M. et à LL. AA. qu'il leur permettait de retourner en Espagne sans les lier par aucune condition; et qu'en conséquence il avait ordonné à ses ministres de délivrer les passe-ports nécessaires.

D'après cette nouvelle, qui nous combla de joie, le Roi décida qu'une fois les passe-ports arrivés, le maréchal de camp Don Joseph de Zayas le précéderait de trois ou quatre jours pour prévenir la régence, et lui donner le temps de faire les préparatifs pour recevoir S. M.

Les choses étaient en cet état à 11 heures du matin, et le même jour, à cinq heures du soir,

le duc de Saint-Charles arriva inopinément de Madrid, ayant fait la plus grande diligence. Comme il apportait le refus de la régence de ratifier le traité, et qu'il était dangereux que cet incident n'enflammât la colère de Napoléon, et ne lui fît changer la résolution de rendre au Roi sa liberté, le même comte de Laforest fut d'avis que, quelque fatigué que fût le duc de St.-Charles, il partît sans perdre un instant, pour communiquer à l'Empereur, qui était alors avec son armée à Troyes, la réponse de la régence, et tâcher, pour diminuer l'impression qu'elle pourrait lui faire, de la colorer par de bonnes raisons.

Arrivé à Paris où il devait passer, le Duc trouva les ministres de Napoléon indécis. Dans la crainte d'un changement dans les volontés de l'Empereur, ils suspendirent jusqu'à nouvel ordre l'envoi des passe-ports, et le firent rétrograder lui-même jusqu'à Valençai.

Mais par le conseil du même comte de Laforest le Duc partit une seconde fois pour chercher l'Empereur à son quartier-général, où ne l'ayant point trouvé, il lui écrivit une lettre dans laquelle il lui expliquait avec beaucoup d'art tout ce qui était arrivé, et s'excusait de n'avoir pu l'atteindre, à raison du continuel mouvement dans lequel était S. M. I.

L'Empereur cependant envoya à Paris l'ordre formel, que l'on expédiât, sans délai, à S. M. C. et à LL. AA. les passe-ports pour leur voyage.

Ce qui ne contribua pas peu à cet heureux résultat, fut le bonheur qu'eut le duc de Saint-Charles de persuader au duc d'Albuféra, dans l'entrevue qu'il eut avec lui en passant par son quartier-général pour se rendre à Madrid, que l'intérêt bien entendu de l'Empereur était de laisser rentrer le Roi en Espagne sans conditions. Il appuya son opinion des mêmes raisonnemens que nous avons déjà développés, dans l'espérance que le Maréchal les ferait valoir auprès de son maître; ce qu'il fit effectivement pendant que le duc de Saint-Charles était à Madrid.

Nous reçûmes en effet nos passe-ports le 7 mars à 10 heures et demie du soir. Il est impossible de peindre la joie que causa à S. M., à LL. AA. et à tous les Espagnols qui étaient là cet heureux événement. Le lendemain on en rendit des actions de grâces au Seigneur avec des larmes d'attendrissement, et le 9, jour de l'arrivée du duc de Saint-Charles, S. M. décida que le départ du maréchal de camp Don Joseph de Zayas s'effectuerait le jour suivant, et le sien le dimanche 13 du même mois.

Telle fut l'heureuse issue d'une négociation digne par son objet du Roi et des augustes Infants qui y concoururent par leurs conseils; honorable à la nation et glorieuse en particulier pour le duc de St.-Charles, qui non-seulement déploya de grands talens, mais ne craignit pas de s'exposer avec une santé extrêmement délabrée à tant de dan-

gers, dont le moindre fut celui d'un voyage aussi long, et sous tous les rapports aussi pénible.

Cette gloire est commune au lieutenant général Don Joseph de Palafox, qui, malade aussi, entreprit et fit le voyage avec le même zèle et la même diligence. La nation, une fois informée des droits réels que ces deux officiers généraux ont à son estime, ne pourra, en leur rendant la justice qu'ils ont si bien méritée, se rappeler qu'avec la plus vive indignation l'audace des infâmes journalistes, qui, sans respect pour S. M., se sont permis dans leurs gazettes d'appeler vile l'utile et honorable mission dont ils se sont si bien acquittés; elle déversera le même mépris sur le Gouvernement lâche et factieux qui a permis et appuyé d'aussi indécentes calomnies.

Je ne m'arrêterai point à parler des événemens postérieurs, ni du voyage qu'entreprit effectivement S. M. le roi Ferdinand, le 13, jour qu'il avait marqué : le terme de cette narration doit être celui de notre captivité en France.

J'espère avoir rempli la tâche que je m'étais imposée, de manière que ma réputation et celle des autres compagnons de la captivité du Roi paraîtront pures aux yeux des lecteurs impartiaux et raisonnables, les seuls que je désire de persuader : car vouloir détromper les autres, serait une entreprise aussi ridicule qu'inutile.

FIN.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N.° 1.

NOTE envoyée de Paris au Prince de la Paix, par le Conseiller d'État Don EUGENIO YZQUIERDO.

LA situation des choses ne me laisse pas le temps de rapporter dans tous les détails les conversations que, depuis mon retour de Madrid, j'ai eues, par ordre de l'Empereur, tant avec le grand maréchal du palais le général Duroc, qu'avec le vice-grand-électeur prince de Bénévent.

Ainsi je me bornerai à rendre compte des moyens que, dans ces conversations, l'on m'a proposés, *pour régler et même terminer à l'amiable les affaires entre l'Espagne et la France ;* moyens qui m'ont été communiqués, avec l'intention que mon gouvernement prenne le plus promptement possible une résolution sur cet objet.

Qu'il y ait actuellement en Espagne plusieurs corps de troupes françaises, c'est un fait notoire.

Le résultat que peut avoir la présence de ces troupes est caché dans l'avenir. Un arrangement entre les gouvernemens français et espagnol, fait à leur mutuelle satisfaction, peut arrêter les événemens, et se convertir en un traité solennel et définitif sur les bases suivantes :

1.re BASE. Les Espagnols et les Français pourront librement et mutuellement faire le commerce dans les colonies respectives des deux nations, en payant les mêmes droits auxquels sont assujettis les naturels.

Ce privilége sera exclusif, et nulle puissance, autre que la française, ne pourra l'obtenir en Espagne, de même que la seule nation espagnole en pourra jouir en France.

2.ᵉ BASE. Le Portugal est aujourd'hui possédé par la France : la communication entre ces deux états exige une route militaire, et par conséquent un passage continuel de troupes par l'Espagne, pour garnir le Portugal, et le défendre contre l'Angleterre ; ce qui serait une source de dépenses, de dégoûts, de tracasseries, et peut-être de fréquens motifs de brouilleries.

Cet objet pourrait se régler à l'amiable, en laissant tout le Portugal à l'Espagne, sous la condition *de donner un équivalent à la France dans les provinces espagnoles contiguës à cet empire.*

3.ᵉ BASE. Fixer une fois la succession au trône d'Espagne.

4.ᵉ BASE. Faire un traité d'alliance offensive et défensive, dans lequel le nombre de troupes, dont les deux puissances devraient se secourir réciproquement, serait stipulé.

Telles sont les bases sur lesquelles se peut consolider et changer en traité *un arrangement capable de terminer heureusement la crise politique dans laquelle se trouvent l'Espagne et la France.*

Dans des matières de cette importance, je dois me borner à exécuter fidèlement les ordres que je reçois.

Lorsqu'il est question de l'existence de l'état, de son honneur et de celui du gouvernement, le souverain et son conseil doivent seuls décider.

Cependant, mon ardent amour pour la patrie m'oblige de dire que, dans nos conférences, j'ai fait au prince de Bénévent les observations suivantes :

1.° Qu'ouvrir nos Amériques au commerce français, ce serait réellement les partager entre l'Espagne et la France, et le faire exclusivement au profit de celle-ci.

Ce serait de plus, éloigner la paix, et perdre, jusqu'à ce qu'elle fût signée, nos communications et celles des Français avec ces contrées.

J'ai ajouté que quand même l'on admettrait le commerce français, l'on ne pourrait jamais souffrir, qu'au mépris de nos lois fondamentales, les sujets de la France s'établissent dans nos colonies.

2.° Pour ce qui concerne le Portugal, j'ai rappelé les

conventions du 27 octobre dernier ; j'ai fait voir le sacrifice du roi d'Etrurie, le peu que vaut le Portugal sans ses colonies, son inutilité pour l'Espagne ; j'ai fait une peinture fidèle de l'horreur que causerait aux pays voisins des Pyrénées, la perte de leurs lois, de leurs franchises, de leurs usages, de leur idiome, et sur-tout la nécessité d'obéir à un gouvernement étranger.

J'ai ajouté que je ne pourrais jamais signer la cession de la Navarre, pour ne pas être l'objet de l'exécration de mes compatriotes, comme je le serais en effet, s'il était connu qu'un Navarrais eût apposé son nom au bas d'un pareil acte.

Enfin, j'ai insinué que si l'on ne trouvait d'autres moyens, il serait possible d'ériger un nouveau royaume ou une vice-royauté d'Ibérie, en stipulant que cet état serait toujours soumis aux lois et aux règlemens qui les régissent à présent, et que ses babitans conserveraient leurs usages et leurs priviléges. Ce royaume ou cette vice-royauté pourrait se donner au roi d'Etrurie ou à tout autre infant de Castille.

3.º *Quant à l'article concernant la succession d'Espagne, j'ai développé ce que S. M. m'a ordonné de dire de sa part*, et je crois l'avoir fait de manière à dissiper *toutes les calomnies inventées par les malveillans de notre pays, et qui avaient égaré l'opinion publique dans celui-ci.*

Pour ce qui concerne l'alliance offensive et défensive, dans la chaleur de mon zèle patriotique, j'ai demandé au prince de Bénévent, si l'on voulait faire de l'Espagne un équivalent à la confédération du Rhin, en l'obligeant à fournir un contingent, et colorer ce tribut du nom honorable de traité d'alliance offensive et défensive : j'ai montré qu'étant en paix avec la France, nous n'avions pas besoin de ses secours pour défendre nos foyers ; que les Canaries, le Ferrol et Buenos-Ayres en faisaient foi ; que l'Afrique est nulle, etc., etc., etc.

Le projet du mariage est regardé comme une affaire décidée : il aura lieu ; mais il sera l'objet d'une négociation particulière, et ne se traitera point dans l'arrangement dont j'envoie les bases.

Quant au titre d'empereur que doit prendre le roi,

notre maître, cet article n'a offert ni n'offre à présent la moindre difficulté.

L'on m'a chargé de demander les réponses les plus promptes, afin de prévenir les fatales conséquences que pourrait occasionner le moindre retard à se mettre d'accord.

L'on recommande aussi d'éviter avec le plus grand soin tout acte hostile et tout mouvement qui pourrait éloigner l'heureux arrangement qui peut encore se faire.

A la demande qui m'a éte faite, si le roi notre maître devait aller en Andalousie, j'ai répondu la vérité : que je ne savais rien. Interrogé aussi si je croyais qu'il fût parti, j'ai dit que je ne le pensais pas, vu la confiance que LL. MM. et V. A. S. avaient dans les procédés de l'Empereur.

J'ai demandé en conséquence, qu'en attendant la réponse, l'on convînt provisoirement de suspendre la marche des troupes françaises dans l'intérieur de l'Espagne, et que l'on fît sortir de la Castille celles qui y étaient. Je n'ai rien obtenu. Mais je présume que si les bases proposées sont acceptées, l'on peut espérer que ces troupes recevront l'ordre de s'éloigner de la résidence de LL. MM.

L'on a écrit que des troupes marchaient de Talavera sur Madrid; que V. A. m'avait expédié un courrier. J'ai satisfait à tout, en disant ce que je savais.

L'on croit ici que V. A. est partie pour Séville avec LL. MM.; comme je ne sais rien, j'ordonne au courrier d'aller jusqu'à ce qu'il rencontre V. A. Les troupes françaises le laisseront passer, selon l'assurance que m'en a donné le grand maréchal du palais impérial. — Paris, 24 de mars de 1808. — Sérénissime seigneur de V. A. S. — EUGENIO YZQUIERDO.

N.° 2.

CONFÉRENCES

Tenues à Bayonne dans le mois de mars 1808, entre NAPOLÉON, *Empereur des Français, et les Commissaires du* ROI FERDINAND *VII, et en particulier avec le Conseiller d'état D.* JUAN DE ESCOIQUIZ.

LE 21 du mois et an susdits, environ à sept heures et demie du soir, l'Empereur fit venir dans son cabinet, au château de Marrac, ledit Escoiquiz, et eut avec lui le dialogue suivant.

L'Empereur. Depuis long-temps, chanoine, sur l'idée que l'on m'a donnée de votre droiture et de votre instruction, je désirais causer avec vous sur les affaires de votre prince : et bien plus à présent que, dans ma situation, je dois prendre part au malheur du roi, son père, qui a demandé ma protection. Je la lui dois. Toute l'Europe a les yeux ouverts sur moi. Les circonstances dans lesquelles, au milieu de ses gardes soulevés et du peuple en tumulte, il fit à Aranjuez l'abdication de la couronne, font bien connaître qu'elle fut forcée ; et comme à cette époque mes armées étaient déjà en Espagne, et voisines du lieu de la scène, l'on pourrait croire que j'ai eu quelque part à cette violence, qui donne à toutes les cours l'exemple d'un fils qui a conspiré contre son père et qui l'a détrôné. Je dois éviter un pareil soupçon, et faire voir au monde que je ne suis point capable d'appuyer un attentat aussi injuste que scandaleux. En conséquence, je ne me résoudrai jamais à reconnaître le prince Ferdinand comme roi légitime d'Espagne, tant que son père, qui m'a adressé une réclamation formelle contre sa prétendue abdication, n'aura pas renouvelé celle-ci en pleine liberté.

D'un autre côté, l'intérêt de mon empire exige que la

maison de Bourbon, que je dois regarder comme une ennemie implacable de la mienne, ne règne plus en Espagne. C'est aussi ce qu'il y a de plus avantageux pour votre nation, puisque, en lui ôtant une dynastie dont les derniers rois lui ont causé les maux dont elle est si irritée, elle obtiendra, sous la nouvelle que je lui proposerai de placer sur le trône, une constitution meilleure, et par ce moyen une alliance intime avec la France, qui la garantira pour toujours du seul ennemi qui, par son voisinage et par son pouvoir, pourrait lui être redoutable. Le roi Charles IV lui-même, connaissant que ses fils sont incapables de tenir les rênes du gouvernement dans ces temps difficiles, et dans l'espoir d'éviter à ses peuples les malheurs qui les menacent, est prêt à me céder ses droits au trône, ainsi que ceux de sa famille.

Ces motifs m'ont déterminé à ne point souffrir que la dynastie des Bourbons règne désormais en Espagne; mais, plein d'estime, comme je le suis, pour le prince Ferdinand qui est venu me voir avec tant de confiance à Bayonne, c'est avec lui que je veux traiter cette affaire. J'ai l'intention de lui faire un sort qui le dédommagera, autant que possible, tant lui que ses frères, de ce que ma politique leur fait perdre en Espagne.

Vous lui proposerez donc, de ma part, de renoncer à tous ses droits à la couronne d'Espagne; moyennant quoi, je lui céderai celle d'Étrurie avec le titre de Roi, et une entière indépendance, pour lui et ses héritiers mâles, à perpétuité. Je lui avancerai aussi, en pur don, une année des revenus de cet État, pour y faire son établissement.

Aussitôt après la signature, pour l'assurer encore plus de mon amitié, je lui donnerai ma nièce pour épouse. S'il accède à ce traité, il se conclura à l'instant avec toutes les formes et la solennité requises; si non, je traiterai avec son père qui arrivera l'un de ces jours, et dans ce cas, ni le prince ni ses frères ne seront plus admis à aucune négociation, et ne devront compter sur aucune espèce d'indemnité. Quant à l'Espagne, si le prince accepte mes propositions, je garantirai par le même traité son intégrité et son indépendance sur la nouvelle

dynastie, ainsi que la conservation de ses lois, de sa religion et de ses usages. Voilà à quoi se réduit mon système sur ce point : car je ne veux pour moi, pas même un village d'Espagne. Si ces propositions ne conviennent point à votre prince, et qu'il veuille retourner en Espagne, il est libre : il peut partir quand il voudra, toutefois après être convenu avec moi du temps nécessaire à son retour, après lequel les hostilités commenceront entre nous.

Escoiquiz. Sire, je suis infiniment flatté d'avoir l'honneur de pouvoir exprimer personnellement à V. M. I. et R. les sentimens d'admiration et le profond respect que depuis si long-temps je professe pour elle. Je suis, en même temps, extrêmement reconnaissant de la bonne opinion que V. M. I. a daigné prendre de mon caractère, et je regarde comme une obligation sacrée de la justifier en parlant à V. M. avec la sincérité dont un homme d'honneur ne doit jamais s'écarter. Je crois aussi que je ne pourrais pas faire à V. M. une injure plus cruelle que de dissimuler ou de cacher le moindre de mes sentimens sur une affaire qui intéresse autant sa gloire que le bonheur de mon Roi et de ma patrie auxquels je dois une fidélité à toute épreuve. J'espère donc que V. M. I. daignera me permettre de lui parler avec une franchise digne de mon caractère et de tout le respect que je lui dois.

L'Empereur. Vous pouvez dire tout ce que vous voudrez ; je sais que vous êtes un honnête homme, et loin de m'offenser de votre sincérité, je vous en estimerai davantage.

Escoiquiz. D'après cette assurance, Sire, je dois vous exprimer l'étonnement que m'a causé un projet que mon Roi et ma nation étaient si éloignés de soupçonner, d'après l'étroite liaison qui depuis plus d'un siècle subsiste entre les deux nations, rendue encore plus intime sous l'empire de V. M. ; d'après tous les efforts que, depuis cette époque jusqu'aujourd'hui, l'Espagne a faits pour soutenir la France dans toutes ses guerres, y compris celle qu'entreprit V. M. I. pour détrôner la branche des Bourbons qui régnait à Naples :

efforts qui ont coûté à l'Espagne le sacrifice de ses flottes et de ses trésors, et qui l'ont entièrement épuisée; d'après que son gouvernement a remis ses places frontières et ouvert sa capitale aux troupes de V. M. avec toute la confiance que peut inspirer l'amitié la plus aveugle; ..... d'après les intentions publiques du roi Ferdinand, de donner sa main à une princesse de votre auguste maison, désir qui, quoique sollicité au nom de V. M. par son ambassadeur M. de Beauharnais, fut regardé comme un crime et fut sur le point de coûter la vie au Prince; .... d'après enfin que dans le peu de jours qu'il y a qu'il est monté sur le trône, il a renouvelé le même désir, et a donné à V. M. tant de preuves du même attachement et de la même sincérité, sur-tout celle de venir, avec tant de confiance, se remettre entre ses mains comme dans celles de l'amitié, malgré le refus constant des représentans de V. M. de le reconnaître pour Roi légitime.

Persuadé que ce refus et le projet de priver le roi Ferdinand et sa dynastie de la couronne d'Espagne, ne peuvent provenir que des rapports mensongers parvenus aux oreilles de V. M. sur les affaires de notre pays, je la supplie de me permettre d'en faire connaître l'état véritable, et de montrer que ce projet est aussi contraire aux intérêts politiques de V. M. qu'à ceux de l'Espagne et de mon Souverain.

Je commencerai par un récit simple et véridique des faits qui ont précédé l'abdication du roi Charles IV, ce qui suffira, vu la notoriété de tout ce qui s'est passé alors, pour prouver que loin d'être forcée, cette abdication a été au contraire libre et volontaire de sa part. Je reprendrai les choses de plus haut, c'est-à-dire, depuis la trop fameuse conspiration de l'Escurial, qui, comme j'aurai l'honneur de le démontrer à V. M. I., ne fut qu'une accusation calomnieuse et atroce, intentée contre le roi Ferdinand, alors prince des Asturies, par la malignité du prince de la Paix, appuyée par les préventions de la Reine en faveur du favori, et par la simple crédulité de Charles IV. Personne, mieux que moi, ne peut parler de ces événemens, puisque j'ai été le pre-

mier mobile de toutes les démarches qui servirent de base à cette ridicule procédure criminelle.

Elles se bornèrent aux conférences que j'eus au nom du prince Don Ferdinand, avec M. de Beauharnais, ambassadeur de V. M. I. à Madrid, et à la lettre que je lui remis de la part de S. A. R. pour V. M., par laquelle il implorait ses bons offices auprès du Roi et de la Reine, pour les amener à approuver le désir qu'il avait de s'unir avec une princesse de votre auguste maison, ce qui était pour S. A. R. un moyen infaillible de déconcerter tous les projets du prince de la Paix, en se mettant sous la puissante protection de V. M. I. et R.

L'Empereur. En cette occasion mon ambassadeur a outre-passé ses pouvoirs; car je ne lui ai jamais donné l'ordre de traiter avec le prince des Asturies, et encore bien moins de lui demander une semblable lettre, qui, dans toute autre circonstance, eût été un acte formel de désobéissance au Roi son père; je dis dans une autre circonstance, parce que je ne prétends pas vous inculper pour cela, quoique je sache très-bien que c'est par votre conseil que le Prince m'écrivit; mais il se trouvait dans une position si extraordinaire, qu'elle rend très-excusable cette démarche, tant pour lui que pour vous.

Escoiquiz. En effet, Sire, je vois avec une grande satisfaction que V. M. est persuadée que cette démarche fut une conséquence de la juste défiance que nous donnait l'ambition effrénée du prince de la Paix, et les trames obscures qu'il ourdissait pour opprimer le prince Ferdinand, dans le cas où son père, qui était alors dangereusement malade, viendrait à manquer, soit pour usurper le trône, soit pour conserver, malgré lui, sous quelque titre que ce fût, l'autorité absolue dont il jouissait.

L'Empereur. Je suis parfaitement instruit de tout cela. Je sais aussi que ce que l'on a imputé à crime tant à vous qu'au duc de l'Infantado, ainsi qu'aux autres personnes impliquées dans le procès de l'Escurial, ne fut que l'effet de votre loyauté, et n'eut d'autre but que d'empêcher, par les mesures d'une juste précaution,

les projets que vous croyiez formés contre votre Prince pour l'époque de la mort de son père, mais sans avoir jamais manqué au respect et à la fidélité que vous lui deviez pendant sa vie.

Escoiquiz. Je n'ai donc rien à ajouter à ce que la perspicacité de V. M. lui a déjà fait pénétrer, si ce n'est que la contradiction de deux décrets successifs publiés au nom du roi Charles avant l'instruction de cette cause, et la sentence unanime prononcée par les onze conseillers qui la jugèrent, par laquelle ils nous déclarèrent innocens, et nous renvoyèrent absous, malgré les intrigues, les menaces et le despotisme du prince de la Paix, et malgré les impressions défavorables que le Roi et la Reine avaient conçues contre nous : ce qui suffit pour dissiper jusqu'au moindre doute sur la conduite du Prince et sur la nôtre dans toute cette affaire.

L'Empereur. Je connais tous ces détails, ainsi que l'innocence du prince Ferdinand et la vôtre, dans tout ce qui s'est passé à cette époque ; mais l'odieux événement d'Aranjuez, cette abdication du roi Charles faite au milieu d'un peuple en fureur, cette défection de ses gardes, qui au lieu de le défendre servirent à l'opprimer, et le forcèrent à la faire ; cette facilité du prince Ferdinand à l'accepter, tout cela, dis-je, ne doit-il pas faire croire à l'Europe entière, comme à moi, que cette abdication n'a été ni libre ni volontaire ? Bien plus, le roi Charles, dans le premier moment où il jouit d'une ombre de liberté, c'est-à-dire, deux jours après, a complété la preuve de la violence qui lui avait été faite, en m'adressant, contre sa légitimité, une protestation en bonne forme, faite le jour même de l'abdication, et en implorant ma protection pour défendre sa vie et son autorité contre son fils et ses sujets.

Escoiquiz. Je ne puis exprimer, Sire, combien je m'estime heureux d'avoir à discuter cette matière devant un Monarque doué d'un génie aussi supérieur que celui de V. M. I., de connaissances aussi vastes et d'un caractère encore plus grand que sa puissance. Je suis persuadé que dans ce moment où j'ai l'honneur de lui parler,

parler, V. M. lit dans mon cœur, et y voit ma franchise et ma sincérité, ce qui m'inspire la plus grande confiance. Je vais donc présenter à V. M. les événemens d'Aranjuez sous leur véritable point de vue, et dissiper l'impression sinistre qu'ils ont faite sur son esprit, par le faux jour sous lequel ils lui ont été offerts.

Il est certain que je n'étais point à Aranjuez à cette époque, puisque, par suite du procès de l'Escurial, j'étais exilé, ainsi que le duc de l'Infantado, et confiné dans un couvent au milieu d'un désert, à cent lieues de la Cour; mais depuis, j'ai pris les informations les plus exactes et les plus détaillées de tout ce qui s'y est passé dans ces circonstances. Ces événemens étant de notoriété publique, je puis garantir à V. M. la véracité de mon récit, sur le témoignage unanime de l'Espagne entière, et sur celui des personnes impartiales et témoins oculaires que j'ai consultés. Voici le fait:

Le mouvement du peuple à Aranjuez n'a pas eu d'autre cause que l'indignation publique portée à son comble, par la nouvelle certaine du projet de conduire le roi et toute sa famille en Andalousie; et par la crainte que de là ce Prince, à l'exemple de la Cour de Portugal, n'allât s'établir dans quelqu'une de ses colonies d'Amérique. En effet, tout avait été tranquille, jusqu'à ce que ces préparatifs pour ce fatal voyage, l'avis officiel qui en fut donné au Conseil de Castille, et l'ordre envoyé à la garnison de Madrid de venir en toute diligence à Aranjuez, pour en assurer l'exécution, ne permirent plus au public d'en douter. Cette certitude ne pouvait manquer de faire la plus funeste impression sur un peuple aussi jaloux, que l'Espagnol, de la gloire de sa nation, et aussi attaché à ses rois; les troupes elles-mêmes devaient partager ces sentimens, voyant que l'on essayait de les faire servir d'instrumens à l'exécution d'un projet si honteux et si préjudiciable à l'Espagne.

Dans cet état d'exaspération générale des esprits, il n'y avait pas besoin, pour qu'ils se déchaînassent, ni de plans ni de suggestions étrangères. Le soulèvement du peuple n'eut réellement d'autre mobile que l'accroissement rapide et simultané de la haine qu'il nourrissait

depuis si long-temps contre le prince de la Paix, causée par la certitude qu'il était encore l'auteur de ce projet désastreux.

Le seul but du tumulte fut de punir le favori, et d'empêcher la fuite du roi et celle de sa famille ; et le peuple, naturellement bon, conservant, au milieu de sa plus grande fureur, tout son respect et toute sa fidélité pour le Roi, se contenta de chercher le prince de la Paix dans sa maison ; et ne l'y ayant pas rencontré, de demander à S. M. son juste châtiment et la révocation de l'ordre de départ, mais sans se permettre la moindre plainte contre LL. MM., pour les personnes desquelles il montra toujours la plus profonde vénération, ne cessant de répéter les cris de *Vive le Roi*, et manifestant son attachement par de continuelles acclamations.

Quant aux gardes du corps et aux autres troupes qui étaient à Aranjuez, bien loin de prendre part à la sédition, ils s'empressèrent d'aller sauver la maison du prince de la Paix de la fureur du peuple, et après y avoir réussi, ils vinrent se réunir à celles qui étaient en bataille devant le palais, pour contenir, s'il était nécessaire, l'effervescence de la multitude, et bien disposés à défendre LL. MM., si quelque malveillant, ce qui n'arriva point, se hasardait à leur manquer de respect.

A la vérité, en même temps que ces troupes remplissaient et auraient toujours rempli une obligation aussi sacrée, je suis persuadé qu'elles se seraient refusées à assassiner ce bon peuple pour défendre la tyrannie du prince de la Paix, et pour faciliter le funeste voyage de la Cour ; mais enfin on ne les mit point à cette épreuve. Et si on leur eût donné de pareils ordres, auraient-ils dû les exécuter ? eût-il été juste d'exiger qu'elles contribuassent à la ruine de leur patrie, qui eût été une conséquence infaillible de leur obéissance ? J'en appelle, pour décider cette question, au cœur magnanime de V. M. I.

Je sais aussi que les chefs de ces différens corps militaires, consultés par le Roi et la Reine dans le com-

mencement du tumulte sur les moyens de l'apaiser ; parlèrent à LL. MM. dans le même sens, c'est-à-dire, en leur conseillant de renoncer au projet de partir, d'avoir égard aux demandes du peuple, et d'éloigner de la Cour le prince de la Paix, après l'avoir dépouillé des dignités, sans exemple, qu'il avait arrachées à la bonté du Roi. Je suis persuadé également que tous ces chefs eussent montré une répugnance invincible à employer la force pour réduire au silence un peuple, dont le seul crime était de manifester son amour pour son Roi, en lui demandant les choses les plus justes et les plus nécessaires à la félicité de LL. MM. et à celle de leur famille et de toute la nation.

Et fallait-il davantage que ces sages conseils, pour que l'ennemi le plus cruel de sa patrie, le prince de la Paix, et le Roi et la Reine séduits par ses artifices, peignissent à V. M. I. les chefs et les troupes à leurs ordres, comme les rebelles les plus déclarés ?

Les faits, après tout, même à cette époque démentirent bien cette imputation, ainsi que celle que LL. MM. n'auront pas manqué de faire devant V. M. I. à leur fils le roi Ferdinand. En effet, le lendemain de l'émeute, le prince de la Paix ayant été trouvé caché dans un grenier de sa maison, le peuple se souleva de nouveau et commençait à le maltraiter, lorsque les gardes du corps, suivis d'autres troupes, accoururent à son secours et le défendirent de sa fureur, jusqu'à ce que le prince des Asturies lui-même, se présentant au milieu de la foule, parvint à la calmer à force d'exhortations, et en lui promettant que l'on ferait le procès au favori, ce qui donna aux gardes du corps le moyen de le sauver en le conduisant dans leur quartier, où il arriva n'ayant encore reçu que quelques légères blessures.

A peine y était-il enfermé que le peuple s'apaisa, et après avoir salué LL. MM. par des acclamations réitérées, il se dispersa entièrement. Pendant le temps que dura l'émeute, qui une fois apaisée ne se renouvela plus, l'on n'a pas entendu une seule voix s'élever contre LL. MM. ni contre leur gouvernement, et cela, Sire, est un fait incontestable et de notoriété publique,

Ce fut après le rétablissement de la plus profonde tranquillité, ce jour-là même, à quatre heures de l'après-midi, que le roi Charles fit appeler Don Pedro Ceballos, son secrétaire d'état, et que sans que personne eût pensé à dire à S. M. un seul mot pour l'engager à renoncer à la couronne, ni même qu'une telle idée fût venue à qui que ce soit, il lui répéta ce qu'il avait déjà dit souvent les années précédentes et devant plusieurs autres individus de sa cour, qu'il était fatigué de régner, et qu'il soupirait après une tranquillité que l'état de sa santé lui rendait nécessaire; il ajouta qu'il voulait profiter de ce moment pour se démettre de la couronne en faveur du Prince son fils et son héritier, et ordonna audit secrétaire d'état de rédiger à cet effet un décret dans la forme usitée en pareils cas, et de le lui apporter immédiatement à signer : ce qui se fit dans la même soirée. Ensuite le roi Charles le communiqua au prince Ferdinand en présence de la famille royale et des principaux personnages de la Cour, témoignant la plus grande satisfaction de ce qu'il venait de conclure, et, entr'autres choses, dit au nonce du Pape, Monseigneur Gravina, et à l'ambassadeur de Russie, le comte de Strogonoff, qu'il *n'avait jamais rien fait de meilleur cœur*, ajoutant pour preuve, qu'étant depuis long-temps, à cause de ses douleurs rhumatismales, hors d'état d'écrire, *la joie dans cette circonstance lui avait fait recouvrer ses forces pour signer son abdication de sa main*; enfin, toutes ses actions et tous ses discours ne peuvent laisser le moindre doute à personne, sur la liberté avec laquelle cet acte a été consommé.

Je n'en suis pas moins persuadé que dans les pays étrangers où l'on ignore l'état dans lequel, à cette époque, étaient les choses en Espagne, l'on aura peut-être blamé le prince Ferdinand de n'avoir point refusé, ou tout au moins différé son adhésion à une abdication faite dans des circonstances si extraordinaires, soit par un effet de son respect filial, soit pour ne point compromettre sa réputation : mais cette objection n'en est pas une pour les personnes instruites de ce qui se passait alors, et elles voient clairement que les cir-

constances ne permettaient point au prince Ferdinand de balancer ni de différer d'un moment à accepter l'abdication. En effet, le moindre retard entraînait la perte de l'Espagne. La Reine, qui uniquement occupée des dangers du prince de la Paix et des moyens de le sauver, ne s'était point opposée à l'abdication, revenue peut-être à elle-même ce jour-là, eût fait changer de résolution à son époux aussi facilement qu'elle l'engagea, après avoir consommé cet acte, à protester contre, et à le déclarer arraché par la force. Quiconque connaît son caractère et sa prévention pour le prince de la Paix, ne peut douter qu'encouragée par cette première démarche, elle n'eût obtenu au malheureux Roi de lui rendre la liberté et de le replacer à la tête du gouvernement. Et quelles horribles conséquences n'en devait-il point résulter? La haine déjà implacable du peuple pour le favori, changée bientôt en désespoir, et tournée à la fin contre le Roi et la Reine, les eût précipités du trône et entraînés dans le même abîme, eux, leur famille et la nation elle-même, désormais détruite et anéantie. Que V. M. juge à présent, Sire, si le Prince, par une délicatesse hors de saison, devait exposer son royaume à de si terribles catastrophes.

L'Empereur. De quelques couleurs que l'on veuille peindre la révolte d'Aranjuez et ses suites, il faut, Chanoine, que vous conveniez que toutes les apparences et nommément la protestation du roi Charles, faite le jour même de son abdication et peu d'instans après l'avoir signée, prouve aux yeux de tous ceux qui ne connaissent point les dispositions secrètes que vous attribuez au Roi et à la Reine son épouse, prouve, dis-je, à toute l'Europe, à l'exception d'un petit nombre de vos compatriotes qui peuvent en être instruits, que l'abdication ne fut ni libre ni volontaire, mais forcée, en ce qu'elle est le résultat d'une détermination prise par le roi Charles, au milieu de la consternation et de la crainte que lui causait une émeute aussi effrayante et en ce qu'elle a été signée ce jour-là même, quoique le calme fût rétabli en apparence. Il est inconcevable aussi, que dans un terme aussi court, il eût pu changer de sentiment au point de

protester contre son abdication, si elle eût été volontaire. Aussi chacun la jugera arrachée par la crainte d'un péril imminent.

Escoiquiz. Sire, je n'ai donné aux événemens d'Aranjuez d'autres couleurs que celles de la pure vérité, notoire à tous les Espagnols, et qui sera connue avec la même certitude par tous les peuples de l'Europe, s'ils prennent la peine de la chercher exactement. Je dis la même chose des circonstances qui accompagnèrent l'abdication du roi Charles. Par conséquent, si dans quelque pays étranger, faute des précautions nécessaires pour trouver la vérité, l'on en juge différemment qu'en Espagne, ce sera une opinion fausse qui, comme beaucoup d'autres, ne doivent point servir de règle. Le Roi ni aucun membre de sa famille n'ayant, comme je l'ai déjà dit, jamais connu le moindre danger, ce ne peut certainement point être la crainte qui ait dicté son abdication.

Au reste, Sire, j'avoue que le changement subit de résolution que fait voir sa protestation signée le même jour (quoique j'aie des raisons de la croire faite deux jours plus tard, lorsqu'il l'envoya à V. M. I.), étonnera sans doute tous ceux qui ne connaissent point l'incroyable faiblesse de ce malheureux Roi : mais elle paraîtra naturelle aux personnes instruites de son caractère. Esclave de la Reine dépositaire de sa confiance, il aurait signé et signerait encore, à la moindre proposition de cette princesse, l'acte le plus contraire à ses propres opinions, de même qu'il signa sa protestation dictée par la Reine, qui égarée par ses préventions contre son fils et par le désir de sauver le prince de la Paix, craignait pour lui la rigueur du jugement dont il était menacé. Mais, Sire, je parle ici d'une chose qui ne peut avoir échappé à une vue aussi pénétrante que celle de V. M., non plus que la faiblesse étonnante du roi Charles qui l'a fait tomber dans tant d'erreurs inconcevables, et qui, j'ose le dire, est connue de tout l'univers.

L'Empereur. Je n'ignore point, Chanoine, ce que l'on conte de son peu de caractère ; mais il y a dans

son abdication, indépendamment de celles que j'ai déjà rapportées, d'autres circonstances qui confirment sa nullité. Un acte comme celui-là, qui demande de longues réflexions, qui doit être pesé d'avance et mûrement par les représentans du royaume, qui doit se faire avec le calme et la solennité que demande son importance, et dans le sein de la plus grande tranquillité, et qui, au contraire, au mépris de ces précautions a été résolu et exécuté si promptement au milieu d'une sédition, et révoqué par son auteur comme arraché par la violence le même jour, ou, si vous le voulez, deux jours après, ne paraîtra jamais libre et volontaire aux yeux des gens sensés. Rappelez-vous les exemples qu'offre l'histoire même d'Espagne, soit de Charles V, soit de Philippe V, et vous verrez avec quelle exactitude s'observèrent toutes les formalités que j'ai indiquées. Quelle différence ne voit-on pas entre ces actes et celui d'Aranjuez?

Escoiquiz. Je conviens, Sire, qu'ils diffèrent sous quelque rapport, mais non de manière à infirmer la validité de celui de Charles IV. Pour qu'un acte de cette nature soit complet, il ne faut que la liberté de celui qui le fait, et qu'il soit revêtu des formalités exigées par les lois : ces deux conditions ont été observées dans l'abdication dont nous parlons. Je crois avoir prouvé que le Roi était libre. Pour ce qui regarde la solennité de l'acte, il a été passé devant le secrétaire d'état, signé par le Roi, communiqué suivant les formes au Conseil et à toute la Cour, sans la moindre réclamation de la part de S. M., et avec ordre de le faire connaître à tous ses sujets : il n'y a pas de loi qui exige davantage. Toute autre formalité purement accessoire ne peut influer d'aucune manière sur la validité de l'acte, et dépend uniquement de la volonté de celui qui le fait ou des circonstances ; l'omission dans le cas présent de ces formalités accessoires doit s'imputer au caprice du roi Charles lui-même, qui seul était le maître de les pratiquer ou de les négliger, et aux malheureuses circonstances dans lesquelles sa mauvaise administration avait mis le royaume, et qui exigeaient les remèdes les plus prompts. Je ne dis rien de sa protestation, puisque son

abdication ayant été complète et valide, il n'avait pas le droit de la rétracter, et celle-là, conséquemment, doit être considérée comme nulle et non avenue, et comme un pur effet de l'inconstance trop naturelle aux hommes.

Cette explication me paraît plus que suffisante, pour détruire toutes les difficultés élevées sur la validité de l'acte d'abdication; mais pour la compléter, je dois ajouter que cette résolution du roi Charles ne doit point être considérée comme prise inopinément ni au moment précis de l'émeute d'Aranjuez, mais comme une suite d'une disposition très-ancienne et bien décidée du Roi, fondée sur le mauvais état de sa santé et sur l'insurmontable dégoût qu'il ressentait pour les affaires. Indépendamment des preuves de cette disposition, que pendant les années précédentes il avait données à ses ministres et à d'autres personnes de la Cour, ce fut elle qui lui dicta les décrets par lesquels il se déchargea, long-temps auparavant sur le prince de la Paix, du commandement de ses forces de terre et de mer, et par laquelle il lui donna le droit de faire par lui-même la paix et la guerre, motivant toutes ces concessions sur le mauvais état et la délicatesse de sa santé. Pour tout dire, en un mot, l'autorité dont il revêtit ce favori fut telle, qu'il ne conserva que le nom seul de Roi: ainsi la renonciation en faveur du Prince son fils ne fut qu'une répétition de celle faite auparavant entre les mains du prince de la Paix, avec cette unique différence, qu'étant au profit de son héritier légitime, il lui céda le titre avec l'autorité de Roi.

L'Empereur. Malgré toutes vos réflexions, Chanoine, je m'en tiendrai toujours à mon principe, qu'une abdication faite le jour d'une insurrection populaire et révoquée immédiatement après, ne peut jamais être considérée comme légitime. Mais laissant cela de côté, puis-je oublier que les intérêts de mon empire et ceux de ma famille exigent que les Bourbons ne règnent plus en Espagne? (En disant ces paroles, l'Empereur, de la meilleure humeur du monde, me prit l'oreille, et me la tirant en badinant, ajouta): Quand même vous au-

riez raison, Chanoine, dans tout ce que vous avez dit, je vous répéterais, *mauvaise politique.*

Escoiquiz. Je connais, Sire, toute la force de ce mot; mais je me flatte encore de pouvoir prouver qu'une politique solide, c'est-à-dire le véritable intérêt de V. M. et de son empire, s'oppose à cette détermination. Je n'ignore pas l'énorme différence qu'il y a entre mes faibles lumières sur ces matières, et les vastes et profondes connaissances de V. M. I.; mais comme le caractère du roi Ferdinand, celui de la nation espagnole et ses dispositions actuelles doivent entrer pour beaucoup dans le calcul nécessaire pour se déterminer dans le cas présent, et que j'ai sur ces objets des données certaines, qui à raison de l'éloignement ne seront peut-être point parvenues à V. M., il pourrait arriver que mes raisonfissent impression sur elle, et qu'elle convînt de la solidité de ma manière de penser.

L'Empereur (souriant avec la même bonne humeur et me tirant l'oreille assez fortement). L'on m'a beaucoup parlé de vous, Chanoine, et je vois en effet que vous allez bien loin.

Escoiquiz (souriant aussi). J'en demande pardon à V. M.; mais il me paraît qu'elle va beaucoup plus loin que moi: les faits le disent. L'avantage n'est assurément pas de mon côté.

L'Empereur (après avoir beaucoup ri). Mais revenons à notre objet. Il est impossible que vous ne voyiez pas, comme moi, que tant que les Bourbons règneront en Espagne, je ne pourrai compter sur une alliance sincère avec elle. Sans doute ils la feindront tant qu'ils seront seuls, parce que l'infériorité de leurs forces ne leur permet pas de me nuire; mais leur haine n'attendra pour se réunir à mes ennemis et pour m'attaquer, que le moment où ils me verraient occupé par une guerre dans le Nord, chose à laquelle je suis exposé à chaque instant: et je ne veux pas d'autre preuve de ce que je vous dis, que la perfidie avec laquelle le même Charles IV, malgré sa prétendue fidélité à mon alliance, voulut me faire la guerre dans le moment où il me crut le plus embarrassé par celle de Prusse, peu de jours avant la

bataille d'Jena, et qu'à cette fin il répandit dans son royaume la fameuse proclamation que vous connaissez, destinée à armer tous ses sujets contre moi. Ainsi donc, tant que les Bourbons occuperont ce trône, je ne serai jamais sans crainte de ce côté-là ; car les forces d'Espagne, toujours considérables, pourraient le devenir davantage sous le gouvernement d'un homme à talens, et m'incommoder beaucoup. Ne vous étonnez donc pas si je vous répète, *mauvaise politique.*

Escoiquiz. Que V. M. I. me permette de l'assurer que la branche des Bourbons d'Espagne, dans les circonstances où elle se trouve, bien loin de donner à V. M. la moindre jalousie, doit être chaque jour plus fidèle à son alliance et plus utile au système qu'elle veut établir sur le Continent ; et qu'au contraire rien ne peut lui être plus funeste, ainsi qu'aux intérêts de sa maison et de son empire, que de la priver du trône.

Et d'abord cette branche des Bourbons, séparée depuis long-temps des autres, ne peut avoir pour elles un grand attachement, fondé sur les liens d'une parenté déjà si éloignée. Ferdinand VI en donna une bonne preuve, par son refus de contracter la moindre alliance avec celle qui régnait en France ; non-seulement il ne la soutint point dans ses guerres avec la Prusse et l'Angleterre, mais quoiqu'il voulût paraître observer la plus exacte neutralité, il n'en témoigna pas moins, toutefois sans y manquer ouvertement, sa préférence et sa prédilection pour les Anglais, ennemis de la France.

Si Charles III son successeur changea de système, et conclut avec la branche de France le fameux pacte de famille, chacun sait que ce ne fut point par attachement pour elle, mais par ressentiment contre les Anglais, qui lui avaient fait l'injure sanglante de l'obliger, par la présence d'une escadre, sous peine de voir bombarder Naples, où il régnait alors, à retirer les troupes qu'il avait dans l'armée de Philippe V son père, en lui fixant insolemment le terme de deux heures pour se décider ; offense qu'il ne put jamais oublier.

Charles IV fit, il est vrai, la guerre à la France à l'époque de la mort de Louis XVI ; mais l'eût-il en-

treprise, si l'on se fût contenté de détrôner et d'exiler cet infortuné Monarque ? Il n'éclata en effet que quand il vit ses jours en danger, et même alors il consentait à reconnaître l'exclusion donnée à cette dynastie. Ce ne furent donc point des considérations de parenté, mais son indignation contre un attentat qui menaçait tous les Rois, qui lui mit les armes à la main.

Gustave, roi de Suède, qui n'avait rien de commun avec les Bourbons, fit encore davantage; et il eût fallu n'être pas Roi, pour ne pas prendre le même parti dans une pareille circonstance. Cependant, à peine un Gouvernement plus modéré eut-il remplacé en France la tyrannie, que Charles IV s'empressa, non-seulement de faire la paix, mais de resserrer, avec ce Gouvernement, son alliance précédente, et ces dispositions amicales se sont accrues encore, depuis que pour le bonheur de la France et de l'Europe entière, V. M. gouverne cet état. En effet, Sire, l'exil des princes français, la destruction de leurs espérances, la perte même du trône de Naples, enlevé à son frère, loin de faire la moindre impression sur l'esprit du roi Charles IV, n'ont fait que rendre plus intime son alliance avec V. M. I.

Quant à la proclamation publiée à l'époque de la bataille d'Jena, sur laquelle V. M. fonde ses soupçons d'une haine innée chez les Bourbons contre sa personne et sa maison, il est certain que par les circonstances qui l'accompagnèrent, elle doit être considérée comme la déclaration de guerre la plus formelle; mais fut-elle l'ouvrage d'un Bourbon, de Charles IV ? V. M. sait, aussi-bien que moi, qu'elle fut celui du prince de la Paix, qui eut à surmonter toute la répugnance du Roi, qui ne céda à ses sollicitations que par une faiblesse aussi incroyable que publique, et qu'ainsi elle ne peut être citée comme preuve de la haine du Roi contre V. M. et contre sa famille.

Et que pourrai-je dire de l'amitié de son fils Ferdinand, de son attachement, de son estime et de son respect pour V. M. I., qu'elle ne sache déjà ? N'étant encore que prince des Asturies, il en donna une preuve

bien forte, lorsqu'au risque de sa vie, il exposa à V. M. le désir qu'il avait de s'unir à une princesse de sa maison. A peine a-t-il occupé le trône, qu'il s'est empressé de renouveler par écrit la même proposition ; et non content de cela, malgré la répugnance des représentans de V. M. à le reconnaître pour Roi, il est venu solliciter en personne la même faveur, et s'est remis entre ses mains avec une confiance filiale. Nul soupçon, nulle crainte ne l'ont retenu ; il avait une trop grande idée de la justice et de la générosité (1) d'un héros, objet de son admiration, pour concevoir la moindre défiance.

Quelles raisons pourrait donc avoir V. M. I., pour craindre de sa part la moindre inimitié, la plus légère aversion contre son auguste famille ou son empire, dont l'alliance est d'ailleurs, et sous tous les rapports, le premier besoin politique de l'Espagne ? Et si l'union qu'il désire avec une princesse impériale, vient à se réaliser, n'appartiendra-t-il pas de plus près à la maison de son épouse, et ne tiendra-t-il pas davantage à ses intérêts qu'à des parens éloignés qu'il a toujours vus avec indifférence ? Ne prendra-t-il pas alors tous les sentimens d'un fils de V. M., et d'un prince de sa famille ?

L'Empereur. Allons, Chanoine, vous nous débitez des contes. Vous êtes trop instruit pour ne pas connaître qu'une femme est un lien bien faible pour fixer la conduite d'un prince, et qu'il ne peut entrer en comparaison avec les nœuds du sang et ceux d'une origine commune. Et qui peut compter sur l'influence que l'épouse de Ferdinand exercera sur son cœur ? ne dépend-elle pas entièrement du hasard et des circonstances ? sa mort ne rompra-t-elle pas toute harmonie entre la maison de son époux et la mienne ? et quand même elle serait parvenue à endormir, pendant sa vie,

(1) Il faut remarquer que ce langage était indispensable pour tirer parti de cet homme vain et cruel. La vérité ne pouvait arriver jusqu'à son cœur qu'à travers la vapeur des expressions les plus flatteuses. J'étais à Bayonne, et je parlais à un Attila ; je n'ai pas besoin d'en dire davantage.

leur haine mutuelle, ne se réveillera-t-elle pas avec plus d'ardeur dans cette circonstance ?

Escoiquiz. Malgré tout cela, je me flatte que V. M. ne prendra point mes propositions pour des contes, si elle daigne considérer l'ascendant que dans le cas particulier qui intéresse si éminemment le bien de ses sujets, une épouse remplie de mérite et de jugement doit forcément exercer sur un prince jeune, équitable et sensible, et quelle force elle puisera dans l'attachement de son époux, pour peu qu'elle ajoute à ses grâces naturelles un peu de cet art, qui ne manque jamais à son sexe, sur-tout pour faire valoir la raison. Je le dis, Sire, avec cette franchise, parce que je ne parle point à un Monarque ordinaire, auquel je pourrais, si j'étais capable d'altérer la vérité, non-seulement dissimuler ma façon de penser, mais peut-être faire adopter des idées fausses; j'ai au contraire l'honneur de traiter avec V. M. I., dont la pénétration ne peut être mise en défaut. Je serais donc bien mal-adroit, si tous mes discours ne respiraient pas la plus grande sincérité, qui seule peut les faire valoir.

Dans ce sens, et même dans la supposition que le mariage projeté ne se réaliserait point, la douceur et le caractère pacifique du roi Ferdinand devraient suffire pour convaincre V. M. que jamais ce prince ne renoncera à une alliance qui lui assure la protection de la seule puissance qui peut menacer son existence politique; alliance dont ses plus chers intérêts lui prescrivent la religieuse observation. Sur ce point, la façon de penser de tous ceux qui entourent notre jeune Monarque, et dont V. M. doit être informée, doit confirmer cette vérité.

L'Empereur. Je sais que vous et ceux qui partagent actuellement sa confiance, connaissez trop bien ses vrais intérêts, pour lui inspirer d'autres sentimens. Mais vous figurez-vous par hasard, que jeune comme il l'est, il vous conservera pendant six mois la même confiance ? Ne vous laissez pas éblouir, Chanoine, vous êtes trop honnête homme. Le premier courtisan adroit le trompera, s'emparera avant peu de toute sa

faveur, vous fera éloigner des affaires, et gagné par l'Angleterre, lui fera adopter un système diamétralement opposé au sien. Non, non, je ne puis m'y fier.

Escoiquiz. Je suis assuré, Sire, que notre jeune Monarque nous connaît trop bien, pour nous retirer facilement sa confiance.

D'ailleurs, son caractère, quoique pacifique, est bien éloigné d'être faible : il a du talent et de la fermeté, et il en acquerra chaque jour davantage par l'expérience ; et il faudrait qu'il fût réellement le plus faible et le plus inepte des hommes, pour que, quand même il nous aurait éloignés de sa personne, il se décidât, sur les simples insinuations d'un favori, supposé qu'il en eût un, à renoncer à une alliance dont tous ses sujets reconnaissent les avantages incalculables. Mais en admettant ; ce dont je suis fort éloigné, cette supposition comme possible, ce ne serait jamais dans le cas où il serait uni à une princesse de la maison de V. M. I. ; tous les favoris du monde ne pourraient alors balancer un moment l'empire de son épouse.

L'Empereur. Vous avez intérêt, Chanoine, à vanter à présent la force de cet ascendant ; mais moi je n'y ai pas tant de confiance.

Escoiquiz. Sire, vous n'y croyez pas autant, permettez-moi de le dire à V. M., parce qu'elle juge le caractère des autres princes d'après le sien, qui est une exception à la règle, puisqu'il ne cède jamais à d'autre impulsion qu'à celle de son propre génie.

L'Empereur. Allons, Chanoine, vous ne faites que bâtir des châteaux en l'air. Pourrai-je jamais être aussi sûr de l'Espagne sous le gouvernement des Bourbons, que sous celui d'un prince de ma famille ? Celui-ci pourrait peut-être avoir quelque brouillerie avec moi ou avec mes successeurs, mais ne sera jamais un ennemi de ma maison, jamais n'en désirera la ruine, comme les Bourbons, et la défendra au contraire toutes les fois que son existence sera menacée.

Escoiquiz. En un mot, Sire, sans répéter les motifs de confiance que j'ai détaillés, tant que V. M. vivra, elle n'a pas besoin d'autre garant de la fidélité de l'Es-

pagne, soit qu'elle obéisse à un Bourbon, soit qu'elle soit gouvernée par un prince de sa maison, que la seule prépondérance de ses talens et de ses forces. Quant aux successeurs de V. M., si, ce qui me paraît difficile, ils héritent de son génie aussi bien que de ses vastes états, ils auront les mêmes motifs de sécurité; et dans le cas contraire, le péril d'être attaqué par l'Espagne sera le même, soit qu'il y règne un Bourbon ou un prince de la famille impériale; car, comme l'histoire nous le montre à chaque page, les liens du sang n'engagent à rien les Souverains : le moindre intérêt, la plus petite ambition, le caprice d'un ministre en crédit, celui d'un favori, un engagement avec une autre famille, suffisent pour changer en ennemis irréconciliables les plus proches parens.

Mais, laissant ces choses comme trop obscures, je demande à V. M. la permission de revenir aux probabilités que nous offre le présent, les seules que les hommes doivent consulter de préférence, et que je lui expose, comme je l'ai proposé, les funestes conséquences qu'entraînerait pour V. M. et pour son empire un changement de dynastie en Espagne.

Toute l'Europe, les yeux fixés sur Bayonne, attend l'issue du voyage du roi Ferdinand. Si V. M., dans cette circonstance, ne prend conseil que de son cœur noble et magnanime, je suis sûr que tous les peuples lui rendront justice, et applaudiront à sa générosité. Les puissances ennemies de V. M. ou envieuses de sa gloire, seront forcées d'avouer qu'elle est aussi juste avec ses alliés que terrible pour ses adversaires. Cette preuve de modération diminuera leur jalousie, refroidira leur haine, dissipera les craintes de perdre leur indépendance, craintes semées par l'Angleterre, et déjouera les intrigues de cette implacable ennemie, dont l'unique but est de former une nouvelle coalition contre V. M.

Quant à la Nation espagnole, qui adore son jeune monarque, qui attend son retour avec une impatience incalculable, qui se flatte que V. M. sera son appui, et qu'elle lui tiendra lieu des parens qu'il n'a jamais connus que par leur haine injuste et contre nature, qui nourrit

enfin la douce espérance de voir assurer pour toujours, par le mariage de ce prince chéri, une étroite alliance entre les deux peuples, il est impossible de peindre la joie qu'elle éprouverait de le recevoir des mains de V. M. I.

Votre nom, Sire, sera gravé dans le cœur de tous les Espagnols, comme celui du sauveur de la monarchie; ils ne sauront que faire pour vous prouver leur vive reconnaissance. Si V. M., comme elle l'a fait espérer, honore de sa présence la capitale, en y ramenant le le jeune roi, toute la Nation la recevra à genoux, la bénira et conservera un souvenir éternel de ses bienfaits; et quand même le roi Ferdinand, attaché par tant de nœuds et sur-tout par ceux de la reconnaissance à V. M. I., voudrait jamais les rompre, l'horreur qu'un tel projet inspirerait à tous les Espagnols le forcerait bientôt à y renoncer; mais c'est une supposition que le caractère loyal du Roi ne permet pas d'admettre. Ferdinand et ses sujets, amis inséparables de V. M., la défendront à l'envi et de toutes leurs forces contre ses ennemis. Aussi intéressés que les Français à abattre l'orgueil des tyrans des mers, les richesses des Indes et la marine respectable qu'ils pourront augmenter rapidement, étant désormais sûrs de l'unique puissance qui les puisse attaquer par terre, les rendront pour V. M. les alliés les plus utiles; et lui donneront les moyens de mettre l'Angleterre à la raison. Quelle gloire donc et quelle utilité V. M. ne trouvera-t-elle pas dans une conduite aussi conforme à la véritable politique qu'aux nobles inclinations de son cœur?

Si au contraire V. M. insiste sur le changement de dynastie, elle portera à son comble la jalousie et la haine des puissances même les plus indifférentes. Leur défiance et leur crainte de perdre leur propre indépendance, éveillées par un exemple aussi terrible contre l'allié le plus fidèle, donneront de nouvelles et de plus puissantes armes à l'Angleterre pour les réunir contre V. M., et rendre la guerre interminable.

Et que dirai-je des Espagnols ?.... N'en doutez pas, Sire, ils vous jureront une haine éternelle, qu'ils conserveront pendant des siècles contre la maison de V. M.

et

et contre la France. Je parle par expérience, Sire; quoiqu'il se soit passé cent ans depuis la guerre de la succession sous Philippe V, le ressentiment des provinces d'Aragon, de Catalogne et de Valence, contre sa dynastie, contre la France et contre les Castillans eux-mêmes qui avaient défendu ses droits, ne s'est vraiment calmé qu'à l'époque du couronnement de Ferdinand : l'horreur qu'avait récemment inspirée la tyrannie du prince de la Paix, et les espérances de bonheur que leur donnait le caractère du nouveau Roi, ont seules été capables de les réunir sincèrement au reste des Espagnols, et de vaincre leurs préventions contre la famille régnante; car jusqu'à ce moment, il ne leur a manqué qu'une occasion pour lever contr'elle l'étendard de la révolte.

Et après tout, quelle différence entre cette époque, où il s'agissait de prendre parti entre deux princes dont les droits étaient douteux et qui partageaient tous les esprits, et le cas présent où il ne peut y avoir le moindre doute, où ils ont un Roi qu'ils adorent, et que la force seule pourra leur en faire reconnaître un autre? Non, ce ne serait qu'après l'extermination totale des Espagnols que celui-ci pourrait monter sur le trône.

L'Empereur. Chanoine, vous vous appesantissez beaucoup sur les difficultés. Je ne crains rien de la seule puissance qui pourrait me donner quelqu'inquiétude. L'Empereur de Russie, auquel je fis part, lors de notre entrevue de Tilsit, de mes projets sur l'Espagne, qui datent de cette époque, les approuva, et me donna sa parole de n'en point contrarier l'exécution. Quant aux autres puissances, elles se garderont bien de remuer, et vos Espagnols feront peu ou point de résistance. D'abord, tous les grands ainsi que les gens riches non-seulement resteront tranquilles, dans la crainte de perdre leurs propriétés, mais encore useront de tout leur crédit sur le peuple pour le calmer. Bien plus, le clergé et les moines, que je rendrai responsables du moindre désordre, emploîront leur influence pour le même objet. Il ne reste donc à craindre que quelques émeutes de la populace; mais des punitions sévères les feront bientôt

rentrer dans le devoir. Croyez qu'il est très-facile de soumettre les pays où il y a beaucoup de moines ; j'en ai déjà fait l'expérience. Les Espagnols eux-mêmes en seront un nouvel exemple, sur-tout quand ils verront que je leur garantis l'intégrité et l'indépendance de la monarchie ; que je leur donne une constitution plus libre et plus raisonnable, et que je leur promets la conservation de leur religion et de leurs coutumes.

Escoiquiz. Je respecte, Sire, les opinions de V. M. I. ; je reconnais le néant de mes lumières et de mes connaissances politiques. Mais V. M. I. daignera me pardonner si, instruit à fond du caractère de mes concitoyens, je me hasarde à lui dire que je crois que les grands, les riches, les ecclésiastiques et les moines donneront au peuple l'exemple des plus grands sacrifices et du plus vif enthousiasme pour leur roi Ferdinand, et que toute la Nation en masse se lèvera avec une ardeur et une constance invincibles pour repousser tout autre Souverain que l'on voudrait lui donner.

L'Empereur. Quand tout cela arriverait, quand je devrais sacrifier deux cent mille hommes, je n'en parviendrai pas moins à mes fins, et je suis bien éloigné de croire que la conquête de l'Espagne puisse coûter autant.

Escoiquiz. Mon opinion ne doit être comptée pour rien à côté de celle de V. M. ; je conviens que dans le premier moment, vos troupes sont prêtes et maîtresses de Madrid et des places frontières, tandis que les Espagnols n'ont ni soldats, ni argent, ni provisions de guerre, ni même un point de réunion, ni autorité qui les dirige ; eh bien, ils éprouveront des revers, ils seront battus, ils souffriront beaucoup; mais tout cela, loin de les subjuguer, les aigrira ; la fureur leur donnera des armes, le désespoir les réunira et leur fera sentir la nécessité d'adopter un système énergique de gouvernement : le Portugal fera cause commune avec eux ; l'Angleterre l'épuisera pour soutenir une guerre si utile à ses vues : l'aspérité du sol offrira aux espagnols les plus fortes positions : sept cents lieues de côtes les mettront à même de recevoir, sur tous les points, toutes les provisions et tous les

secours dont ils pourront avoir besoin, soit de leurs riches colonies qui leur prodigueront leurs trésors, soit de l'Angleterre : une population de quatorze millions d'âmes y compris celle du Portugal, fournira autant d'hommes que l'on voudra. Les Français au contraire, privés des secours de la mer, dans un pays vaste, mal sain pour eux et peu abondant en vivres, seront réduits à faire venir, par terre, leurs provisions de leur propre patrie, à travers une contrée semée d'ennemis et de partis innombrables qui leur opposeront partout des obstacles presqu'insurmontables; et quand même ils obtiendraient sur eux des avantages partiels, ils n'en périront pas moins en détail, et seront à la fin forcés de renoncer à l'entreprise.

Mais je veux accorder, qu'après la guerre la plus sanglante et la plus dévastatrice, ils réussissent à mettre l'Espagne à leurs pieds; jamais la nouvelle dynastie ne se verra tranquille sur son trône; elle sera sur un volcan dont la force pourra seule retarder l'explosion. V. M. I. sera forcée d'entretenir toujours deux ou trois cent mille hommes dans les provinces pour les contenir. Le nouveau Roi ne régnera que sur un monceau de ruines et de cadavres, sur les tristes restes d'un peuple désespéré et digne d'un meilleur sort, enfin sur des esclaves furieux, prompts, à la moindre occasion, à rompre leurs chaînes. Et cette occasion ne peut leur manquer un peu plutôt, un peu plus tard; les Anglais et les autres puissances, jalouses de la France, la leur offriront bientôt. Cette guerre sera une hydre toujours renaissante, et quand même l'Espagne ne parviendrait point à secouer entièrement le joug de V. M., elle sera peut-être, par la suite et sous ses successeurs, la cause de la destruction de sa maison.

Mais en supposant, contre ma propre conviction, que l'Espagne soit soumise et tranquille, qu'elle se résigne et qu'elle s'accoutume à une domination étrangère, de quelle utilité serait son alliance pour V. M. et pour son Empire? Ruinée, dépeuplée, réduite à la plus grande misère, privée de ses immenses colonies, et par conséquent de ses richesses et de sa marine, elle serait pour

la France une charge d'autant plus incommode que l'immense étendue de ses côtes, l'expose à de fréquentes invasions de la part des Anglais.

L'Empereur. Vous allez trop vîte, Chanoine, vous regardez comme infaillible que l'Espagne perde ses colonies, et j'ai au contraire les espérances les mieux fondées de les conserver. Ne croyez pas que je me sois endormi, je me suis ménagé des intelligences avec l'Amérique espagnole, j'ai envoyé d'avance, pour les cultiver, plusieurs frégates sur les côtes; et j'attends tout de ces mesures.

Escoiquiz. Je connais trop la faible portée de mes lumières, Sire, pour me hasarder à contredire ces espérances : il est possible que le temps m'en démontre la solidité : cependant les données que j'ai sur la disposition des esprits dans nos colonies, ne me permettent pas de douter qu'elles ne se séparent de la métropole avant de reconnaître une nouvelle dynastie : je dis plus, sous le règne même de Ferdinand, le moindre mécontentement suffirait pour rompre une union qui ne tient plus qu'aux faibles liens de l'habitude. Est-il donc vraissemblable qu'elle subsisterait après l'entier bouleversement des idées, et, si vous le voulez, des préjugés de ses habitans!

V. M. me pardonnera, Sire, si, fort de la liberté qu'elle a daigné m'accorder de lui parler sans déguisement, je me hasarde à dire, que je suis si sûr que l'effet infaillible du changement de dynastie serait la défection de nos colonies, et que je parierais tout ce que j'ai de plus précieux au monde, en faveur de ce fatal résultat.

Et quels seront les effets de cette séparation? L'Espagne, qui ne fait de commerce actif qu'avec ses colonies, desquelles elle tire aussi presque toutes ses provisions navales, restera sans marine marchande ni militaire, et par conséquent celle de France, son alliée, se trouvera affaiblie d'autant contre les Anglais. La France en outre perdrait la part immense du commerce qu'elle fait avec ces colonies, à raison des priviléges que son amitié avec l'Espagne lui avait fait accorder; et qui pourraient être augmentés encore sous le règne de Ferdinand.

Toute l'Europe, dont le numéraire s'est merveilleu-

sement accru depuis l'établissement de nos colonies par l'importation de leurs riches métaux, le verra, dans peu d'années, diminuer dans la même proportion; elle sera en même temps privée, comme elle l'est déjà en grande partie des productions de l'Asie, de celles de l'Amérique dont elle ne peut pas se passer, ou sera forcée de les payer au prix que le caprice des Anglais y voudra mettre.

Que dire de l'Angleterre? Elle regardera le changement de dynastie en Espagne, comme l'événement le plus heureux qui lui soit arrivé depuis son établissement en corps de nation: maîtresse de la mer, elle le sera aussi de tout le commerce, et par conséquent de l'or, de l'argent et des productions de l'Amérique; sa population, ses richesses, sa marine, prendront un accroissement incalculable; ses trésors, d'autant plus considérables que le numéraire sera plus rare dans le reste de l'Europe, la mettront à même d'acheter et d'armer les autres nations contre V. M., et même de lui susciter les troubles domestiques les plus dangereux. L'argent est le mobile le plus puissant; et peut-on deviner les résultats que pourraient avoir de pareils efforts?

L'Empereur. Outre que, comme je vous l'ai déjà dit, Chanoine, vous allez beaucoup trop vîte dans vos calculs, je ne suis point d'accord avec vous sur les principes qui leur servent de base: je n'ai rien à vous dire, si ce n'est que je réfléchirai encore sur ces matières, et que demain je vous ferai connaître ma détermination irrévocable.

Escoiquiz. J'espère, Sire, de la générosité et de la profonde sagesse de V. M., que sa décision sera favorable à mon Roi et à ma patrie.

Voilà, à de très-faibles différences près, dans l'ordre de la conversation, ce qui se passa dans la première conférence.

Le jour suivant je fus appelé de nouveau auprès de l'Empereur, qui débuta par me dire qu'il avait enfin irrévocablement pris la résolution de changer la dynastie en Espagne, qu'en conséquence j'en fisse part au prince Ferdinand, et que celui-ci répondît cathégoriquement

H 3

et avant l'arrivée du roi Charles son père, s'il acceptait l'échange de ses droits sur l'Espagne contre la couronne de Toscane; que dans ce cas le traité se ferait immédiatement et avec la plus grande solennité; que si S. A. R. refusait d'accéder à ces propositions, elle n'y gagnerait rien, puisque S. M. I. obtiendrait la même cession du Roi son père; que la Toscane resterait réunie à la France, et que le prince se trouverait sans indemnités.

Désespéré de voir toute espérance évanouie, je n'en reproduisis pas moins, sous un nouveau point de vue et avec toute l'énergie dont je fus capable, les raisons les plus fortes que j'avais déjà développées, pour essayer de le faire changer de système; mais voyant tous mes efforts inutiles, je lui dis :

Sire, la résolution de V. M. est d'autant plus douloureuse pour moi, qu'avec le malheur de mon Roi et de ma patrie, j'ai encore à pleurer la perte de ma réputation et de celle de tous ceux qui entouraient le roi Ferdinand lorsqu'il s'est décidé à venir ici. L'on nous en rendra responsables, et moi sur-tout, à qui l'on suppose plus d'empire sur son esprit; et quoique mon caractère soit trop connu pour que le public judicieux puisse m'accuser de trahison, je n'en serai pas moins regardé comme le plus aveugle et le plus imprudent des hommes; quand même l'on finirait par savoir qu'avant même que nous fussions décidés à lui donner un pareil conseil, le Roi pressé par les instances de l'ambassadeur de V. M. lui avait donné sa parole sans nous avoir consultés, et même avait fixé le jour de son départ, l'on nous reprochera toujours, pour le moins, de ne l'avoir pas fait changer de résolution.

L'Empereur. Malgré cela, Chanoine, vous n'avez pas de motifs de vous affliger : ni vous ni ceux qui se trouvent dans le même cas ne pouviez avoir le moindre soupçon de mes intentions, que personne ne connaissait, et contre lesquelles il y avait, en apparence, les plus fortes raisons politiques et les données les plus propres à vous tranquilliser : telles sont les raisons que vous m'avez exposées.

Escoiquiz. Cela n'est pas douteux, Sire; mais le peu-

ple qui ne juge jamais d'après des données qu'il ignore, ou des maximes politiques hors de sa portée, qui suit son inclination naturelle à croire tout ce qu'il y a de pis, et qui malheureusement dans cette circonstance a rencontré juste, ne nous pardonnera jamais d'avoir laissé le Roi venir à Bayonne.

L'Empereur. Et dans les circonstances dans lesquelles vous vous trouviez, quel autre parti pouviez-vous prendre, que celui de venir à Bayonne ?

Escoiquiz. Je sais bien, Sire, que, par l'inconcevable conduite du prince de la Paix, les places et les provinces frontières étant au pouvoir de V. M. I., la capitale entourée de soixante mille hommes de vos troupes qui pouvaient la détruire dans un instant, les dispositions connues du roi Charles et de la Reine de soutenir de leur nom et de leur autorité vos entreprises, tout faisait voir que le jeune Roi était à la disposition de V. M., qui pouvait le faire venir ici sans qu'aucune résistance fût possible. Mais qui pourra persuader cette vérité à la majorité du public, qui se compose d'ignorans, de mal intentionnés et de têtes chaudes ? Qui pourra lui faire perdre l'idée, toute absurde qu'elle est, que la faible garnison qui était alors à Madrid, réunie à une populace désarmée, suffisait, non-seulement pour défendre le Roi, mais même pour exterminer l'armée française ? Et ce qui est incroyable, c'est que cette ridicule confiance, cette extravagante opinion, non-seulement séduisirent alors le peuple de Madrid, mais encore la plus grande partie des membres du Conseil secret du Roi, ce qui mit un obstacle invincible à l'exécution du seul moyen (dans le cas où l'on eût voulu l'employer) qui pût mettre en liberté le roi Ferdinand. Ce projet, d'un autre côté, faisait craindre des suites si épouvantables, qu'il était impossible que nous l'adoptassions, à moins d'avoir eu la certitude du projet de V. M. de détrôner le Roi, et malheureusement nous avions les plus fortes raisons pour croire le contraire.

L'Empereur. Et quel était ce moyen, Chanoine ?

Escoiquiz. Celui de faire échapper secrétement le jeune Roi.

L'Empereur. Et où l'auriez-vous conduit?

Escoiquiz. A Algésiras, Sire, où nous avions déjà quelques troupes, et où nous étions très-près de Gibraltar.

L'Empereur. Ensuite, qu'auriez-vous fait ?

Escoiquiz. Toujours constans dans la maxime de conserver avec V. M. une alliance étroite, mais honorable, nous vous eussions proposé de la continuer, sous la condition précise de nous rendre sans délai nos places frontières, et de retirer de l'Espagne toutes les troupes françaises ; et si V. M. eût refusé ses conditions, nous lui eussions fait la guerre de tous nos moyens et jusqu'à la dernière extrémité. Tel eût été mon avis dans le cas où, de quelque manière, nous fussions parvenus à connaître les intentions véritables de V. M.

L'Empereur. Vous avez raison, et c'est effectivement tout ce qu'il y avait à faire.

Escoiquiz. Ah ! Sire, si nous avions eu quelques mois devant nous, si les événemens d'Aranjuez fussent arrivés avant l'entrée des troupes de V. M. en Espagne, et avant que ce misérable prince de la Paix eût eu l'inexplicable condescendance de leur livrer nos places frontières, nous serions exempts des malheurs qui nous affligent ! V. M. aurait trouvé dans notre jeune Roi un allié fidèle et utile ; ou, dans le cas où elle aurait voulu exécuter son plan actuel, nous avions assez de forces, sinon pour envahir les provinces de V. M., du moins pour défendre les nôtres ; mais ce vil, ce perfide favori..... Excusez, Sire, si je lui donne les épithètes qu'il mérite.....

L'Empereur (en m'interrompant). Mais vous donnez de lui une idée qui n'est pas juste ; il ne s'est pas si mal conduit dans son administration.

Escoiquiz. Ah ! Sire, que je m'estimerais heureux d'avoir une conférence avec lui sous les yeux de V. M. ; c'est alors qu'elle verrait la vérité confondre l'imposture ! elle connaîtrait toutes les fautes de ce malheureux ; elle le verrait pâle et muet en présence d'un accusateur qu'il ne pourrait tromper.

Je sais bien cependant que la pénétration de V. M. n'a pas besoin de pareilles preuves pour connaître son

caractère, celui du Roi père et de la Reine, de la bonté desquels il a abusé; et je n'ai jamais pu me persuader que dans le fond de son cœur V. M. pût l'estimer, ni méconnaître l'innocence du prince Ferdinand : supposer d'autres sentimens à V. M. ce serait lui faire injure, quoique la puissante raison d'état l'empêche de les manifester dans sa conduite.

L'Empereur (souriant). Sans convenir précisément de tout ce que vous avancez, je sais ce que sont les femmes et les favoris; mais enfin la loi suprême des Souverains, le bien de l'état m'imposent l'obligation de faire ce que je fais.

Escoiquiz. Après avoir épuisé tout ce que j'avais à dire à V. M. sur ces affaires, il serait inutile d'y insister davantage, et je me borne à la supplier humblement de consulter encore plus l'équité et la générosité de son cœur, que la voix toujours incertaine de la politique, avant de mettre son projet à exécution.

L'Empereur (en souriant et me tirant l'oreille avec force). Mais, Chanoine, vous ne voulez donc pas entrer dans mes idées?

Escoiquiz (souriant aussi). Bien au contraire, Sire, je désirerais de tout mon cœur ramener V. M. aux miennes, fût-ce aux dépens de mes oreilles; mais nos intérêts sont opposés, ce qui m'afflige d'autant plus, que mon admiration et mon attachement pour V. M, croissant à chaque instant depuis que j'ai l'honneur de parler avec elle, il me serait bien doux de lui donner une preuve de mon respect par une entière conformité à ses volontés; mais une obligation sacrée m'en empêche, et V. M. me rendra justice.

L'Empereur. Oui, je vous la rends, votre conduite est celle d'un honnête homme et d'un sujet fidèle.

Ce jour-là même, et les suivans, l'Empereur parla des mêmes affaires avec les ducs de l'Infantado et de Saint-Charles, et avec Don Pedro Ceballos, ministre d'état du jeune Roi, soit réunis, soit séparément, quelquefois même en ma présence, et toujours sur le même ton. Vainement ils firent valoir les mêmes raisons que j'ai déjà rapportées, chacun sous un aspect différent,

avec la plus grande force et la plus noble franchise : sa résolution était prise et elle était, comme il l'avait dit, invariable.

J'eus quelques autres conférences particulières, également inutiles, avec S. M. I. Les trois personnes que je viens de citer et moi en eûmes aussi avec le général Savary et M. de Champagny, ministre des relations extérieures ; moi en particulier avec M. de Pradt, évêque de Poitiers, aumônier de l'Empereur, et quelque temps après, archevêque de Malines : toutes ces conférences n'aboutirent à rien.

Un matin, entr'autres, en présence du roi Ferdinand et de son frère l'infant Don Carlos, je fis à l'Empereur un discours assez long, dans lequel, après avoir touché légèrement les raisons que précédemment je lui avais développées, j'essayai de l'émouvoir, et par la considération de sa propre gloire, et par la compassion que devaient inspirer ces Princes infortunés, plus dignes de pitié que de véritables orphelins, puisque leurs parens, pour lesquels ils avaient toujours eu le plus respectueux attachement, étaient leurs ennemis les plus implacables. Comme je parlais du cœur, je le fis avec tant de force et de sensibilité, qu'un instant je le vis ému ; mais sans doute s'en apercevant lui-même, et pour le dissimuler, il m'interrompit ; et se retournant du côté des Princes, il leur dit : *Ce Chanoine aime beaucoup VV. AA.* ; ce qui rendit la conversation générale, et dissipa ma dernière illusion. L'après-midi du même jour, l'Empereur, après avoir conféré avec le duc de l'Infantado, lui dit en plaisantant : *Le Chanoine m'a fait ce matin une harangue, dans le goût de celles de Cicéron* ; mais il ne veut pas entrer dans les raisons de mon plan. Voilà à quoi se réduisit tout le fruit de mon éloquence cicéronienne.

N.° 5.

AVIS

Donné par écrit par Don JEAN DE ESCOIQUIZ, *dans le Conseil général tenu par ordre du* ROI FERDINAND *VII à Bayonne le 27 avril 1808, et dont il lui fut donné copie, ainsi qu'aux autres Votans, de leurs opinions respectives, par le Secrétaire d'Etat, Don* PEDRO CEBALLOS, *dans la forme qui suit*;

« COPIE de l'opinion donnée par écrit, par M. de » Escoiquiz, dont l'original reste en mon pouvoir, sur » la cession que l'Empereur des Français prétendait que » le Roi notre maître fît de la couronne d'Espagne, en » faveur de la dynastie française.

» Pour obéir à l'ordre du Roi, qui enjoint à tous les » individus de son conseil et aux personnes de sa suite » les plus marquantes, de donner leur avis par écrit » sur cette question : « si, dans les circonstances critiques » dans lesquelles il se trouve, il peut ou doit abdiquer » ou non sa couronne » ; je réponds, selon ce que me » dicte mon devoir, qu'il ne peut ni ne doit faire une » pareille abdication; et pour preuve, je signe. Bayonne » 27 avril 1808. Jean de Escoiquiz. Et pour constater » l'authenticité de ladite déclaration, j'ai donné le pré- » sent certificat signé de ma main, et scellé du sceau » royal. Bayonne, le 30 avril 1808, Pedro Ceballos ».

N.° 4.

LETTRE

De D. N., écrite de Bayonne à Don Jean Escoiquiz, *à Victoria, où il se trouvait avec S. M. le* Roi Ferdinand *VII.*

Bayonne, 17 avril, à deux heures de l'après-midi.

Cher ami, le porteur de cette lettre est D. Joseph Hervas, digne de toute notre estime, non-seulement par ses qualités personnelles et par celles de son père (1), mais encore par les importans et nombreux services qu'il nous a rendus, en travaillant avec zèle à aplanir les grandes difficultés que nous avons rencontrées ici. Il retourne donc avec le général Savary, et mène avec lui un courrier pour s'en servir en cas de besoin. Le général porte au Roi une lettre de l'Empereur, nous espérons qu'elle est satisfaisante; vous y verrez que les choses commencent à changer d'aspect: et puisque ce Prince témoigne le désir d'avoir une entrevue avec le nôtre, il serait convenable de se décider promptement, et que vous vinssiez tous jusqu'à Tolosa, d'où l'on pourrait proposer à l'Empereur de fixer le lieu, le jour et l'heure du rendez-vous: le même général Savary apportera la réponse. Nous avons agité ici cette question, et nous avons pensé que la première entrevue pouvait avoir lieu sur le pont d'Irun, à Irun même, ou dans la maison de campagne du comte de Jorrealta, située dans une belle position, sur la Bidassoa, entre Irun et Fontarabie. Quoiqu'il fût inconvenant de montrer de la méfiance, nous n'en pouvons pas moins insister pour que l'entrevue

(1) M. le marquis d'Armenara, alors ambassadeur de S. M. C. à Constantinople.

ait lieu sur notre territoire, par le motif d'éviter à la nation espagnole l'inquiétude que lui donnerait l'entrée du Roi dans un pays où il n'est pas encore reconnu en cette qualité. Pour tout le reste, vous ne devez concevoir aucune crainte sur les intentions de l'Empereur, qui, à en juger, tant parce qu'il a dit hier soir au duc de Frias, que par ce que rapportent ses confidens, est certainement de bonne foi; et l'on doit espérer que puisque dans sa lettre il donne à notre Souverain le titre de frère, il ne tardera pas (du moins après la conférence) à le reconnaître pour Roi, ce qui est la seule chose qui presse à présent : les autres affaires s'arrangeront après, avec l'aide de Dieu.

L'ami F. voit et approuve ce que vous écrit votre dévoué N.

Je ne mets point ici les noms des individus qui écrivirent cette lettre et la suivante, dont je conserve les originaux, dans la crainte de leur faire de la peine, quoique sans raison, car ils ont été trompés comme nous le fûmes tous, et sans qu'il y ait eu de leur faute.

La précaution d'attendre l'Empereur à Irun était illusoire et ridicule; environnés comme nous l'étions de troupes françaises, il y avait autant de dangers là qu'à Bayonne, et cette défiance inutile eût pu fournir à l'Empereur un prétexte de rupture.

N.° 5.

LETTRE

Du même N. et de D. F. au même Don JEAN DE ESCOIQUIZ.

Bayonne, 18 avril 1808.

MON estimable ami, vu les articles mystérieux des journaux et les bruits qui circulaient, je vous avais conseillé de ne point vous presser pour nous donner le temps de découvrir ici les intentions que l'on avait relativement à nos affaires; depuis avant-hier que nous avons commencé à voir clair, je vous ai dit et je vous répète que l'entrevue de notre Roi avec l'Empereur me paraît indispensable. Ce Prince a témoigné un grand étonnement, non-seulement de n'avoir pas encore vu notre maître, mais de ce qu'il ne s'était pas fait précéder par vous et l'Infantado, pour venir traiter avec lui la grande affaire qui est en litige. Il m'est impossible, mon cher ami, d'entrer par écrit dans aucun détail; mais aujourd'hui les choses sont pires que jamais; et il ne dépend assurément pas de nous de préserver le vaisseau du naufrage : venez donc, venez de suite et sans perdre un moment; et si tous ne veulent point se hasarder à passer la frontière, venez tous deux, ou tout au moins vous seul, avec une lettre pour l'Empereur; parlez à son cœur le langage de la vérité, et peut-être, par ce moyen, pourrons-nous éviter les grands maux dont nous sommes menacés : c'est pour le bien du Roi et de toute sa famille, et pour le salut de la patrie que je vous en prie. Votre ami, N.

Cher ami, je vous répète ce que vous venez de lire, et je vous assure que si le Roi et vous ne venez pas ici pour avoir avec l'Empereur une longue explication, dans laquelle vous lui ferez connaître clairement la vérité de tout ce qui s'est passé, nous sommes perdus. Telle est l'opinion de votre dévoué ami, F.

Lettre de S. M. l'Empereur des Français à S. A. R. le Prince des Asturies (1).

Mon frère, j'ai reçu la lettre de V. A. R. Elle doit avoir acquis la preuve, dans les papiers qu'elle a eus du Roi son père, de l'intérêt que je lui ai toujours porté. Elle me permettra, dans la circonstance actuelle, de lui parler avec franchise et loyauté. En arrivant à Madrid, j'espérais porter mon illustre ami à quelques réformes nécessaires dans ses états, et à donner quelques satisfactions à l'opinion publique. Le renvoi du prince de la Paix me paraissait nécessaire pour son bonheur et celui de ses sujets. Les affaires du nord ont retardé mon voyage. Les événemens d'Aranjuez ont eu lieu. Je ne suis point juge de ce qui s'est passé et de la conduite du prince de la Paix; mais ce que je sais bien, c'est qu'il est dangereux pour les rois d'accoutumer les peuples à répandre du sang et à se faire justice eux-mêmes. Je prie Dieu que V. A. R. n'en fasse pas elle-même un jour l'expérience. Il n'est pas de l'intérêt de l'Espagne de faire du mal à un prince qui a épousé une princesse du sang royal, et qui a long-temps régi le royaume. Il n'a plus d'amis; V. A. R. n'en aura plus si jamais elle est malheureuse. Les peuples se vengent volontiers des hommages qu'ils nous rendent. Comment d'ailleurs pourrait-on faire le procès au prince de la Paix sans le faire à la Reine et au Roi votre père? Ce procès alimentera les haines et les passions factieuses. Le résultat sera funeste pour votre couronne. V. A. R. n'y a des droits que ceux que lui a transmis sa mère. Si le procès la déshonore, V. A. R. déchire par-là ses droits. Qu'elle ferme l'oreille à des conseils faibles et perfides. Elle n'a pas le droit de juger le prince de la Paix. Ses crimes, si on lui en reproche, se perdent dans les droits du trône. J'ai souvent manifesté le désir que le prince de la Paix fût éloigné des affaires. L'amitié

---

(1) J'emprunte cette lettre en français, de la traduction qui en a été faite à Paris, de l'exposition de M. Ceballos.

du roi Charles m'a porté souvent à me taire et à détourner les yeux des faiblesses de son attachement. Misérables hommes que nous sommes ! faiblesse et erreur, c'est notre devise. Mais tout cela peut se concilier. Que le prince de la Paix soit exilé d'Espagne, et je lui offre un refuge en France. Quant à l'abdication de Charles IV, elle a eu lieu dans un moment où nos armées couvraient les Espagnes, et aux yeux de l'Europe et de la postérité, je paraîtrais n'avoir envoyé tant de troupes en Espagne que pour précipiter du trône mon ami et mon allié. Comme Souverain voisin, il m'est permis de vouloir connaître, avant de reconnaître cette abdication. Je le dis à V. A. R., aux Espagnols, au monde entier, si l'abdication du roi Charles est de pur mouvement; s'il n'a pas été forcé par l'insurrection et l'émeute d'Aranjuez, je ne fais aucune difficulté de l'admettre, et reconnais V. A. R. comme roi d'Espagne. Je désire donc causer avec elle sur cet objet. La circonspection que je porte depuis un mois dans ces affaires doit lui être un sûr garant de l'appui qu'elle trouvera en moi, si, à son tour, des factions de quelque nature qu'elles fussent, venaient à l'inquiéter sur son trône. Quand le roi Charles me fit part de l'événement du mois d'octobre dernier, j'en fus douloureusement affecté, et je pense avoir contribué, par les insinuations que j'ai faites, à la bonne issue de l'affaire de l'Escurial. V. A. R. avait bien des torts : je n'en veux pour preuve que la lettre qu'elle m'a écrite et que j'ai constamment voulu ignorer. Roi à votre tour, elle saura combien les droits du trône sont sacrés. Toute démarche près d'un souverain étranger de la part d'un prince héréditaire est criminelle. Le mariage d'une princesse française avec V. A. R., je le tiens conforme aux intérêts de mon peuple, et sur-tout comme une circonstance qui m'attacherait par de nouveaux liens à une maison dont je n'ai eu qu'à me louer depuis que je suis monté sur le trône. V. A. R. doit se méfier des écarts, des émotions populaires. On pourra commettre quelques meurtres sur mes soldats isolés ; mais la ruine de l'Espagne en serait le résultat. J'ai vu déjà avec peine qu'à

qu'à Madrid on ait répandu des lettres du capitaine général de la Catalogne, et fait tout ce qui pouvait donner du mouvement aux têtes. V. A. R. connaît ma pensée toute entière. Elle voit que je flotte entre diverses idées qui ont besoin d'être fixées. Elle peut être certaine que dans tous les cas je me comporterai avec elle comme envers le Roi son père ; qu'elle croie mon désir de tout concilier et de trouver des occasions de lui donner des preuves de mon affection et de ma parfaite estime. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon frère, en sa sainte garde.

A Bayonne, le 16 avril 1808.

Signé NAPOLÉON.

N.° 6.

PROCLAMATION

Adressée aux Espagnols par LE PRINCE DES ASTURIES, *et par les deux Infants Don* CARLOS *et Don* ANTONIO, *en conséquence du Traité de Bayonne.*

DON FERDINAND, prince des Asturies, et les deux infants Don CARLOS et Don ANTONIO, pénétrés de reconnaissance pour l'amour et la constante fidélité que tous les Espagnols leur ont témoigné, les voient avec une vive douleur plongés dans la confusion, et menacés par suite des plus grandes calamités; et connaissant que cela vient, en grande partie, de l'ignorance dans laquelle ils sont des motifs qui jusqu'à ce jour ont dirigé la conduite de LL. AA., ainsi que des moyens que l'on a déjà pris pour assurer le bonheur de leur patrie, ne peuvent s'empêcher de leur donner les salutaires éclaircissemens dont ils ont besoin pour ne point y mettre d'obstacles, et en même temps le témoignage le moins équivoque de l'affection qu'ils leur ont vouée.

Ils doivent en conséquence leur déclarer, qu'à l'époque où le prince, par l'abdication du roi son père, prit les rênes du gouvernement, plusieurs provinces du royaume et toutes les places frontières étant occupées par un grand nombre de troupes françaises, plus de soixante mille hommes de la même nation postés à Madrid et dans les environs, et beaucoup de renseignemens que tout le monde ne pouvait pas se procurer, leur firent connaître, qu'environnés d'écueils, leur seule ressource était de choisir entre différens partis celui qui offrait le moins de dangers, et se décidèrent par ce motif à se rendre à Bayonne.

A l'arrivée de LL. AA. dans cette ville, le prince (alors Roi) apprit inopinément que son père avait

protesté contre son abdication, prétendant qu'elle n'avait point été volontaire. N'ayant accepté la couronne que dans la bonne foi que la cession que son père lui en avait faite avait été libre, le prince, aussitôt qu'il se fût assuré de l'existence de ladite protestation, par un effet de son respect filial, rétrocéda ses droits au roi son père, lequel, peu de temps après, tant en son nom qu'à celui de toute sa dynastie, en fit un abandon en faveur de l'Empereur des Français, pour que ce prince, prenant en considération le bien de la Nation espagnole, choisît la personne et la dynastie qui devra désormais en occuper le trône.

Dans cet état de choses, LL. AA., considérant leur situation particulière, les circonstances critiques dans lesquelles se trouve l'Espagne, et que tout effort pour défendre leurs droits paraît devoir être non-seulement inutile mais funeste; qu'il ne servirait qu'à faire répandre des torrens de sang, assurer la perte d'une grande partie au moins de ses provinces, et celle de toutes les colonies d'outre-mer; persuadées aussi que le remède le plus efficace pour prévenir ces maux est que LL. AA., chacune pour ce qui la regarde, adhère à la cession de ses droits, déjà faite par le roi leur père; réfléchissant également que l'Empereur des Français s'engage, dans cette supposition, à conserver l'indépendance absolue et l'intégrité de la monarchie espagnole et de ses colonies, sans en démembrer ni retenir pour lui la moindre partie, à maintenir l'unité de la religion catholique, les propriétés, les lois et les coutumes; ce qui assure pour très-long temps et d'une manière infaillible le pouvoir et la prospérité de la Nation espagnole.... LL. AA. RR. croient lui donner la plus grande preuve de leur générosité, de leur amour et de leur reconnaissance, en sacrifiant, autant qu'il est en leur pouvoir, leurs intérêts propres et personnels à son bonheur, et en adhérant, par la présente, comme elles ont déjà adhéré par une convention particulière, à la cession de leurs droits au trône, dégageant les Espagnols de leurs obligations envers elles, et les exhortant, comme elles le font, à ne s'occuper que des intérêts communs

de la patrie, à rester tranquilles, et à attendre leur félicité des sages dispositions et du pouvoir de l'empereur Napoléon, bien persuadés qu'ils doivent être, qu'en suivant ces conseils, ils donneront à leur Prince et aux deux Infants le plus grand témoignage de leur loyauté, de même que LL. AA. leur en donnent un de leur tendresse paternelle, en cédant tous leurs droits, et en oubliant leurs propres intérêts pour assurer leur bonheur, unique objet des désirs de LL. AA. RR.

Bordeaux, 12 mai 1808.

LE TRADUCTEUR (1) A L'AUTEUR.

Monseigneur,

Je *prends la liberté d'offrir à V. E. la traduction française de l'ouvrage qu'elle vient de publier à Madrid, et de lui soumettre en même temps quelques réflexions qui ne sont point étrangères aux matières dont il traite. Je m'estime heureux d'avoir trouvé cette occasion de m'entretenir avec un homme aussi savant et aussi judicieux que V. E., et qui jouissant près de notre jeune monarque de la confiance la mieux méritée, doit, par ses conseils, influer si puissamment sur le bonheur de ses sujets.*

La chute de Napoléon est un des plus grands exemples que puisse offrir l'his-

(1) Le traducteur de cet ouvrage est un espagnol réfugié en France. Ayant servi dans la carrière diplomatique sous le règne de S. M. Charles IV, et de retour de Constantinople en Espagne à l'époque où Napoléon en avait déjà changé la dynastie, il accepta une place au ministère de l'intérieur. Cette circonstance est le seul motif qui lui ait fait quitter sa patrie.

EL TRADUCTOR (1) AL AUTOR.

Excelentísimo Señor,

Permítame V. E. que de camino que tengo el honor de ofrecerle la traduccion francesa de la obrita que acaba de publicar en Madrid, exponga á su penetracion algunas ligeras consideraciones que no son agenas del asunto de que se trata. Reputo como una felicidad tener un motivo de dirigir estas líneas á un hombre de la ilustracion y concepto de V. E., que gozando de la confianza de nuestro jóven monarca, puede alcanzar no pequeña parte en las deliberaciones que deciden de la suerte de sus vasallos.

La caida de Napoléon es uno de los mas solemnes exemplos que puede presentar la historia

(1) *El tradactor de esta obra es un español. Se halla actualmente refugiado en Francia. Habiendo servido en la carrera diplomática en tiempo del señor D. Carlos IV, y restituidose desde Constantinopla á España, quando ya Napoleon habia mudado la dinastia, admitió un empléo en el Ministerio del Interior; y esta circunstancia es la sola que le ha obligado á salir de su patria.*

de las vicisitudes humanas. No me atreveré á decir que desde el punto en que arrancó astutamente del trono de sus mayores al señor Don Fernando VII. fuesen claros los anuncios de su destruccion; porque es sabido que el astro del conquistador se eclipsó en Moscow. Quando se verificaron los asuntos de Bayona, era colosal su poder: el qual, aun quando estaba apoyado únicamente en el derecho de la fuerza, no era por eso ni ménos eminente, ni ménos digno de temerse. Faltábale, es cierto, el primer apoyo de la solidez de los tronos; es decir, el amor de los pueblos: pero superabundante en recursos militares, en opinion guerrera, y en la proteccion que hasta entónces le dispensó la suerte en todas sus empresas; era lícito, y aun prudente, imaginar posible que su ambicion desmedida, y la temeridad afortunada y constante de su carácter le conduxesen todavía á mas agigantados proyectos. Los pueblos cansados de revoluciones, escarmentados con los terribles exemplos que nos han presentado los periódos de la historia moderna, y amedrentados con el tumulto y el estruendo con que este hombre extraordinario aturdia á la Europa, doblaban la cerviz á su yugo de hierro, y gemian en silencio.

Todos los hombres que piensan conocen que el señor Don Fernando subió al trono en las circunstancias mas críticas y embarazosas en que monarca puede encontrarse. V. E. las

toire des viscissitudes humaines. Je ne me hasarderai point à dire que du moment où, par la plus lâche perfidie, il arracha le roi Ferdinand du trône de ses pères, l'on dût pressentir sa ruine : il est trop connu que l'astre du conquérant ne s'éclipsa qu'à Moscow. Lors des événemens de Bayonne, son pouvoir était colossal, et quoiqu'il ne reposât que sur le droit odieux du plus fort, il n'en était ni moins réel ni moins effrayant. Il lui manquait, il est vrai, le plus ferme appui des trônes, je veux dire l'amour des peuples ; mais fort de ses immenses ressources, fier de sa réputation militaire, enflé des succès dont la fortune avait jusqu'alors constamment favorisé toutes ses entreprises, il était permis et même raisonnable de penser que son ambition effrénée et l'heureuse témérité de son génie lui inspireraient des projets encore plus gigantesques. Les peuples, fatigués de révolutions, découragés par les terribles exemples qu'offrent les différens périodes de l'histoire moderne, et effrayés par le fracas dont cet homme extraordinaire étourdissait l'Europe, baissaient un front docile sous son joug de fer, et gémissaient en silence.

Tous les gens qui pensent, conviennent que le roi Ferdinand monta sur le trône dans les circonstances les plus embarrassantes et les plus critiques dans lesquelles un monar-

que puisse se trouver ; V. E. les présente sous leur véritable point de vue. Entreprendre le voyage de Bayonne, était une démarche hasardeuse, comme l'expérience l'a prouvé ; refuser de le faire, n'offrait pas de moindres dangers, en raison de l'état épineux des choses dans ce moment ; et le Roi et son Conseil, après beaucoup de calculs, de doutes et de consultations, prirent un parti qui, quoique dicté par la prudence, par la raison et par la généreuse confiance de S. M., ne put, au regret de tous les bons Espagnols, prévenir des troubles cruels et fréquens, une longue effusion de sang, le deuil et la désolation d'un nombre infini de familles, ni l'infortune dans laquelle sont tombés tant d'hommes connus par leur mérite, leurs talens et leur patriotisme.

Au milieu de ces agitations politiques, il est difficile et même impossible qu'il n'y ait des victimes. Les moins malheureuses sont celles qui ont trouvé dans la mort le terme de leurs disgrâces, ou celles qui peuvent se flatter de n'avoir obéi qu'au cri de leur conscience et à leur amour pour la patrie.

Il n'y a pas un espagnol qui n'ait pleuré les maux de la Nation ; il n'y en a pas un dont le cœur n'ait été pénétré d'indignation contre l'auteur de tant de désordres, contre le déloyal ravisseur de notre bien-aimé monarque ; et si cette

desenvuelve y manifiesta en su verdadero aspecto. Verificar el viage á Bayona era arriesgado, como se vió despues : no verificarlo, no lo era ménos, en virtud de la situacion de las cosas en aquel momento. Así es que el Rey y su Consejo, despues de muchísimas dudas, consultas y determinaciones acabaron por adoptar un partido, que aunque hijo de la prudencia, del raciocinio y de la generosa confianza de S. M., no ha sido bastante á estorbar, con sentimiento universal de todos los buenos españoles, tantas y tan crueles agitaciones, tanta efusion de sangre, el luto y desolacion de un sin número de familias, y la desgracia en que se ven envueltos muchos hombres conocidos y acreditados por sus servicios, por su talento y por su patriotismo.

En estas oscilaciones políticas no es fácil ni aun posible que dexe de haber víctimas. Las ménos desgraciadas son aquellas, ó que muriendo encontráron el término de sus males, ó que, si viven, pueden vanagloriarse de no haber tenido otros motivos en su conducta, que los que les inspiraba el raciocinio de su conciencia, y el amor de la pátria.

No hay un español que no haya llorado los males de la nacion : no le hay tampoco, cuyo corazon no se haya sentido penetrar de indignacion contra el autor de tantos desórdenes, contra el robador cauteloso de nuestro Rey, tan deseado

de todos. Y estoy bien persuadido que á no haber tenido esta guerra los caractéres que sabe el mundo, y á no haber salido del suelo español el querido Fernando, no se hubiera visto en toda España un solo individuo que no hubiera vertido por él la última gota de su sangre; porque son rasgos indelebles en el noble carácter español los de la fidelidad y amor á sus legítimos soberanos.

guerre eût été conduite d'après d'autres principes, si le Roi ne fût point sorti de ses états, je suis certain que dans toute l'Espagne il ne se serait pas trouvé un seul individu qui n'eût versé pour lui jusqu'à la dernière goutte de son sang; car l'amour et la fidélité pour leurs souverains légitimes sont les nobles attributs du caractère espagnol.

Pero eran tan diferentes las circunstancias y el aspecto con que las cosas se presentaban, que no es fácil, sin exponerse á quebrantar la razon, la justicia y la humanidad, identificar con los principios de la perfidia, los que guiaron á cada uno en su conducta. Infidencia y traicion son voces, que aunque explicadas en los diccionarios y en las pragmáticas, han podido recibir una aplicacion injusta en medio de la exâltacion de las pasiones, y del desórden de una guerra aniquiladora y funesta.

Mais les circonstances étaient si difficiles et les points de vue sous lesquels se présentaient les objets si différens, qu'à moins de s'exposer à manquer à la raison, à la justice et à l'humanité, il est bien difficile de voir de la perfidie dans les motifs qui déterminèrent la conduite des partituliers. Félonie, trahison, sont des mots qui quoique définis dans les dictionnaires et dans les loix, peuvent avoir eu par fois une application injuste et arbitraire, au milieu de l'exaltation des passions et des désordres d'une guerre funeste et dévastatrice.

El vulgo, cuyo instinto se dexa alucinar por los sucesos que le aturden y le incomodan, suele juzgar, sin que en su cálculo tenga la menor parte el raciocinio: pero el pensador, el sábio, el político dán á cada situacion, á cada circunstancia su verdadero valor, y ni las reflexiones de su entendimiento, ni los cálculos de su prudencia se ponen á nivel con las exâgeradas y ridículas acriminaciones de la ignorancia y de la mala fé,

Le vulgaire, dont l'opinion, fille du caprice et des préjugés, se forme d'après les circonstances qui accompagnent les événemens, juge au hasard et sans réflexion; mais le politique, le savant, l'homme qui pense en un mot, examine les détails, pèse les causes et leurs effets, leur donne leur juste valeur et ne ravale jamais les sages conceptions de son jugement, ni les calculs de la prudence au niveau des incul-

pations exagérées et ridicules de l'ignorance et de la mauvaise foi, qui se réunissent trop souvent pour flétrir sans pitié la réputation des hommes les plus estimables.

V. E. le sait bien, les hommes en général dépendent des circonstances. Les circonstances et son amour pour ses peuples déterminèrent S. M. à sortir d'Espagne, et à se fier à un homme sans foi; les circonstances le conduisirent à Valençai, et furent cause que V. E. et beaucoup de dignes Espagnols, indécis au milieu de tant d'écueils, cédèrent à un torrent qu'alors ils ne pouvaient plus éviter; les circonstances ont ramené dans ses états le prince objet des vœux de la patrie; les circonstances enfin ont compromis un grand nombre de gens de bien.

Si parmi les réfugiés Espagnols qui sont en France il en est quelques-uns qui, ayant fait cause commune avec l'oppresseur, ont abusé du pouvoir qu'ils devaient à la force, et ont commis des excès et des crimes qui ont attiré sur eux l'exécration de leurs concitoyens, ceux-là, Monseigneur, sont signalés dans le grand livre de l'opinion publique, et nul asile ne peut désormais les mettre à l'abri du remords rongeur et de la haine nationale. Les prévaricateurs, les délateurs, les exécuteurs des mesures violentes, ceux qui par leurs emplois ou leur influence ont contribué à la ruine des peuples;

que tan sin piedad se unen para destrozar la opinion de los hombres mas honrados.

V. E. sabe muy bien que los hombres dependen las mas veces en la vida de las circunstancias. Las circunstancias, y el amor que profesa á sus pueblos, excitaron al señor Don Fernando á salir de España, y á fiarse de un hombre pérfido; las circunrtancias lo conduxeron á Valençai, y fuéron causa de que V. E. y otros beneméritos españoles cediesen á un torrente que entónces no podian evitar, vacilando en la eleccion de sus consejos; las circunstancias han motivado el regreso del jóven Rey, tan deseado de sus pueblos, y las circumstancias han comprometido á tantos hombres de bien.

Si en el número de los refugiados españoles que exîsten en Francia, se encuentran algunos que, identificando su causa con la de los invasores, han abusado del poder que recibiéron de la fuerza, y han cometido excesos y crímenes que han hecho caer sobre ellos la exêcracion de sus compatriotas; esos, señor, están tan señalados en el gran libro de la opinion pública, que adonde quiera que vayan no podrán sacudir el peso roedor de su conciencia, ni el aborrecimiento de la nacion. Los prevaricadores, los delatores, los executores de las medidas violentas, los que hayan contribuido por sus empléos ó por su influencia á la

mina de los pueblos, á las lágrimas y á la desolacion de las familias, á las dilapidaciones que trae consigo la guerra, á los excesos y estragos en que ha gemido la España, esos, aun quando la piedad de un Monarca perdonador y generoso hubiera recaido en ellos, no podrian nunca libertarse de los anatemas, ni de las persecuciones de la opinion. Hubieran vuelto, si tal hubiera sido su impudencia, para verse despreciados, humillados, y para ser en donde quiera obgetos de ódio, de maldicion, y acaso de venganza.

¿Pero debia prometerse igual suerte de la generosidad y de la justicia de la nacion el hombre honrado y zeloso del bien público; el ministro recto y pacífico, que no hizo firmar un decreto que no fuese encaminado al socorro de la humanidad afligida; el consejero que no indicó una idéa de cuya adopcion no resultasen beneficios á la pátria; el administrador que luchando con los excesos del poder y las arbitrariedades de la fuerza, contribuyó siempre al alivio de los pueblos; el juez que procuró siempre disminuir el rigor de una ley sangrienta y exâsperadora; el diplomático que solo exerció su ciencia en estorbar y dilatar la fatal desmembracion con que se amenazaba la integridad del territorio español; el empleado tranquilo, que en quanto pudo, y en medio de tanto mal no hizo otra cosa sino ser el instrumento del bien? ¿Qué hubiera sido de la España, ni qué comparacion tienen con los males que ha su-

à la désolation des familles, aux dilapidations que la guerre entraîne après elle, aux excès et aux outrages sous lesquels l'Espagne a gémi, ceux-là, je le répète, quand même la pitié d'un monarque généreux et indulgent se serait étendue jusques sur eux, ils n'auraient jamais pu échapper aux reproches et à la voix terrible de l'opinion. Ils seraient rentrés (si telle avait été leur impudence), pour se voir humiliés, méprisés, étant partout des objets de haine, de scandale, et peut-être même de vengeance.

Mais la justice et la générosité nationales confondront-elles avec ces monstres l'homme d'honneur, uniquement occupé du bonheur public; le ministre intègre et pacifique qui ne fit jamais signer un décret dont le but ne tendit au soulagement de l'humanité souffrante; le conseiller dont l'intérêt de la patrie dicta tous les avis; l'administrateur qui, luttant sans cesse contre les excès d'un pouvoir arbitraire, parvint souvent à soulager les peuples; le juge dont l'active humanité essaya toujours d'adoucir la rigueur d'une loi de sang; le diplomate qui n'employa ses talens qu'à empêcher ou retarder le fatal démembrement dont l'intégrité du territoire espagnol était menacée; l'employé paisible qui, au milieu de tant de maux, fut constamment l'instrument du bien? Et quel eût été le sort de l'Espagne? combien n'aurait-elle pas souffert davantage, si tous les emplois, toutes les

branches de l'administration eussent été exploitées militairement, et confiées à des étrangers sans connaissance de nos lois, de nos usages, de notre caractère et de nos intérêts ; à des hommes sans rapports avec nous, bien moins propres à arrêter les progrès du désordre et de la dilapidation publique que prompts à en profiter, et qui enfin n'avaient parmi nous ni réputation à conserver ni propriétés à défendre ?

Si quelques Espagnols abusèrent de la position où les mit le bouleversement de l'ordre social, combien n'y en a-t-il pas qui firent sortir du mal même les élémens du bien? Combien ont souffert des outrages, des persécutions et des disgrâces, pour n'avoir obéi qu'autant que la prudence leur permettait de le faire, sans compromettre leur honneur ni leur patriotisme ?

La conduite des réfugiés ne peut être jugée d'après les résultats qu'ils ne purent prévoir, mais selon les règles d'une saine logique et de la vérité, ou tout au moins sur leurs intentions. Il serait difficile d'en citer un seul, qui par un attachement particulier à Napoléon ou à son frère Joseph, ait suivi leur cause : un tel motif ne peut avoir déterminé personne. Quel espagnol a pu voir, avec indifférence, les infortunes de notre jeune Monarque? A son avénement au trône, l'amour

frido los que la hubieran despedazado, si todos los empléos, si todos los ramos de la administracion hubieran sido exclusivamente dirigidos por el sistéma militar, ó por extrangeros, sin conocimiento de nuestras leyes, de nuestros usos, de nuestro carácter, de nuestros intereses? ¿Por hombres, que enteramente estraños á nuestra causa, y acaso excitadores de los progresos del desórden y de la dilapidacion pública, no hubiesen tenido entre nosotros ni una opinion que conservar, ni una propiedad que defender?

Si algunos abusaron de la posición en que les colocó este trastorno del órden social, ¿quántos han procurado sacar del mismo daño los principios del bien? ¿Quántos han sufrido desaires, persecuciones y desgracias por no haber cedido sino en la parte en que siendo inevitable y prudente, no han comprometido ni su honor ni su patriotismo?

Muchas y mas profundas son las reflexiones que dictadas por el juicio y la verdad, pueden hacerse, sino de los resultados que no pudiéron preveerse, al ménos de la intencion que guió á la mayor parte de los españoles refugiados. No es fácil citar uno que por afecto particular á Napoléon ó su hermano Josef, adoptase su causa; si es que el deseo de seguirla ha podido dirigir á nadie. ¿Qué español ha mirado con indiferencia las aflicciones y desgracias de nuestro jóven Monarca? Subió al trono,

y el amor de todos sus vasallos se manifestó en ámbos mundos. ¡Quán léjos estaban todos en medio del universal alborozo de preveer, ni de imaginar las divisiones y las horribles desgracias que les amenazaban!

Pero estas desgracias espantosas cayéron sobre la triste España, sin que de parte del Rey ni de los españoles hubiese el menor motivo. El impulso de un conquistador formidable, los medios de que se valió, el generoso corazon del Rey, y la lealtad y justos cálculos de los individuos que componian su consejo, lo llevaron á Bayona. Dueño entónces Napoléon de su augusta persona, lo despojó de su reyno, y la España quedó á discrecion de la anarquía y de la fuerza extrangera.

Creo inútil asegurar á V. E. que en todos los españoles fué igual el sentimiento: pero puestos ya en tan terrible trance, no era posible que todos se convinasen en el pensamiento, y en los medios de salvar á la España de los innumerables horrores que la amenazaban. V. E., hablando de las circunstancias en que el Rey se encontraba en Madrid, y de la indecision del Consejo sobre si el viage deberia ó no verificarse, dice: « Claro está, que si hubiera habido » probabilidad fundada de que » el pueblo de Madrid, ayudado de la corta guarnicion española de tres á quatro mil hombres efectivos hubiese vencido » y expelido á los franceses, ni » éstos hubieran estado tan orgullosos, ni el Consejo del Rey

de ses sujets éclata dans les deux mondes! Qu'ils étaient éloignés alors au sein de l'allégresse générale de prévoir ou de soupçonner les dissentions et les horribles calamités dont ils étaient menacés!

Mais ces malheurs tombèrent sur notre triste patrie, sans que le Roi ni les Espagnols y eussent donné le moindre motif. L'ascendant d'un conquérant formidable, les moyens obliques dont il se servit, la générosité du Roi, enfin la loyauté et les justes calculs des membres de son conseil le conduisirent à Bayonne: maître de sa personne sacrée, Napoléon le dépouilla de ses Etats et l'Espagne resta livrée à l'anarchie et à la merci des troupes étrangères.

Je crois inutile d'assurer à Votre Excellence que tous les Espagnols furent pénétrés d'une égale douleur; mais dans une position aussi délicate et aussi effrayante, il n'était pas possible qu'ils partageassent tous les mêmes idées, ni qu'ils s'accordassent sur les moyens de détourner les calamités sans nombre qui menaçaient l'Espagne. En parlant des circonstances dans lesquelles le Roi se trouvait à Madrid, et de l'indécision du Conseil sur le voyage de S. M.; V. E. dit: « Certes, si l'on avait pu concevoir l'espérance que le » peuple de Madrid, aidé de » la faible garnison espagnole » de trois ou quatre mille hommes eût pu battre et chasser » les Français; ceux-ci n'eus-

» sent point été si orgueilleux ni » le Conseil du Roi si embarrassé » pour prendre un parti ».

Eh bien ! n'est-il pas clair, de même, que si alors l'on avait eu une probabilité fondée *de voir se réaliser les* événemens extraordinaires *qui ont précipité le Colosse, nul espagnol* n'aurait été embarrassé pour prendre un parti ? *Y en avait-il un seul qui ne désirât, avec ardeur, la délivrance du Roi et l'indépendance de la patrie ?*

Il y a plus ; les détails intérieurs du Palais et les motifs qui déterminèrent le Roi à entreprendre ce fatal voyage, étaient ignorés de la multitude; les délibérations secrètes du Conseil restaient ensevelies entre les individus qui le composaient. Personne, à la vérité, n'a douté depuis que la renonciation de Bayonne eût été forcée ; mais une fois le Roi sorti de ses Etats, quels que fussent les motifs de son absence, ses sujets privés de leur père et de leur appui, durent nécessairement, dans le choix des moyens à employer pour servir leur pays, se décider, chacun d'après sa manière de voir particulière, sans que, pour cela, les justes sentimens d'indignation contre l'usurpateur ni ceux d'amour et de fidélité à leur légitime et malheureux Souverain, se soient jamais refroidis dans le cœur d'aucun espagnol. Les calculs du raisonnement et des probabilités ont pu varier entr'eux, mais le but qu'ils se proposaient et les affections de l'âme, furent généralement les mêmes.

» tan embarazado para tomar un » partido. »

¿Y no es claro tambien, que si entónces hubiera habido *probabilidad fundada de los extraordinarios* acontecimientos que han derribado al coloso, no hay un español que se *hubiera visto embarazado para tomar un partido* ? ¿ Hay uno siquiera que no desease con ánsia el rescate del Rey y la independencia de la pátria ?

Ademas de que todas las interiodidades y detalles de la Corte, y de los motivos que obligaron á S. M. á emprender aquel fatal viage, eran cosas ignoradas por la multitud. Las deliberaciones secretas del Consejo quedaban entre los individuos que le componian. Nadie dudó despues que la renuncia de Bayona era forzada ; es verdad : pero una vez ausente el Rey de sus dominios fueran quales se quisieren las causas, quedando sus vasallos sin padre, y sin apoyo, dependió necesariamente del modo de ver de cada uno, la conducta que eligió para ser útil á su pátria, sin que por esto dexase de ser general en todos los españoles la indignacion contra el usurpador, y el amor y fidelidad á su príncipe legítimo y desgraciado. Los cálculos del entendimiento, que se apoyaban en el raciocinio, pudieron variar, pero el objeto y los sentimientos del alma fuéron iguales en todos.

Por otra parte la proclama dirigida á los españoles por. S. M. y los señores Infantes desde Burdéos, pudo, y acaso debió en aquellos momentos tan críticos, ser considerada como la expresion magnánima de las prendas sublímes de un Rey grande y generoso, que engañado por un pérfido amigo, y no teniendo medios de salvarse por sí mismo, preferia por una renuncia heróica evitar los males que amagaban á su reyno, á buscar los arbitrios de reconquistarle á costa de tanta sangre y desolacion. Por lo que á mí toca puedo asegurar á V. E. que este fué mi modo de ver en aquellos críticos momentos; y esta idéa, reunida á las probabilidades que me presentaba mi raciocinio, determinó mi conducta. Tuve ocasion de leer la proclama de S. M. pasando yo por Burdéos en 1808, traducida en francés, es verdad; pero segun me acuerdo por el cotejo que hace mi memoria con la original que V. E. publíca en su libro, me parece que estaba fiel la traduccion que leí, y que circulaba por el pueblo. Los motivos en que S. M. apoyaba la magnanimidad de las reflexiones que dirigia á sus vasallos, acabaron de convencer mi corto entendimiento, y reuniéndolas á las mias propias, no me fué fácil conocer que la proclama estaba escrita, segun parece que fué la intencion de V. E., *en términos que á los ojos del lector mas lerdo era una protexta contra la violencia, y una exhortacion para animar á los españoles á la guerra, mas que*

D'un autre côté, la proclamation adressée de Bordeaux, aux Espagnols, par S. M. et par LL. AA. les Infants, put et dut peut-être, dans ces momens critiques, être considérée comme l'expression sincère des sentimens généreux d'un roi magnanime qui, trompé par un ami perfide, et ne pouvant se sauver par lui-même, voulait, par le plus héroïque désintéressement, se sacrifier au salut de ses peuples, et leur éviter les calamités dont les menaçait une guerre entreprise pour le délivrer. Du moins, quant à moi, je puis assurer à V. E. que ce fut ma manière de voir à cette époque; et cette idée, fortifiée par mes raisonnemens, fut l'unique base de ma conduite. En passant par Bordeaux en 1808, j'eus occasion de lire la proclamation de S. M., traduite en français à la vérité, et telle qu'elle circulait alors dans cette ville; mais, autant que je puis me le rappeler, et en la comparant avec l'original que V. E. a inséré dans son ouvrage, il me semble que cette traduction était fidèle. Les motifs sur lesquels S. M. appuyait les magnanimes conseils qu'elle donnait à ses sujets, motifs en harmonie avec mes propres réflexions, achevèrent de convaincre ma faible raison, et j'avoue que je fus bien éloigné de connaître que la proclamation était écrite, selon l'intention de V. E., c'est-à-dire, tournée de façon à ce que, aux yeux du lecteur le plus ignorant,

elle devait bien plutôt paraître une protestation contre la violence qui l'avait arrachée, et une exhortation faite pour enflammer les Espagnols et les appeler à la guerre, qu'une exhortation à recevoir une nouvelle dynastie.

Il est toujours fâcheux d'être réduit à parler de soi; mais dans le cas où il y va de son honneur, où les intentions les plus loyales d'un sujet fidèle sont mal interprétées, il doit sans doute, préférant une marche franche aux vains ménagemens d'une fausse délicatesse, rendre publique la défense de sa réputation et des principes invariables de sa conduite, quelle que soit d'ailleurs sa situation présente, quelle que soit celle que le sort lui réserve.

En revenant de Constantinople, où j'avais été employé par S. M. Charles IV, à la suite de l'ambassade, j'arrivai à Paris quelque temps avant le conciliabule de Bayonne. Les projets de Napoléon commençaient à transpirer, et je partageai la juste indignation qu'ils inspirèrent à tous les Espagnols. Dans un âge où l'expérience ne m'avait point encore appris à modérer les éclats d'un zèle indiscret, j'exprimai mes sentimens avec une imprudente liberté, et ces témoignages répétés de patriotisme, d'amour et de fidélité à l'auguste personne de mon souverain m'ayant rendu suspect à la police de Napoléon, je fus arrêté au milieu de la nuit dans mon

un decreto para hacerles admitir la nueva dinastia.

Odioso es hablar de sí propio; pero en casos de tanta importancia que deciden de la suerte de los hombres, y en que los principios mas rectos se ven en horrible compromiso, merece alguna disculpa el que á una equivocada delicadeza, prefiere hacer pública la defensa de su honor, y de los sentimientos de que nunca ha creido desviarse, sea qual quisiere la situacion en que le coloca el destino, y la suerte que le aguarda todavía.

Volviendo yo de Constantinopla, en cuyo ministerio servia por nombramiento del señor D. Cárlos IV., llegué á París algun tiempo ántes de que se entablase el conciliábulo de Bayona. Los proyectos de Napoléon comenzaban á salir de la esfera de los misterios diplomáticos. Participé, y no podia ser de otro modo, de la exâltacion que produxeron en todos los españoles; y franco en hablar, y dar testimonios públicos de patriotismo, de amor y de lealtad á la augusta persona de mi soberano, conseguí hacerme sospechoso á la policía de Napoléon; de cuyas resultas fuí sorprehendido á media noche en mi posada, y conducido ignominiosamente al castillo de Vincennes, prision de

estado bien conocida, y que ha sido teatro de grandes y memorables catástrofes. Encerrado, sin ninguna comunicacion, sufrí todas las amarguras que semejante situacion lleva necesariamente consigo, tranquílo sin embargo con la seguridad de mi conciencia; hasta que habiendo llegado á conocer que exîstian presos en el castillo otros españoles, logré que el ministro de la policía general (Fouché) autorizase al alcaide de Vincennes á que se me trasladase á la prision donde se encontraban Don Pedro de Macanáz, actual Ministro de Gracia y Justicia, y dos hermanos del señor duque de Fernan-Nuñez, Don José y Don Camilo de los Rios; de los quales este último tambien servia en la carrera diplomática, y acaba de obtener el premio de su zelo y de sus desgracias siendo nombrado por S. M. su Encárgado de negocios en la corte de Viena.

Si en esta carta no tuviese otro obgeto que el de hablar de mí exclusivamente, y hacer mi apología, yo apelaria al testimonio auténtico de estos señores, compañeros de mi infortunio; bien seguro que de la nobleza de sus principios, y sobre todo de la justicia, nada tengo que esperar que no seá en favor mio. La estrechez que dá la adversidad, quando és comun, la intimidad con que viviamos en ella, comiendo y durmiendo en un mismo quarto, las confianzas re-

hôtel, et conduit ignominieusement au château de Vincennes, prison d'état trop fameuse par les grandes et mémorables catastrophes dont elle a été le théâtre. Là, sans communication, au secret le plus rigoureux, mais fort du témoignage de ma conscience, je souffris toutes les incommodités inséparables d'une pareille position, jusqu'à ce qu'ayant su que ce château renfermait d'autres Espagnols, j'obtins un ordre du ministre de la police (Fouché) au concierge de Vincennes, pour qu'il me réunît à ces Messieurs. Je fus en conséquence tranféré dans leur prison, où je trouvai Don Pedro Macanaz, actuellement ministre de grâce et de justice de S. M., et les deux frères de M. le duc de Fernan Nuñez, Don Joseph et Don Camille de los Rios, dont le dernier suivait aussi la carrière diplomatique, et qui, en récompense de ses services et de ses souffrances, vient d'être nommé par S. M. son chargé d'affaires à la cour de Vienne.

Si cette lettre n'avait d'autre objet que de parler exclusivement de moi et de faire mon apologie, j'en appellerais au témoignage de ces compagnons de mon infortune, et je n'attendrais de la noblesse de leurs principes et sur-tout de leur justice, rien qui ne fût à mon avantage. L'intimité qui naît d'un malheur commun, la familiarité dans laquelle nous vivions, mangeant et dormant dans le même appartement, les confidences réciproques de nos

nos peines et de nos idées, l'injustice d'une persécution dont le motif était le même, puisque nous souffrions tous pour la cause de notre Souverain ; enfin, les différentes lettres dont ces Messieurs m'honorèrent depuis ma sortie de Vincennes, sont des preuves irréfragables de l'identité de mes sentimens et de la rectitude de mes intentions dans un point sur lequel, je l'ai déjà dit, les bons Espagnols ont toujours été d'accord.

Et le hasard ayant voulu que ma captivité finît plutôt que celle de ces Messieurs, n'est-il pas évident que le malheur dans lequel je gémis aujourd'hui, tient à des circonstances et à des motifs qui dépendirent uniquement d'une manière de voir particulière qui paraissait offrir à tant de vrais Espagnols le seul moyen capable de conjurer l'orage qui menaçait la mère patrie, ou tout au moins d'en affaiblir la violence ; but sacré qu'il serait facile de prouver qu'ils ont souvent atteint pendant cette lutte désastreuse ?

Peu de temps après avoir obtenu ma liberté (à l'époque à laquelle Napoléon, de retour d'Erfurt où il avait eu une entrevue avec l'empereur Alexandre, entreprit le voyage d'Espagne) ; je me mis en route pour rentrer dans ma patrie. S. M. et LL. AA. les Infants étaient déjà à Valençai. Après une absence de quelques années que j'avais passées à une aussi grande distance de Madrid, il

cíprocas de nuestras penas y de nuestros pensamientos, la injusticia de nuestra persecucion, nacida en todos de motivos iguales, pues todos sufriamos por la causa de nuestro Soberano, y las varias cartas con que me favoreciéron despues de mi salida de Vincennes, son indelebles pruebas de la identidad de nuestras idéas y de mi rectitud en un punto, en que, como he dicho, todos los buenos españoles han estado siempre de acuerdo.

¿Y habiendo querido la casualidad que mi cautiverio no se prolongase tanto como el de estos señores, no es claro que la desgracia en que ahora gimo envuelto, no puede venir sino de circunstancias y motivos que solo dependen del modo de ver con que tantos honrados españoles han creido evitar muchos y muy graves males á la madre pátria, y cuyo santo obgeto, como es fácil probarlo, han conseguido muchas veces en esta desastrosa contienda?

Poco despues que obtuve mi libertad, que fué precisamente en la época en que Napoléon emprendió su viage á España, quando volvió de conferenciar en Erfurt con el Emperador Alexandro, me puse en camino para restituirme á mi pátria. S. M. y los señores Infantes estaban ya en Valançai. Despues de algunos años de ausencia, y á tanta distancia de Madrid, no me era posible saber el verdadero esta-

do en que las cosas se encontraban : pero no podia ocultárseme lo exhausto que estaba el reyno de medios para resistir en una lucha empeñada con las formidables falanges de un conquistador, á quien cedian todas las naciones. Acababa de atravesar la Europa, y si bien no podia ignorar que el yugo de este hombre extraordinario era soportado con disgusto por todos los pueblos, tampoco pudo no ofrecerse á mi conviccion el miedo y el respeto que en todas partes habia infundido su fortuna y el colosal poder de sus fuerzas.

La máxîma que V. E repite en su obra de que los hombres que mas sujetan, para no errar, su raciocinio, á las probabilidades, suelen tambien equivocarse; merece una aplicacion evidente en la guerra de España, respecto á los que han creido inútil y funesta la resistencia. Esta idéa ha sido el escollo en que se estrellaban todas las esperanzas de rescatar á nuestro Rey querido. Napoléon entraba en el suelo español al frente de un exército selecto, y que habia sometido tantos reynos diferentes; las plazas de nuestras fronteras estaban ocupadas por tropas francesas; las mas escogidas de las nuestras se hallaban en el Norte, ó fuera del territorio español; en este reynaba la anarquía; faltaban todos los recursos que el órden natural de las cosas exîge, para persuadir ó proporcionar el tran-

m'était impossible d'avoir une idée juste de l'état des choses ; cependant, je ne pouvais me dissimuler que le royaume manquait des moyens et des ressources nécessaires pour soutenir avec avantage la guerre contre les formidables phalanges du Conquérant, devant lequel toutes les nations tremblaient ; je venais de traverser l'Europe, et quoique j'eusse bien remarqué que les peuples portaient impatiemment et avec horreur le joug de cet homme extraordinaire, je ne fus pas moins frappé à la vue de la crainte et du respect qu'inspiraient partout sa fortune et ses forces colossales.

La réflexion que V. E. fait dans son ouvrage, que les hommes qui prennent le plus de précautions pour régler leurs démarches sur les calculs de la probabilité, se trompent souvent, est évidemment applicable aux Espagnols qui ont cru que la résistance était non-seulement inutile, mais qu'elle pouvait devenir funeste ; cette idée a été l'écueil contre lequel vinrent se briser toutes les espérances de délivrer notre bien-aimé Monarque. Napoléon entrait sur le territoire Espagnol à la tête d'une armée choisie, qui avait déjà conquis tant de royaumes : nos places frontières étaient au pouvoir des Français : nos meilleures troupes avaient été transportées dans le nord ou se trouvaient en Portugal au milieu d'une armée française : l'état, désormais livré au désordre et à l'anarchie, man-

quait absolument de tous les moyens qui peuvent seuls préparer la victoire ; le frère du Conquérant avait déjà été reconnu Roi d'Espagne par plusieurs puissances ; S. M. Ferdinand VII, avait, dans sa proclamation, signalé les inconvéniens et les maux que la résistance entraînerait après elle. Est-il donc étonnant que des hommes sensés et amis de leur pays, répétant les augustes paroles de leur Souverain, se soient dit à eux-mêmes : environnés de tant d'écueils il ne nous reste d'autre ressource que celle de choisir, parmi différens partis, celui qui offre le moins de maux à craindre?

fo ; el hermano del conquistador habia ya sido reconocido Rey de España por muchas potencias ; el Rey legítimo habia públicamente anunciado en una proclama muchos de los inconvenientes y males que la oposicion ofrecia : ¿qué extraño es que los hombres que piensan, y aman á su pátria, repitiendo en esto las palabras augustas de su soberano, se dixesen á sí mismos : *«Rodeados de tantos escollos, » no hay otro arbitrio que el de » escoger entre varios partidos » el que produzca ménos males ?*

Mais il est inutile d'exposer en détail à V. E. le grand nombre de raisons qui défendent et laissent sans tache aux yeux de l'Europe l'honneur des refugiés Espagnols ; elles n'échapperont point à la pénétration de son esprit ; je me bornerai, dans cette occasion, à rappeler les paroles littérales de la proclamation que V. E. vient de publier dans son ouvrage ; et bien que l'on ne puisse plus douter, d'après les résultats et sur l'assertion de V. E., qu'elle cachait un sens contraire à celui qu'elle paraissait présenter, elle n'en sera pas moins, à jamais, l'excuse de tous ceux qui n'ont pas eu le bonheur de la comprendre. Elle abondait en raisons si fortes, si justes et si bien calculées sur l'état des choses, au moment où elle fut écrite, et les principes sur lesquels elle se fondait étaient,

Pero es inútil querer exponer al juicio y penetracion de V. E. el sin número de razones que defienden y salvan el honor de los refugiados españoles á los ojos de la Europa. Solo en esta ocasion me contentaré con recordar las palabras literales de la proclama que V. E. acaba de publicar en su obra. No se puede dudar por los resultados, y por asegurarlo V. E. que encerraba un sentido opuesto ; pero siempre quedará mucha disculpa al que no tuvo la fortuna de entenderla. Aparece fundada en raciocinios tan fuertes, tan hijos de la verdad, segun el estado de las cosas en la época en que se escribió, y se apoya en principios tan conformes con el verdadero patriotismo, antorcha y guia de todas las operaciones de los hombres de bien, que el haberla dado otra interpretacion entónces, pudo ser en la opi-

nion de muchos una locura, ó una tenacidad criminal: bien que si á los ojos de la política son crímenes las equivocaciones, V. E. se irá en España desengañando cada dia de que no son solos los refugiados en Francia los que han tenido la desgracia de equivocarse.

en apparence, si conformes au véritable patriotisme, guide de l'homme de bien dans toutes ses actions, que chercher à lui donner, alors, une interprétation différente, eût peut-être été regardé, par beaucoup de gens, comme un acte de démence ou d'une criminelle opiniâtreté. Et si les erreurs en politique sont des crimes, V. E. se convaincra, chaque jour davantage en Espagne, que les réfugiés en France ne sont pas les seuls qui aient eu le malheur de se tromper.

«Considerando SS. AA. RR. » (decia S. M. en Burdéos, y » los señores Infantes) *la situacion en que se hallan, las » críticas circunstancias en que » se vé la España, y que en ella » todo esfuerzo de sus habitantes » en favor de sus derechos* pare» ce sería *no solo inútil sino fu» nesto*, y que solo serviria pa» ra derramar *rios de sangre*, » *asegurar la pérdida*, quando » ménos de una *gran parte* de » sus provincias, y las de *todas* » sus colonias ultramarinas; ha» ciéndose cargo tambien de que » será un remedio eficacísimo » para evitar estos males el ad» herir cada uno de SS. AA. de » por sí en quanto esté de su » parte á la cesion de sus dere» chos á aquel trono, hecha ya » por el Rey su padre; reflexio» nando igualmente que el Em» perador de los franceses se o» bliga en este supuesto á conser» var la *absoluta independencia* » y la *integridad de la monar» quía española*, como *de todas* » sus colonias ultramarinas, sin

Dans cet état de choses (disaient S. M. et les Infants à Bordeaux), LL. AA. considérant leur situation particulière, les circonstances critiques dans lesquelles se trouve l'Espagne, et que tout effort pour défendre leurs droits, paraît devoir être, non-seulement inutile mais funeste, *qu'il ne servirait qu'à faire répandre* des torrens de sang, assurer la perte d'une grande partie *au moins de ses provinces et celle de toutes les colonies d'outre-mer; persuadés aussi, que le remède le plus efficace pour prévenir ces maux, est que LL. AA., chacune pour ce qui la regarde, adhère à la cession de ses droits, déjà faite par le Roi leur père: réfléchissant également que l'empereur des Français s'engage, dans cette supposition, à conserver* l'indépendance absolue et l'intégrité de la monarchie espagnole *et de ses* colonies, *sans en démembrer ni retenir pour lui la* moindre partie, *à maintenir*

l'unité de la religion catholique, les propriétés, les lois et les coutumes, *ce qui assure*, pour très-long-temps *et d'une manière infaillible*, *le* pouvoir et la prospérité de la nation espagnole; .... *LL. AA. RR. croient lui donner la plus grande preuve de* leur générosité, *de* leur amour et de leur reconnaissance, *en sacrifiant, autant qu'il est en leur pouvoir, leurs intérêts propres et personnels; à son bonheur et en adhérant, par la présente, comme elles ont déjà adhéré, par une convention particulière à la cession de leurs droits au trône*, dégageant *les espagnols de leurs obligations envers elles et les* exhortant, *comme elles le font, à ne s'occuper que des intérêts communs de la patrie*, à rester tranquilles *et à attendre leur félicité des sages dispositions et du pouvoir de l'empereur Napoléon; bien persuadés qu'ils doivent être, qu'en suivant ces conseils, ils donneront à leur Prince et aux deux Infants* le plus grand témoignage de leur loyauté, *de même que LL. AA. leur en donnent un de leur tendresse paternelle en cédant tous leurs droits* et en oubliant *leurs propres intérêts pour assurer leur bonheur, unique objet des désirs de LL. AA.*

Que pourrais-je dire qui ait échappé à la pénétration et aux talens de V. E.? Tous les réfugiés Espagnols n'ont probablement pas eu connaissance

» reservarse, ni desmembrar *la*
» *menor parte* de sus dominios,
» á mantener la *unidad de la*
» *religion católica*, *las propie-*
» *dades, las leyes y usos*, lo
» que *asegura para muchos tiem-*
» *pos*, y de un modo incontras-
» table *el poder y la prosperi-*
» *dad de la nacion española*,
» creen SS. AA. RR. daria la
» mayor muestra de *su generosi-*
» *dad*, *del amor que la profe-*
» *san*, y del *agradecimiento* con
» que corresponden al afecto que
» la han debido, sacrificando en
» quanto está de su parte sus in-
» tereses propios y personales,
» en beneficio suyo, y adhirien-
» do para esto, como han adhe-
» rido, por un convenio particu-
» lar á la cesion de sus derechos
» al trono, *absolviendo* á los es-
» pañoles de sus obligaciones en
» esta parte, y *exhortándoles*,
» como lo hacen, á que miren
» por los *intereses comunes de la*
» *patria*, *manteniéndose tran-*
» *quilos*, esperando su felicidad
» de las sábias disposiciones, y
» del poder del Emperador Na-
» poleon, y que, prontos á con-
» formarse con ellas, crean que
» darán á su Príncipe y ámbos
» Infantes *el mayor testimonio*
» *de su lealtad*; así como SS.
» AA. RR. se lo dán de su pa-
» ternal cariño, cediendo todos
» sus derechos, y *olvidando sus*
» *propios intereses* por hacerla
» dichosa, que es el objeto úni-
» co de sus deseos. »

¿Qué podré yo decir á V. E. que sea desconocido á su ilustracion y talento? De los refugiados españoles no todos tendrian noticia de la proclama; pero los

pensamientos que en ella se desenvuelven, las razones en que se funda, los efectos que expone, los avisos que dá, los peligros que prevee, y que quiere evitar, son sin duda los mismos motivos en que todos se fundaron para opinar que segun el órden de las probabilidades, la resistencia no sería otra cosa que un esfuerzo inútil, el aumento de los males, la pérdida de las provincias, la segregacion de las colonias ultramarinas, la desmembracion de la península, y la ruina de la integridad de la monarquía española. Por otra parte los que la leyéron pudiéron creer que era de su obligacion conformarse con un acto tan heróico, y desinteresado, siguiendo los consejos que en ella les daba su Rey, apoyándolos no solo en su grandeza de alma, sino en la solidez de verdades que muchos creyéron irresistibles. ¿No era posible en efecto que todos pensáran del mismo modo, y existiese una identidad de principios, en el Príncipe firmándola, en V. E. escribiéndola, y en nosotros leyéndola, creyéndola y obedeciéndola?

Pero aun habia otros motivos poderosos que influyéron considerablemente en el giro que tantos adoptaron en su conducta. Tales son los de no entregarse á un partido, que coloreado con el santo pretexto de rescatar al Rey, escondia el germen funesto de las teorías impractica-

de cette proclamation ; mais les idées qu'elle développe, les raisons sur lesquelles elle s'appuie, les effets qu'elle annonce, les avis qu'elle donne, les dangers qu'elle prévoit et qu'elle veut éviter, n'en sont pas moins les motifs d'après lesquels, selon les règles des probabilités, ils pensèrent que toute résistance ne pourrait être qu'un effort infructueux, dont les suites seraient un accroissement de maux, la ruine des provinces, la séparation des colonies, le démembrement de la presqu'île, enfin la perte de l'intégrité de la monarchie espagnole. D'ailleurs, ceux qui la lurent, purent croire qu'il était de leur devoir d'obéir à un acte aussi héroïque et aussi désintéressé, en suivant des conseils dont ils trouvaient la source non-seulement dans la grandeur d'âme du monarque qui les donnait, mais encore dans la solidité des raisons sur lesquelles il les appuyait. Et n'était-il pas possible que tous partageassent en effet la même opinion, et qu'il existât une identité de principes entre le prince qui le signa, V. E. qui l'écrivit, et nous qui, après l'avoir lu, crûmes devoir nous y conformer ?

D'autres motifs très-puissans influèrent aussi sur la conduite qu'adopta un grand nombre d'individus. Tel fut entre autres celui de ne point suivre un parti qui, sous le saint et spécieux prétexte de travailler à la délivrance du Roi, semait les germes funestes de ces théories

impraticables qui ont coûté tant de sang à l'humanité. Le nom auguste du monarque, mis en tête de tous les actes du gouvernement de Cadix, servait de voile à l'exagération des faux systèmes; et les fauteurs d'une égalité chimérique et du républicanisme minaient sourdement les bases de la monarchie. V. E. connaîtra sans peine à qui, dans cette lutte, pendant laquelle l'exaltation des passions et la variété des circonstances ont mis à nu la façon de penser de chacun, appartient réellement l'honorable titre de royalistes.

Les réfugiés Espagnols, persuadés que l'unité du pouvoir est le seul gage de la tranquillité publique; instruits par les conseils de l'expérience, et par les grandes et nombreuses leçons qu'offre l'histoire moderne, ont désiré un roi: mais doit-on conclure qu'ils voulaient exclusivement que ce fût un frère de Napoleon?

Ce serait une grande injustice que de leur supposer une pareille idée. Je l'ai déjà dit à V. E., et je le répéterai à la face de l'univers: Nul Espagnol n'a pu nourrir dans son cœur le moindre attachement pour le Conquérant, ni pour aucun individu de sa famille. L'amour des peuples ne s'acquiert que par des bienfaits, et parmi les réfugiés Espagnols il y en a bien peu, et ceux-ci sont bien connus, qui aient obtenu quel-

bles que tanta sangre y desconsuelo han costado á la especie humana. El augusto nombre del monarca, puesto al frente de todos los decretos del gobierno de Cádiz, servia de velo á las exâgeraciones de los falsos sistémas, y los proyectistas de la igualdad idéal y del republicanismo iban sordamente minando el edificio de la monarquía. V. E. encontrará fácilmente á quiénes pertenece el dictado de realistas en esta lucha, en que la exâltacion de las pasiones, y las circunstancias han descubierto el modo de pensar de cada uno.

Los refugiados españoles han querido un Rey: desengañados, como lo estaban, de que la exîstencia y permanencia de la tranquilidad pública se interesan en la unidad del poder, siguiéron los consejos de la experiencia, y estudiaron los grandes exemplos de que abunda la historia moderna. ¿Y debe por esto decirse que queriendo un Rey, querian exclusivamente que este fuese el hermano de Napoléon?

Error, y grande injusticia sería atribuirles semejante idéa. He dicho á V. E. y debe repetirse á la faz del mundo, que no hay un español que profesase afecto particular al conquistador, ó á los individuos de su familia. Fuera de que los afectos no se conquistan sino con beneficios, y entre los refugiados españoles es muy corto y conocido el número de los que lograron ventajas. Dígnese V. E. informarse en Madrid de la suerte lastimosa

de los empleados públicos durante la dominacion francesa. Nunca se vió un espectáculo igual de abandono y de miseria. No trato de indagar si realmente era la guerra la causa de la conducta de aquel gobierno en este particular, porque esta averiguacion no es ahora de mi asunto; pero es bien cierto que la horrible escasez de tantas familias desgraciadas, que solo viven de sus sueldos, y el olvido escandaloso en que José tenia á sus empleados, no fuéron ni pudiéron jamás ser motivos de que se adquiriese el afecto de ninguno. Desengáñese el mundo, señor: queríamos un Rey, pero dado caso de que nuestra desgraciá no nos volviese el legítimo, á quien amàbamos, el servir à José no era, ni hubiera sido efecto particular del cariño.

que avantage solide du gouvernement français. Que V. E. daigne s'informer à Madrid de la position digne de pitié dans laquelle se trouvaient à cette époque les employés publics: jamais on ne vit un pareil spectacle d'insouciance d'un côté, et de misère de l'autre. Je ne recherche point ni ne veux rechercher si l'état de guerre était là seule cause d'une pareille conduite; mais il est bien certain que l'horrible détresse de tant de malheureuses familles, qui n'avaient point d'autres ressources que leurs appointemens, et l'oubli scandaleux dans lequel Joseph laissait ses employés, n'ont jamais dû lui concilier l'affection d'aucun. Il est temps de dire la vérité; nous voulions un roi, mais dans l'hypothèse où pour notre malheur l'on ne nous rendît point le légitime que nous chérissions, notre obéissance momentanée à Joseph ne pouvait jamais être considérée comme un acte particulier et volontaire de préférence.

El regreso del señor Don Fernando à España causó entre los refugiados un alborozo universal. En todos los depósitos, en todas las ciudades en donde los hay, diéron pruebas públicas de estos leales sentimientos. Las gacetas de algunas provincias de Francia han hecho la narracion de las funciones de iglesia, de los banquetes, y de la exâltacion de la general alegría. Y miéntras los refugiados consagraban este debido tributo de veneracion, de amor y de

Le retour de S. M. Ferdinand VII en Espagne a causé chez tous les réfugiés un enthousiasme universel. Dans tous les dépôts, dans toutes les villes qu'ils habitent, ils donnèrent les preuves les moins équivoques de ces nobles sentimens. Les gazettes de quelques provinces de France ont donné les détails des cérémonies religieuses, des banquets et des fêtes par lesquelles, au milieu du délire de la joie la plus vraie; ils célébrèrent cet heu-

reux événement. Et tandis que ces Espagnols, qui n'ont jamais cessé de l'être, donnaient à leur souverain le juste tribut de leur amour et de leur vénération; tandis que voyant le terme des maux qui affligeaient la patrie, ils prouvaient aux Français eux-mêmes que ce n'était point leur attachement pour celui qui n'était point né leur roi qui les avait emmenés chez eux; tandis que l'éloquence et la poésie se disputaient l'honneur de chanter l'heureuse et inespérée délivrance d'un monarque adoré. Que V. E. me permette de lui rappeler qu'elles furent dans les mêmes circonstances; et sous quel aspect se présentaient les opérations, les démarches, la conduite, les délibérations, les papiers publics, et les projets de ces hommes qui, à l'ombre de l'auguste nom de notre souverain, voulaient conserver un pouvoir absolu, et rester les arbitres de la destinée de tant de millions d'âmes? Ce sont ces gouverneurs anarchistes qui nous ont chassés de nos foyers. Que pouvaient faire des gens de bien, sinon fuir devant les nouveaux Robespierre, déjà connus et demasqués? Quel reproche donc peut-on adresser aux réfugiés pour avoir passé les Pyrénées? Et si V. E. daigne faire un rapprochement curieux de la conduite des uns et des autres dans le même moment, elle verra bien clairement quels ont été les vrais ennemis du Roi.

regocijo, miéntras considerando el término de los males que afligiéron à la pàtria, daban à los mismos franceses un desengaño solemne de que ningun afecto particular à la persona del que no nació Rey suyo les habia traido à Francia; miéntras la elocuencia y la poesía solemnizaban à la par este inesperado y dichoso acontecimiento; permítame V. E. que se lo recuerde, ¿ quàles eran, y baxo qué aspecto se presentaban las operaciones, la conducta, las sesiones, los papeles públicos, y los proyectos de los que sostenidos con el augusto nombre del Soberano, querian ser los àrbitros de su poder, y del destino de tantos millones de almas? Esos gobernadores anàrquicos, esos son los que nos han precipitado fuera de nuestros hogares. Descubríanse ya entre nosotros nuevos Robespierres; y de tales monstruos huiràn siempre los hombres de bien. Es imposible hacer una inculpacion justa à los refugiados por haber pasado el Pirinéo. Tenga V. E. la bondad de comparar la conducta que à un mismo tiempo observaban los unos y los otros, y se harà cargo de quiénes han sido los verdaderos enemigos del Rey.

El dia de san Fernando fué igualmente celebrado por todos los refugiados. Las ciudades de Mompellier, Carcasona, Cahors y otras muchas han sido testigos de estos sínceros testimonios que descubren el corazon. ¡Quànto debe agravar el dolor que les aflige, el incidente inesperado que en el mismo dia decidió de su suerte!

Si los decretos del destino inexcrutable exîgen que S. M., bien informado de los sentimientos que nos animaron, no se digne tomar en consideracion el horror de nuestra desgracia: si las personas que le rodean no inclinan su corazon generoso y paternal à poner un término à la desolacion de tantas familias desventuradas: si las circunstancias, unas locales, otras de càlculo, otras de casualidad, (pero ninguna de extravío en la lealtad) no llegan al suspirado fin: si à exemplo de la reconciliacion de la gran familia européa, no podemos reunirnos en los queridos parages que nos viéron nacer, en donde exîsten nuestras íntimas relaciones, nuestros intereses, nuestras afecciones las mas dulces: si un velo echado por la mano augusta de un Rey jóven, benéfico, y cursado en la escuela de la adversidad no disipa para siempre estos gérmenes de dolor y de amargura: en una palabra, si al considerar que las cosas han vuelto à su legítimo sér, y que el círculo de tantos trastornos acaba de cerrarse, nosotros hemos de seguir sufrien-

La fête de Saint Ferdinand fut également célébrée par tous les réfugiés. Les villes de Montpelier, de Carcassonne, de Cahors, et plusieurs autres, ont été les témoins de ces sincères élans d'un amour qui part du cœur. Mais quel reveil et quel surcroît à leurs peines, lorsqu'ils connurent le décret qui ce jour-là même a fixé leur sort!

S'il est écrit dans les destinées, que S. M. bien instruite des sentimens qui nous animent ne doit point adoucir l'horreur de notre position; si ceux qui l'entourent n'inclinent point son cœur paternel et généreux à mettre un terme à l'infortune de tant de familles désolées; si la considération des circonstances locales, ou du calcul, ou du hasard, (mais dont aucune ne doit nous faire taxér d'infidélité), ne peut amener le résultat désiré: si nous ne pouvons pas, au moment de la réconciliation de la grande famille Européenne revoir les lieux chéris où nous naquîmes, où nous avons nos relations les plus intimes, tous nos intérêts et nos affections les plus douces; si l'auguste main d'un Roi jeune, bienfaisant, et éprouvé à l'école de l'adversité, ne dissipe pas pour toujours ces levains de douleur et d'amertume; si lorsque les choses sont rentrées dans leur état naturel, et que le cercle de tant de bouleversemens s'est fermé, nous devons toujours suivre cette pénible carrière de souffrances; alors nous offrirons à l'univers

le spectacle déchirant d'une poignée de malheureux, seules victimes vivantes d'une révolution qui a duré plus de vingt ans.

Nous soutiendrons toujours que nos intentions furent pures; toujours nous respecterons les ordres de notre Roi, et nous ne cesserons d'adresser au ciel les vœux les plus ardens pour que Ferdinand VII soit à jamais l'instrument de la gloire et de la prospérité nationale.

Je finis cette lettre, déjà trop longue, en suppliant V. E. de recevoir avec indulgence ces réflexions que je lui soumets, et en prenant la liberté de lui citer les expressions suivantes extraites d'un paragraphe de l'ouvrage même de V. E., dont j'ai l'honneur de lui offrir de nouveau et de lui adresser la traduction française que j'en ai faite.

« Celui qui juge témérairement et sans principes, rencontre quelquefois plus juste que celui qui ne se décide que d'après les règles de la prudence! Mais faudra-t-il conclure de cette exception que le calcul des événemens doit être livré au hasard et à l'indécision, au lieu de le soumettre aux loix d'une saine logique qui, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, nous mettent dans la bonne voie? Dieu seul peut connaître les événemens futurs qui doivent s'éloigner de ces règles, mais les hommes n'en peuvent juger

do; entónces, señor, entónces, ofrecerémos à todo el universo el lastimoso exemplo de un puñado de hombres infelices, que son las únicas víctimas en la tierra de una revolucion de mas de veinte años.

Siempre dirémos que nuestras intenciones fuéron puras; siempre respetarémos la decision de nuestro Rey; siempre serán nuestros ardientes deseos los de que, guiado por el acierto, sea Fernando VII. el mas bello ornamento de la gloria, y de las prosperidades nacionales.

Suplicando à V. E. que se digne admitir estas ligeras observaciones que sujeto à su penetracion, concluiré esta carta, ya demasiado prolixa, pidiéndole prestadas las siguientes palabras, sacadas de un párrafo de su misma obra, cuya traduccion francesa tengo de nuevo la honra de ofrecer à V. E.

« Algunavez el que toma todas las precauciones que la prudencia puede proporcionarle, yerra. ¿Pero por esto se deberá adoptar el partido de juzgar de lo futuro temerariamente, y preferirlo al de juzgar por las leyes de la prudencia, que de cien veces nos hacen adivinar las noventa y nueve? Solo Dios puede saber anticipadamente los sucesos contrarios à ellas; pero los hombres no tienen otras reglas seguras para adivinarlos, y siempre que se conforman con ellas, han cumplido con su obligacion en

» quanto está de su parte, sea » quel fuere el éxito. »

Excelentísimo señor

De V. E.

Afectísimo y humilde servidor,

José María DE CARNERERO.

Tolosa de Francia, 16 de agosto de 1814.

» que d'après elles ; et toutes » les fois qu'ils s'y seront con- » formés, quel que soit d'ail- » leurs le résultat, ils ne peu- » vent rien avoir à se repro- » cher ».

Je suis avec respect,

De Votre Excellence,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

Joseph-Marie DE CARNERERO.

Toulouse, le 16 août 1814.

Tout exemplaire qui ne portera point la signature du traducteur, sera réputé contrefait.

COMPTE OUVERT DE LINGE ET CHAUSSURE.

DATES.	OBJETS DE RECETTES ET DÉPENSES.	RECETTES.	DÉPENSES.

EXPOSITION SINCÈRE
DES RAISONS ET DES MOTIFS
QUI ENGAGÈRENT
S. M. C. LE ROI FERDINAND VII
A FAIRE LE VOYAGE DE BAYONNE EN 1808;

DANS laquelle on voit la candeur et la loyauté aux prises avec la perfidie et la mauvaise foi, et les trames ourdies par NAPOLÉON, pour attirer le ROI dans le piége qu'il lui avait préparé ; suivie des pièces justificatives et des entretiens très-curieux qui eurent lieu à Bayonne entre NAPOLÉON et l'Auteur, et d'autres détails intéressans et non publiés jusqu'à présent sur cette malheureuse et mémorable affaire ;

ADRESSÉE EN ESPAGNOL AU PUBLIC D'ESPAGNE ET DE L'EUROPE,

Par Son Exc. Don JUAN ESCOIQUIZ, ancien Gouverneur de S. M. C. le Roi FERDINAND VII, son Conseiller d'État, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre de Charles III, Archidiacre d'Alcaraz, Chanoine de Tolède, etc.;

TRADUITE EN FRANÇAIS,

Augmentée de Notes, et suivie d'une Lettre du Traducteur à l'Auteur,

Par Don JOSEPH-MARIE DE CARNERERO.

